

2025

RAPPORT ANNUEL



- DISTRIBUTION D'EAU 
- ÉPURATION 
- BUREAU D'ÉTUDES 
- LABORATOIRE 



Message de la Direction

L'année 2025 se clôture sur un résultat comptable une fois de plus positif. Sur les six dernières années, l'INASEP aura pu générer des résultats positifs dans un contexte particulièrement difficile qui faisait craindre d'importantes difficultés : Pandémie Covid 19, guerre en Ukraine, diminution du subside provincial, explosion des coûts et multiples indexations.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard : c'est le fruit d'un important travail de l'ensemble des équipes de l'INASEP pour déployer une stratégie dans chacun des métiers visant à atteindre un équilibre durable :

- le nouveau Contrat de Service Unique (CSU) négocié âprement par les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) avec la SPGE a permis un financement plus adapté des missions de collecte et d'assainissement des eaux usées et des frais généraux induits par ces activités ;
- les Bureaux d'études ont vu leur chiffre d'affaires croître davantage ces dernières années avec la prise en charge de dossiers d'importance comme le plan piscines et les PRR qui permettent un meilleur financement en soulignant cependant la complexité de ces dossiers ;
- la mise en place progressive d'un meilleur contrôle de gestion au niveau des prestations des Bureaux d'études ;
- la maîtrise de l'évolution des charges salariales et des frais généraux.

La prudence reste cependant de mise au regard justement des défis auxquels fait face et devra faire face l'Intercommunale.

La mise en œuvre du nouveau contrat de service avec la SPGE n'en est qu'à ses débuts et appelle chaque jour à mieux s'adapter pour garder le cap de l'efficacité et de l'équilibre. Par ailleurs, le Laboratoire analyse la collaboration au sein du Centre de Services Partagés (CSP) Lab'eaux et les opportunités d'y trouver la place qui lui revient en veillant à atteindre un équilibre des activités et des équipes.

Une nouvelle trajectoire concernant le coût-vérité de distribution d'eau à partir de 2026 vise à relever les défis du renouvellement de nos réseaux, de la modernisation des ouvrages et du maintien de la qualité d'eau tout en assurant un retour à l'équilibre de l'activité.

Le contexte très évolutif et plus incertain des Bureaux d'études, avec la réforme des subsides aux communes en matière de voirie et la nouvelle stratégie de planification des projets par la SPGE, comporte des risques importants pour le carnet de commandes en étude et suivi de projets auxquels nous cherchons la meilleure réponse.

Les implications de la réforme de la fonction publique locale et des pensions ne sont pas encore claires et appelleront un examen attentif pour définir la stratégie adaptée.

L'année 2025 aura aussi été l'occasion d'établir un nouveau Plan Stratégique adopté en Assemblée générale en fin d'année, de même qu'un nouveau plan financier pour les années à venir. L'objectif reste de mener à bien nos missions essentielles au profit de nos associés en veillant au bien-être de notre personnel et à l'équilibre de nos finances.

Ce Rapport Annuel vous permettra de découvrir toute l'importance, la diversité et la qualité de nos activités et tout l'engagement de l'ensemble des équipes au service de la population de la province de Namur.

Table des matières

Chapitre 1. Introduction

1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNES ASSOCIÉES	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)	100
AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Mollignée)	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/25 – PARTS « F »

(Suivant article 14 des statuts)

Association Intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)

AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)

AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Mollignée)

AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)

BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)

CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)

Les Logis Andennais SCRL

SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)

RCA Philippeville

RCA Mettet

Régie autonome Sambr'Athletic

Zone de Police des Arches

Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse

Zone de Police des Trieux

Zone de Police Houille-Semois

RCA Florennes

Communes :

Andenne

Anhée

Assesse

Beauraing

Bièvre

Cerfontaine

Chimay

Ciney

Couvin

Courcelles

Dinant

Doische

Eghezée

Fernelmont

Floreffe

Florennes

Fosses-la-Ville

Gedinne

Gembloux

Gerpennes

Gesves

Hamois

Ham-sur-Heures-Nalines

Hastière

Havelange

Houyet

Huy

Jemeppe-sur-Sambre

La Bruyère

Mettet

Namur

Ohéy

Onhaye

Philippeville

Profondeville

Ramillies (Désaffiliation effective le 01/07/2027)

Rochefort

Sambreville

Sombreffe

Somme-Leuze

Viroinval

Vresse-sur-Semois

Walcourt

Yvoir

CPAS :

Dinant

Florennes

Sombreffe

Cerfontaine

1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Valérie LECOMTE
Vice-Président : Benoît ROLLAND (depuis le 25/06/25)

Directeur Général : Didier HELLIN

BELLOT François (depuis le 25/06/25)	MULLENS Xavier (depuis le 25/06/25)
BULTOT Simon	NOIRET Claudy
CARLIER Philippe (depuis le 25/06/25)	PREYAT Nicolas (depuis le 25/06/25)
COLLARD Catherine	SPINEUX Laurie (depuis le 25/06/25)
COLLIGNON Stéphane	CHABOTAUX André (jusqu'au 25/06/25)
DELESTINNE – VANDY Isabelle (depuis le 25/06/25)	DAFFE Carine (jusqu'au 25/06/25)
DETHIER Vincent	DELIRE Luc (jusqu'au 25/06/25)
GRAVY Olivier (depuis le 25/06/25)	DUBUISSON Bernard (jusqu'au 25/06/25)
LAFFINEUR Aurélien (depuis le 25/06/25)	LAMOTTE Pierre (jusqu'au 25/06/25)
LIESENS Matthieu (depuis le 25/06/25)	PIRSON Anne (jusqu'au 25/06/25)
MAQUILLE Arnaud	PLASMAN Laurence (jusqu'au 25/06/25)
MAUYEN Pierre (depuis le 25/06/25)	RONDIAT Pierre (jusqu'au 25/06/25)
MOREAU Frédéric	TORY Khalid (jusqu'au 25/06/25)
MOSSERAY Jean-Luc	

Observateurs (sans voix délibérative)

VAFIDIS Rachele (ECOLO) (depuis le 25/06/25)
BASTIEN Steve, COSY Anne-Marie (CGSP)
CLAMAR Laurence, DIJON Denis (CSC services publics)
KUMPS Delphine (SLFP)

Bureau exécutif

BULTOT Simon
LECOMTE Valérie
NOIRET Claudy
ROLLAND Benoît (depuis le 25/06/25)
SPINEUX Laurie (depuis le 25/06/25)

Comité d'audit

CHABOTAUX André (jusqu'au 25/06/25)
COLLARD Cathy (jusqu'au 25/06/25)
COLLIGNON Stéphane (jusqu'au 25/06/25)
PLASMAN Laurence (jusqu'au 25/06/25)
CARLIER Philippe (depuis le 25/06/25)
DETHIER Vincent (Président à partir du 25/06/25)
LAFFINEUR Aurélien (depuis le 25/06/25)
PREYAT Nicolas (depuis le 25/06/25)
MOSSERAY Jean-Luc

Comité de rémunération

CHABOTAUX André (jusqu'au 25/06/25)
COLLIGNON Stéphane (jusqu'au 25/06/25)
LAMOTTE Pierre (jusqu'au 25/06/25)
TORY Khalid (jusqu'au 25/06/25)
CARLIER Philippe (depuis le 25/06/25)
DETHIER Vincent (depuis le 25/06/25)
LAFFINEUR Aurélien (depuis le 25/06/25)
MAUYEN Pierre, Président (depuis le 25/06/25)
MOSSERAY Jean-Luc

1.3 RAPPORT SPÉCIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS

Articles L1512-5 et L1523-13 CDLD INASEP–Exercice 2025

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les administrateurs établissent un rapport spécifique sur les décisions de prises de participation au capital de société.

Détail des participations

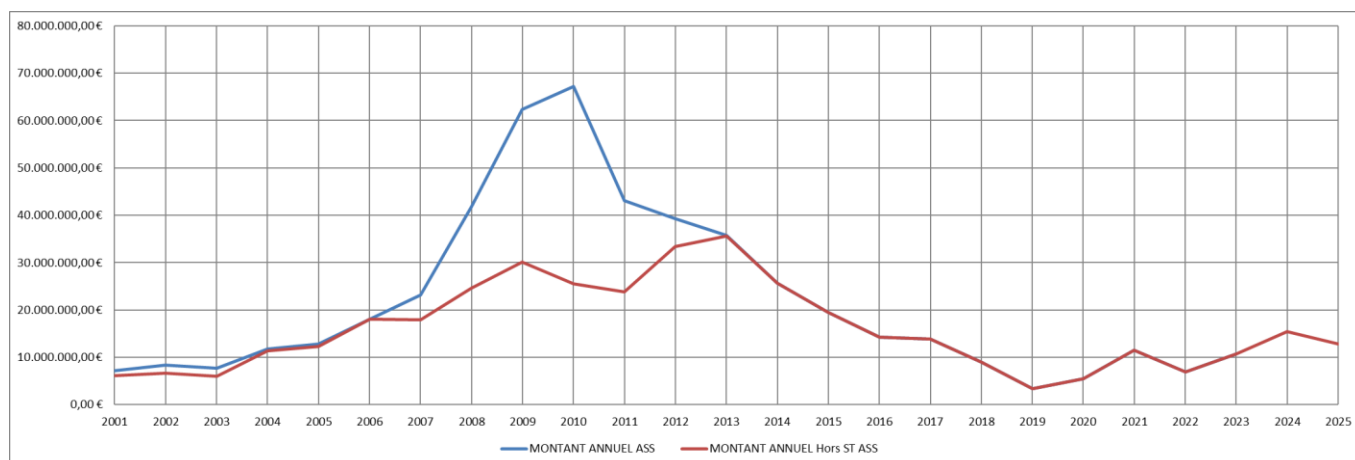
SOCIÉTÉS	TYPE	NOMBRE	CAPITAL SOUSCRIT	LIBÉRÉS	À LIBÉRER
SWDE	Production	3431	136 273,00	136 273,00	0
AISDE		130	3 718,40	1 733,26	1 983,14
SPGE	Parts A	1488	368 863,36	147 933,33	220 932,03
BEP		10	247,89	247,89	0
SPGE	Part C	100	27 963 410,34	13 780 490,14	14 184 920,20
IMIO	Part B	1	3,71	3,71	0
Digit'eaux		1	25	25	0
ETHIAS CO	Membre coopérateur	11	94 631,90	94 631,90	0
Total			28 569 177,80	14 161 342,43	14 407 835,37

Chapitre 2. Assainissement

2.1. Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux.

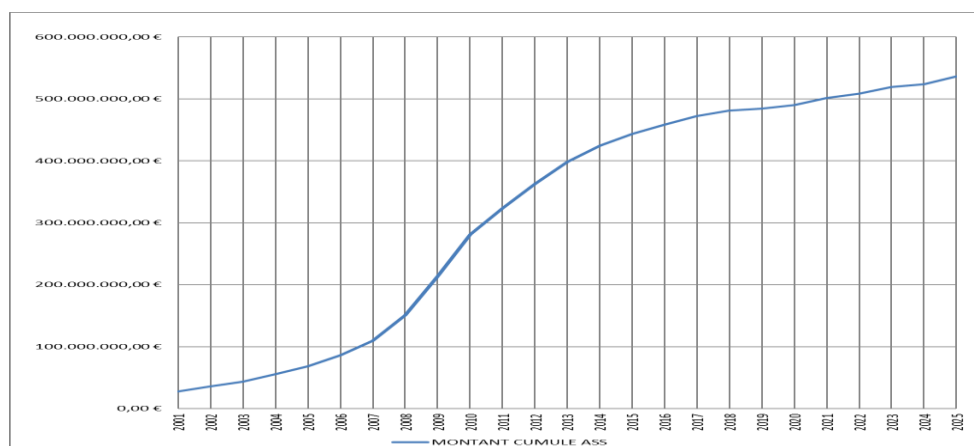
2.1.1 Chiffres significatifs

Montant des travaux exécutés de 2001 à 2025 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP



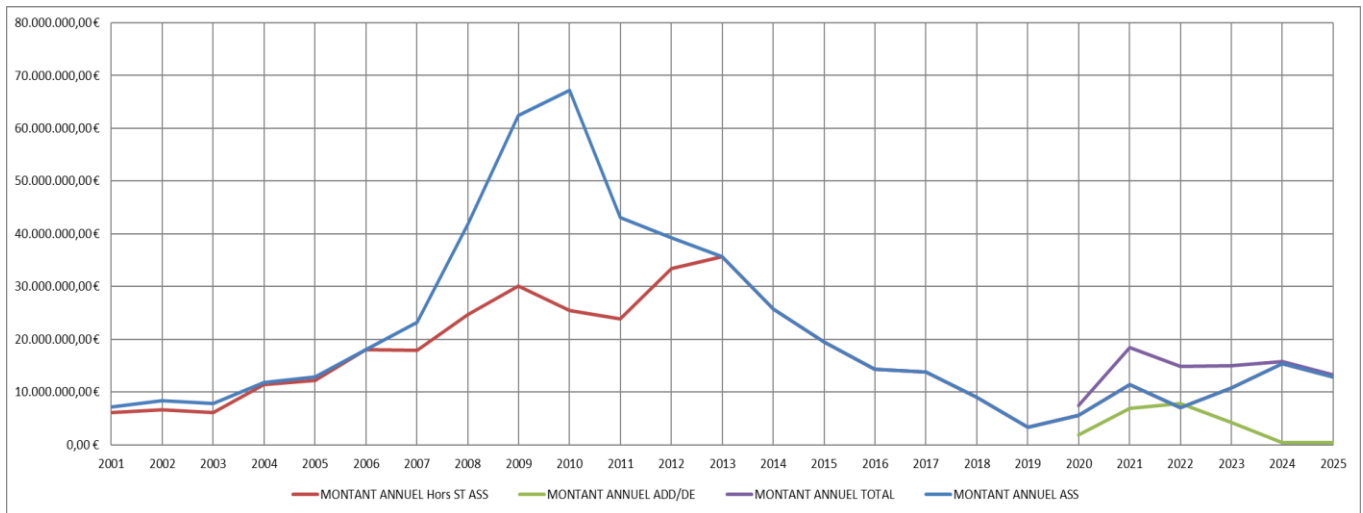
Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement des eaux usées, pour l'ensemble de l'année 2025, s'est élevé à 12.858.890 € HTVA, en légère diminution par rapport à 2024 mais supérieur aux 5 dernières années.

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2025 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP



Le montant cumulé des travaux réalisés en province de Namur en matière d'épuration depuis 2001 dépasse le seuil des 500 millions d'euros ! Il s'établit à 536.665.228 € HTVA.

Montant des travaux exécutés de 2001 à 2025 par le BE de l'INASEP

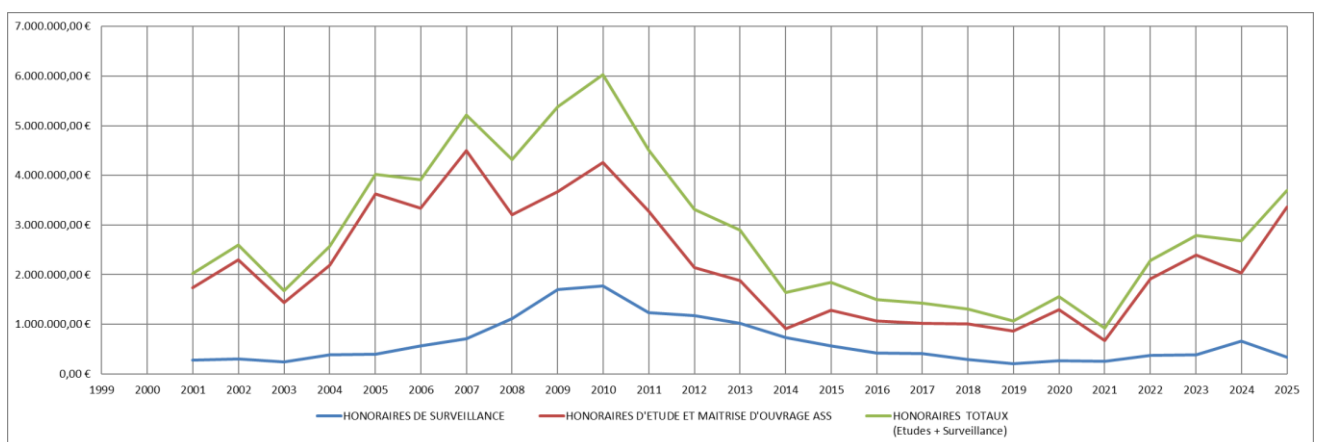


Le montant total des travaux réalisés en Assainissement pour le compte de la SPGE s'élève à 12.858.890 € en 2025.

En complément aux chantiers purement « Assainissement », le Bureau d'études a suivi l'exécution des chantiers d'adduction-distribution d'eau pour le Service Distribution d'eau de l'INASEP pour un montant de 358.945 €. Ce montant est pour l'heure en nette diminution suite à la fin des grands travaux du Schéma Directeur Régional (« Autoroute de l'eau » ...).

Le total des travaux exécutés et suivis globalement en 2025 s'élève donc à 13.217.835 € HTVA, montant légèrement inférieur à 2024.

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2025 par le BE de l'INASEP



Le montant global des honoraires d'études perçus en 2025 (Assainissement + Distribution + Divers), tous dossiers inclus, est de 3.359.214 € pour les études et 338.276 € pour la surveillance.

2.1.2 Généralités

Actif sur l'ensemble du cycle de l'eau, notre Bureau d'études est spécialisé en Assainissement des eaux usées et en Adduction/Distribution/Traitement d'eau potable.

Les études en eau potable concernent essentiellement des projets de distribution et d'adduction mais aussi de traitement de potabilisation. Ces études sont réalisées pour nos propres réseaux de distribution mais également pour d'autres acteurs du secteur comme la SWDE, l'AIEC ou le BEP.

Pour le secteur Assainissement, c'est la Société Publique de la Gestion de l'Eau - SPGE - créée en 1999, qui coordonne et finance les travaux. L'INASEP est chargée, via un contrat de services la liant à la SPGE, d'exécuter des programmes quinquennaux d'investissements visant à assurer la conformité du traitement des eaux usées.

Ces programmes sont définis en réponse aux Directives européennes qui imposent l'assainissement des eaux usées en fonction de la taille des agglomérations ou de la sensibilité du milieu naturel. Les priorités locales et l'assainissement individuel sont également intégrés dans ces programmes via des conventions spécifiques ou des structures, telle la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA).

Enfin, le Bureau d'études est aussi actif sur l'élaboration des dossiers de protection des captages d'eau (délimitation des périmètres de protection et détermination des programmes d'actions) ou d'établissement des « Etudes de zone » ainsi que pour la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) précédemment citée et est régulièrement consulté sur les aménagements ou développements de Zones d'Activités Economiques concernant la gestion des eaux.

2.1.3 Assainissement des eaux usées

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont, pour rappel, fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés au contentieux européen pour les agglomérations de plus de 2.000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs environnementaux de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive "Cadre") et des agglomérations liées à la protection d'une zone prioritaire, soit pour notre territoire, les zones de prévention de captage et les zones de baignade.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement concerné les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014 et l'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 2.000 et 10.000 habitants est finalisé.

L'INASEP avait obtenu pour l'ensemble de ses affiliés un plan d'investissements 2017-2021 de 67.833.929 € pour 45 dossiers, permettant de compléter le parc de stations d'épuration et de collecteurs en milieu rural au service d'un meilleur cadre de vie.

Le nouveau programme d'investissement 2022-2027 a été approuvé par les instances de la SPGE en début d'année 2022 et il est encore plus ambitieux, avec un montant total d'investissement de 128.700.261 € et 92 dossiers dont plusieurs dossiers sont en cours d'étude.

Les dossiers ont été retenus suivant le fait qu'ils soient liés à une zone de prévention de captage, de protection d'une zone de baignade, à une priorité « Directive Cadre EAU – PGDH3 – Bon état écologique » ou qu'ils concernent une optimalisation ou réhabilitation d'un ouvrage existant.

Le Bureau d'études a dû faire face depuis quelques années à une réduction significative de la taille des projets à étudier et à une complexification accrue de la gestion administrative et technique de ces dossiers.

Avec le personnel en place, malgré son engagement et son attitude exemplaire, et avec les difficultés enregistrées pendant les années de la crise Covid-19, nous n'avons pu mettre en exécution qu'environ 50 % des chantiers du programme 2017-2021. Notons que ce résultat est aussi celui de l'ensemble du territoire wallon, reflet d'un retard conjoncturel pour l'ensemble des acteurs responsables des investissements en matière d'assainissement des eaux.

Les retards sont principalement de 3 ordres :

- problèmes administratifs au sens large du terme : permis et autorisations diverses, nouvelles impositions (ex : suite aux inondations, demande des gestionnaires des cours d'eau de réaliser des mesures compensatoires en zone d'aléas d'inondation), emprises, délais ORES... ;
- retards pour l'obtentions d'études annexes (essais de sol + caractérisation, endoscopies...),
- difficultés de planifier à moyen termes les études compte tenu des exigences et mode de gestion des commandes des études par la SPGE.

Ceux-ci viennent s'ajouter à un retard conjoncturel qui est le retard du Bureau faisant suite aux contraintes et charges de travail plus importantes avec un effet cascade sur les dossiers suivants.

Compte tenu de son adaptation à la réduction antérieure du montant du programme d'investissement, le personnel du Bureau avait en effet atteint une masse critique en dessous de laquelle il ne pouvait concrètement plus assurer ses missions. Son adaptation au futur programme 2022-2027 a été nécessaire pour le renforcer ou simplement compenser les départs (accès à la retraite, démissions...). Il est également nécessaire de prendre en compte les départs à la retraite de plusieurs membres du bureau ces prochaines années.

Compte tenu de la tension sur le marché du travail pour les métiers rencontrés dans nos spécialités, le recrutement et le maintien des équipes en place sont complexes.

Il est important de rappeler que la SPGE a introduit fin décembre 2023 une demande de modification de notre planification en priorisant les dossiers PGDH3, avec comme objectif majeur la conformité des différentes masses d'eau pour 2027, tout en apportant une contrainte budgétaire complémentaire sur les montants de travaux potentiellement exécutables annuellement. Dès lors, ceci a de nouveau impacté significativement nos programmes de travaux et notre plan de charges en 2025 et 2026 et donc la mise en exécution de certains dossiers « non PGDH3 ». Les discussions sont toujours en cours et nous ne sommes pas en mesure d'apporter actuellement une réponse claire aux questions que ces changements ne manquent pas d'amener.

Le personnel du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux est actuellement stabilisé à 11.5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016), complété par une équipe de 5 surveillants de chantier (2 en électromécanique et 3 en génie civil).

Notons que 2 ingénieurs engagés en 2023 ont quitté le Bureau d'études. Un nouvel ingénieur a intégré avec succès l'équipe en 2024. L'équipe travaux a vu l'entrée en fonction d'un nouveau contrôleur EM par mutation interne afin de pourvoir au départ à la retraite de l'agent en place ce début d'année 2026.

Malgré les difficultés évoquées précédemment, le Bureau a pu réaliser 9 nouveaux avantprojets d'assainissement pour un montant total de l'ordre de 26 millions d'euros tout en finalisant 9 autres projets pour plus de 33 millions d'euros. 6 dossiers ont été adjugés pour un montant de l'ordre de 23 millions d'euros. Le détail est repris dans les chapitres suivants.

Par ailleurs, 25 autres dossiers strictement « Assainissement » sont actuellement en cours d'études au sein du Bureau pour 4 autres « statés », pour un montant de plus de 71 millions d'euros. Si cela permet certainement de garantir la stabilité financière du Bureau, il faut être conscient qu'en l'état, l'équipe est trop réduite pour mener à bien et finaliser l'ensemble des dossiers repris au programme d'investissement dans les délais exigés par la SPGE, particulièrement pour les dossiers planifiés en 2027. Cette liste est toutefois en cours d'évaluation par la SPGE.

Comme indiqué au début de ce chapitre, le montant total des travaux exécutés en « Assainissement » en 2025 est de 12.858.890 € HTVA, montant légèrement inférieur à 2024. Rappelons à cet égard le très important chantier toujours en cours de rénovation de la station de Ciney.

Le Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux se met également à la disposition des autres services, notamment le Bureau d'études ARTENCO et surtout le Service d'Etudes et Réalisations en Voirie-EGouttage (SERVEG) de manière à améliorer la qualité des projets étudiés, faisant appel à nos compétences spécifiques (exemple : électromécanique des pompes) ou à optimiser sa charge de travail.

2.1.4 Adduction/Distribution d'eau

Rappelons de nouveau également ici le travail très important mené dans l'étude des projets d'adduction d'eau ou de distribution d'eau ces dernières années.

Depuis la fin des travaux liés aux dossiers de valorisation des eaux d'exhaure de la carrière « Les Calcaires de Florennes » réalisés en partenariat avec la SWDE et son projet d'adduction vers Mesnil-Saint-Blaise, le Bureau d'études continue à prendre en charge de nouveaux dossiers tels que les adductions vers Feschaux ou le traitement par charbon actif des captages de Flavion. Un programme d'investissement pluriannuel est en cours de validation au sein du Service de la Production Distribution d'eau et l'objectif est de pouvoir l'intégrer au sein de nos projets d'assainissement. Un portefeuille de l'ordre de 7.700.000 € HTVA est actuellement en cours d'études.

Enfin, le Bureau d'études a continué ses activités en matière de projet de « Distribution d'eau » à l'attention de partenaires externes tels que la SWDE, l'AIEC. Cette activité est toutefois actuellement volontairement limitée pour ne pas impacter le suivi des dossiers d'investissement en assainissement, faute de ressources complémentaires disponibles. Une réflexion stratégique est en cours par rapport à cette activité compte tenu de son impact financier mais aussi opérationnel.

2.2 État d'avancement des chantiers

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2025.

Avant-Projets "Assainissement" finalisés

COMMUNE	INTITULE	AVANT-PROJET (€)
Beauraing	Amélioration de la station d'épuration de GOZIN	4.348.525
Beauraing	Collecteur de Martouzin-Neuville	2.467.665
Fernelmont	Collecteurs de NOVILLE-LES-BOIS - SART D'AVRIL	2.192.085
Fernelmont	Station d'épuration de NOVILLE-LES-BOIS	3.552.020
Fosses-la-Ville	Station d'épuration de LE ROUX	4.197.550
Gembloux	Construction de la station d'épuration de Grand-Leez	3.646.325
Mettet	Réhabilitation de la station d'épuration de Mettet	3.014.525
Namur	Construction de la station d'épuration de Bouverie	800.350
Walcourt	Collecteur de TARCENNE	2.176.702

26.395.748

Projets "Assainissement" finalisés

COMMUNE	INTITULE	PROJET (€)
Beauraing	Station d'épuration de Feschaux	1.975.650
Beauraing	Amélioration de la station d'épuration de GOZIN	5.279.460
Beauraing	Collecteur de Martouzin-Neuville	2.467.665

Fosses-la-Ville	Collecteurs de Le Roux et Vitrival (Quartier de la Giloterie) - Phase 1	3.004.979
Fosses-la-Ville	Station d'épuration de LE ROUX	4.574.550
Gembloux	Collecteur de GRAND-LEEZ	3.459.043

Gembloux	Construction de la station d'épuration de Grand-Leez	4.029.915
Mettet	Transformation de l'ancienne step de Sometet en bassin d'orage	1.826.325
Philippeville	Station d'épuration d'Hermeton (NEUVILLE-LE-CHAUDRON)	6.648.500

33.266.087

Dossiers "Assainissement" adjugés

COMMUNE	INTITULE	Adjudication (€)
Fosses-la-Ville	Collecteurs de SART-EUSTACHE - LE ROUX	3.004.979
Gesves	Collecteur de Tienne Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	3.525.833
Hamois	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	2.995.257
Philippeville	Collecteur de Samart, Philippeville et Neuville-le-Chaudron - Phase 2	4.980.014
Somme-Leuze	Collecteur et station d'épuration de HOGNE	2.974.169
Walcourt	Construction de la station d'épuration de Berzée	5.555.156

23.035.407

Autres dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULE	Adjudication (€)
Beauraing	Travaux d'adduction d'eau à Feschaux	1.297.530

1.297.530

Autres dossiers "Assainissements" en cours

COMMUNE	INTITULE	MONTANT ESTIME (€)
Etudes en Cours		

Andenne	Station d'épuration de TROKA (Etude statée)	3.954.260
Andenne	Collecteurs et station de pompage de TROKA - PETITWARET (Etude statée)	4.904.384
Assesse	Station d'épuration de Wagnée (Etude statée)	465.200

Ciney	Alimentation de la station par le bassin d'orage de CINEY (Etude statée)	2.704.300
Eghezee	Station d'épuration d'AISCHE EN REFAIL	2.690.300
Eghezee	Collecteurs de MEHAIGNE et NOVILLE	4.472.500
Eghezee	Collecteurs de TAVIERS, BONEFFE et BRANCHON	7.378.000
Eghezee	Station d'épuration de BRANCHON	6.252.400
Fosses-la-Ville	Collecteurs de VITRIVAL (solde)	3.659.400
Fosses-la-Ville	Collecteurs d'Aisemont	1.662.400
Gembloux	Collecteur de BEUZET - BOSSIERE - MAZY	4.254.000
La Bruyere	Reconditionnement de la station d'épuration de Rhisnes	2.959.195
La Bruyere	Extension du collecteur de Bovesse	170.000
La Bruyere	Collecteurs de WARISOULX et VILLERS-LEZ-HEEST	1.551.000
Mettet	Collecteur, pompage et station d'épuration d'ORET	2.067.000
Walcourt	Station d'épuration de TARCENNE	1.649.000
Etudes finalisées		
Andenne	Egouttage - construction collecteur et step de Maizeret (Partie collecteur)	319.676
Andenne	Egouttage - construction collecteur et step de Maizeret (Egouttage rue du Village et rue Paulus)	319.670
Andenne	Egouttage - construction collecteur et step de Maizeret (partie Step)	720.750
Andenne	Voiries sur fonds propres communaux (Rue du Village et rue Paulus)	180.347

Eghezee	Collecteur d'AISCHE EN REFAIL	3.944.333
Eghezee	Egout de la rue du Château à AISCHE EN REFAIL	1.042.827
Florennes	Construction de la station d'épuration de Morialmé	2.706.450
Florennes	Collecteur de Morialmé-Lot 1	564.313
Florennes	Reprise des eaux usées de l'ancienne station d'épuration de Morialmé-les-Bruyères -Lot 2	1.657.450
Florennes	Pompage de la rue de la Petterie à Morialmé-les-BruyèresLot 3	372.841
Fosses-la-Ville	Station d'épuration de Sart-Eustache	2.967.070
Walcourt	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	5.555.156
Walcourt	Station d'épuration et collecteur de Walcourt (Froidmont)	540.000

71.684.221

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULE	MONTANT ESTIME (€)
DE INASEP	Projets divers	4.200.000
SWDE-AIEC	Dossiers de distribution d'eau	3.500.000
BEP	Chastrès : Dédoublment collecteur ZAE (staté)	1.000.000

8.700.000

2.2.2 Travaux

Figurent dans cette rubrique tous les dossiers qui ont donné lieu à des prestations de surveillance travaux en 2025.

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2025

COMMUNE	INTITULE	Montant Travaux Exécutés (€)
Assesse	Construction de la station d'épuration d'Assesse	2.230.472
Cerfontaine	Collecteur de Silenrieux - Lot 3	911.145
Dinant	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1.500.315
Onhayé	Station d'épuration d'ANTHEE	1.792.968
Philippeville	Station d'épuration de Villers -Gambon	2.220.926
Somme-Leuze	Collecteur d'HEURE	1.244.740
Somme-Leuze	Collecteur d'HEURE (partie égouttage)	165.343

10.065.909

Chantiers "Assainissement" initiés en 2025

COMMUNE	INTITULE	Montant Adjudication (€)
Couvin	Collecteur de GONRIEUX-PRESGAUX	1.435.994
Cerfontaine	Réhabilitation de la station d'épuration de Soumoy	1.353.270
Couvin	Collecteur de GONRIEUX-PRESGAUX (Egouttage rue du Fourneau)	860.894
Gesves	Collecteur de Tienne Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	3.525.833
Gesves	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1.327.405

8.503.396

Autres chantiers initiés en 2025

COMMUNE	INTITULE	Montant Adjudication (€)
Beauraing	Travaux d'adduction d'eau à Feschaux	1.297.530
Florennes	Alimentation en eau de la ZACC Nord	170.079
Florennes	Aménagement Génie civil et Electromécanique pour un traitement charbon actif à la prise d'eau de Flavion	999.313

2.466.922

Chantiers "Assainissement" en cours en 2025

COMMUNE	INTITULE	Montant Adjudication (€)
Andenne	Station de pompage de PEU D'EAU	740.295
Assesse	Collecteur du Hameau	659.814
Ciney	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	12.897.299
Couvin	Collecteur de PESCHE	3.354.929
Couvin	Station d'épuration de PESCHE	948.813
Florennes	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de FLORENNES - phase 1	1.559.212
Hastière	Collecteur et station d'épuration de MAURENNE-HASTIERE	861.472
Ohey	Station de pompage et refoulement et égouttage du village de PERWEZ-ENCONDROZ	1.413.779

Somme-Leuze	Station d'épuration d'Heure	1.173.066
Vresse-sur-Semois	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière	1.245.440
Walcourt	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	2.489.716
Yvoir	Construction de la station d'épuration de Spontin	2.406.211
Yvoir	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin lot 1	3.187.651

32.937.696

Chantiers en attente

COMMUNE	INTITULE	Montant Adjudication (€)
Couvin	Station d'épuration de GONRIEUX	3.354.929
Somme-Leuze	Collecteur et station d'épuration de HOGNE	2.974.169
Walcourt	Construction de la station d'épuration de Berzée	5.555.156

11.884.253

Les ingénieurs de projets sont toujours « fonctionnaire dirigeant » de leurs projets respectifs, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions techniques des cahiers des charges, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Ils sont accompagnés du « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d'assainissement. Celui-ci se compose de trois personnes à compétence génie civil et deux personnes à compétence électromécanique.

Les 2 contrôleurs électromécaniques contrôlent également les pompages pour les travaux du Service SERVEG. Ils participent également avec l'ingénieur électromécanicien à des réunions transversales avec le Service d'Exploitation Eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions électromécaniques ainsi que de la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.

2.3 GPAA- Gestion Publique de l'Assainissement Autonome

La Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été confiée à la SPGE par le décret du 23 juin 2016 avec la participation des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Les modalités d'application de ce décret ont été traduites par un arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 et son application a pris effet le 1^{er} janvier 2018.

Les diverses missions des OAA et donc de l'INASEP sont :

- les contrôles des Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI) relevant de la GPAA ;
- le rôle de proximité et sensibilisation des différents publics cibles ;
- la participation au suivi de la plateforme informatique relative à la GPAA (« SIGPAA ») ;
- la relation avec les vidangeurs agréés pour les boues excédentaires des SEI relevant de la GPAA.

Ces missions sont reprises par le Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux avec la collaboration de 2 mi-temps du Service exploitation, personnel qui est payé par la SPGE. Une nouvelle référente INASEP a été désignée, ce qui a permis de réorganiser et améliorer le service rendu.

Les prestations de contrôleurs stagnent par rapport aux attentes qui ne reflètent vraisemblablement pas le nombre de systèmes d'épuration individuelle installés. Nous constatons néanmoins une hausse et une uniformisation des contrôles suite à la réorganisation du service dont la création d'une adresse commune...

Le manuel de procédure et le programme des études des zones prioritaires en assainissement autonome ont été finalisés en 2025 pour les 3 années suivantes, elles recommenceront en 2026 et ainsi viendront augmenter la charge de travail inhérente à la GPAA.

2.4 Autres activités

En complément aux activités citées précédemment, le Bureau d'études continue à mettre ses compétences au service des domaines suivants.

Protection des captages

Suivi des études de délimitation des zones de prévention de captage et détermination des programmes d'actions associés tant en interne pour le Service Production-Distribution d'eau de l'INASEP qu'en externe. Signalons une modification réglementaire passée en 2019, qui impose un Rapport d'Études d'Impact Environnemental (REIE) sur les ouvrages encore en cours d'étude. La création du Centre de Services Partagés « Prevent'Eaux » a permis de leur confier la rédaction de ces RIE, facilitant ainsi l'avancement et la finalisation des dossiers dont deux ont pu être déposés en 2025. Par ailleurs, suite à une réflexion interne à la distribution d'eau,

et compte tenu des changements hydrologiques en cours, plusieurs captages, initialement proposé l'abandon, seront maintenus et devront faire l'objet d'une étude de protection. Au total, 19 ouvrages sont toujours en cours d'étude.

Etudes de zone

Etude et détermination des études de zones sur le territoire de la Province de Namur, tant en zone prioritaire (zone de prévention captage, baignade, PGDH3) qu'en dehors et suivi des modifications des PASH (Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique).

Conseils

Conseils divers aux associés communaux (permis d'urbanisme, développement ZACC...) et conseils au Bureau Economique de la Province liés aux aménagements ou aux développements de Zones d'Activités Economiques concernant la gestion des eaux.

2.5 Service d'Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées

2.5.1 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)

La déclaration environnementale EMAS reprend les chiffres les plus importants résumant notre activité sur le plan environnemental. Le présent rapport a pour but de la compléter.

Outre les innombrables défis journaliers de l'exploitation (vétusté des ouvrages, pannes, pollution et rejets illicites, process...), les programmes d'amélioration continue, la réalisation et le suivi des audits (bilan carbone, énergie...) et le suivi financier précis qu'implique le nouveau contrat de service, notons les éléments suivants :

- Adaptations comptables et administratives issues de l'application du Contrat de Service Unique passé avec la SPGE.
- Développement d'une application sur tablette permettant au personnel d'enregistrer ses prestations et de recevoir les consignes.
- Augmentation du rythme et de l'exhaustivité des informations à transmettre à la SPGE. Cet aspect alourdit le travail des équipes de terrains.
- Renouvellement du marché de valorisation agricole des boues et mise en place d'une filière de co-compostage (à l'étranger).
- Installation de panneaux photovoltaïques sur toutes les surfaces disponibles autour de nos sites (7.800 panneaux pour une surface totale de 15,5 ha – non encore finalisé).
- À la suite du bris irréversible de son biodisque, conversion du process de la station d'Achêne en une boue activée (en l'attente de son démantèlement).
- Gestion d'une crise issue d'une panne importante du filtre presse de la station de Lives sur Meuse (convoyage des boues à l'InBW).

- Création de 2 lagunes sur les trop-pleins de déversoirs d'orage en amont du lac de Bambois (projets financés par la Banque Européenne d'investissement).
- Remplacement des biodisques des stations de Rienne et Gedinne.
- Élaboration d'un projet de réutilisation d'eau épurée (REUSE) au bénéfice de l'entreprise de gestion de déchets CETT à Rochefort (pour signature en 2026).
- Désignation d'un technicien agronome chargé de la gestion des stations d'épuration extensives et lagunages.
- Poursuite du programme de rénovation des tableaux électriques.
- Centralisation des équipes de maintenance dans le nouvel atelier de Ciney.
- Création d'une fosse à curures sur la station d'épuration de Lives-sur-Meuse.
- Prise en charge de l'exploitation technique de la piscine de Jambes.
- Réalisation d'un marché d'entretien des cabines haute tension incluant une formation du personnel habilité à leur réarmement.
- Création du carport photovoltaïque du centre administratif de Naninne.
- Installation d'un échangeur de chaleur sur l'effluent de la station d'épuration de Mornimont.
- Finalisation du programme d'installation des broyeurs sur les vortex de Namur.

2.5.2 Evolution du parc d'ouvrages en exploitation

Ouvrages	Communes	Capacités	Date RP
Stations d'épuration mises en service			
Assesse	Assesse	1500	25-04-25
Villers-le-Gambon	Philippeville	550	25-04-25
Falmignoul	Dinant	800	07-07-25
Anthée	Onhaye	425	17-12-25
Total des STEPs mises en service		3.275 EH	4 stations
Stations d'épuration mises à l'arrêt			
Aucune			
Total			0 station
Stations de pompage			
Silenrieux	Cerfontaine		24-01-25
Erpent Sorbiers	Namur		26-02-25
Ciney extension PAE condrolys 2	Ciney		13-08-25
Total des pompages mis en service			3 pompages
Collecteurs		Longueurs	
Silenrieux	Cerfontaine	2,2	24-01-25
Heure	Somme-Leuze	1,0	28-11-25

Longueur totale de canalisation		3,2 km	
---------------------------------	--	--------	--

Outre les 113 stations d'épuration, le parc d'ouvrages compte 352 pompages (vortex et bassins d'orages inclus) répartis sur un réseau de collecteurs gravitaires long de 442 km, des conduites sous pression de 147 km et sous vide de 3 km, soit 589 km de canalisations au total.

2.5.3 Evolution de la situation en personnel

- Ouvrages SPGE

La trajectoire de l'effectif en personnel affecté à l'assainissement est la suivante :

Années	2024	2025	2026	2027
Effectif (ETP)	95,23	97,13	98,43	100,63

Dans les faits, cette trajectoire subit un certain décalage vu la mise en service de certains nouveaux sites et surtout vu la difficulté de recruter des profils d'électromécanicien, toutes spécialisations et tous niveaux confondus.

2.5.4 Suivi des objectifs mentionnés dans le contrat de service

Les objectifs non évalués par des KPI sont les suivants.

1. Réalisation d'une opération pilote en vue de la conception et de l'expérimentation d'un modèle de reprise de l'entretien des réseaux d'égouttage

Cet objectif est assumé par le Service Gestion des Réseaux d'égouttage (GRE) de notre Département Services Aux Associés (SAA). Il bénéficie en effet des ressources humaines et des compétences adaptées. Un compte rendu est donc présenté dans le rapport d'activités de ce service.

2. Établissement d'un plan prévisionnel identifiant les besoins en recrutement du secteur de l'assainissement en lien avec les missions du contrat de service et identifier l'évolution des compétences requises dans les métiers de l'assainissement

Le calcul du montant de l'enveloppe financière des dépenses en matière de personnel a nécessité une projection de l'effectif nécessaire par catégorie de qualification jusqu'en 2027. Cet objectif peut donc être considéré comme atteint.

3. Mise en conformité des réseaux intérieurs d'eau du parc de STEPs présents et à venir

Bien que non budgété dans la trajectoire du personnel, nous avons affecté une personne temps plein à ce travail durant 6 mois. Tous les sites ont été audités et les informations transmises à la SPGE. Les non-conformités, dont la dangerosité est marquée, ont été corrigées immédiatement. La correction des autres non-conformités sera centralisée par un marché passé par la SPGE.

2.5.5 Suivi des KPI mentionnés dans le contrat de service

KPI 1 téqCO₂/m³ entrant en assainissement

Il s'agit de la somme de l'ensemble des énergies consommées par tous les ouvrages (Electricité HT et BT, gaz, combustibles de roulage et de chauffage) converties en téqCO₂ divisée par le nombre de m³ entrant dans les stations d'épuration (hors surverse).

Le suivi de ce KPI reste complexe notamment en raison de la reprise des factures d'électricité par la SPGE. Son calcul implique la collaboration de celle-ci.

KPI 3 téqCO₂/EH entrant en assainissement

Il s'agit de la somme de l'ensemble des énergies consommées par tous les ouvrages (Electricité HT et BT, gaz, combustibles de roulage et de chauffage) converties en téqCO₂ divisée par le nombre de m³ pompés par les stations de pompage (hors surverse) (mesurés ou calculés).
Objectif : diminution quinquennale de 5 %, par rapport à la moyenne 2018-2022, mise en stand-by pendant 3 ans, le temps d'évaluer/adapter l'indicateur, ainsi que l'opportunité d'y adjoindre un incitant.

Même remarque que ci-dessus.

KPI 4 facteur de dilution

Préalable

Après une année 2024 particulièrement pluvieuse (1 075 mm), avec ses 620 mm seulement, l'année 2025 se classe parmi les plus sèches (et chaudes) depuis les suivis météorologiques. Le printemps a même été le 2^{ème} plus sec depuis 1883 !

Le nombre d'équivalents habitants hydrauliques (le volume d'eau traité) a donc été nettement réduit par rapport à 2024 : 620.705 EH. 45.460.129 m³ d'eaux usées ont tout même été épurés par nos stations d'épuration et nos pompages avant d'aboutir dans la nature.

Années	Charge biologique traitée (eh)	Charge hydraulique traitée (eh)
2005	109.546	253.892
2006	125.631	278.834
2007	83.333	306.634
2008	89.158	335.935
2009	132.170	326.625
2010	140.362	349.779

2011	178.835	373.640
2012	182.149	478.309
2013	231.564	515.916
2014	220.412	552.064
2015	244.025	572.742
2016	189.475	692.978
2017	211.765	600.228
2018	214.189	624.866
2019	230.050	705.476
2020	196.024	695.290
2021	209.192	807.893
2022	245.068	620.705
2023	315.654	764.048
2024	238.392	883.950
2025	220.900	691.935

Assez curieusement, la pollution captée par nos stations est inférieure par rapport à 2024.

Calcul du KPI 4

Le KPI 4 est la moyenne pondérée (par la capacité nominale) des facteurs de dilution mesurés sur la DCO et le NH4, pour toutes les stations d'épuration. Le facteur de dilution est la valeur nominale (520 mg/l pour la DCO et 32 mg/l pour le NH4) divisée la valeur mesurée -1. F-DCO=(520/x)-1

F-NH4 = (32/y)-1

F = moyenne de F-NH4 et F-DCO"

Objectif : pourcentage d'amélioration à définir, après 3 ans.

La valeur de ce KPI reste à définir.

Chaque volume d'eau usée traité par nos sites contient donc environ la moitié d'eau propre.

Ce fait constitue la principale thématique technique, environnementale et financière de l'assainissement des eaux usées urbaines telle que réalisée majoritairement en Wallonie, par le biais de réseaux d'égouttage unitaires. Par exemple, les coûts de pompage de l'eau sont doublés à la suite de la dilution de l'eau. De même, les sédiments (terre, limons...) entraînés lors des pluies représentent environ 50 % du poids des boues résiduelles. En première approximation donc, les coûts d'élimination des boues sont donc doublés à la suite de ce schéma de collecte et d'assainissement des eaux usées.

Ces chiffres illustrent les conséquences financières très importantes résultant de l'évacuation des eaux claires dans les réseaux d'égout et les collecteurs.

A cet impact financier s'ajoute un coût environnemental puisque ces "surdébites" qui ne peuvent être acheminés totalement aux stations d'épuration aboutissent dans nos cours d'eaux sans traitement épuratoire (rejet au niveau des déversoirs d'orage et trop pleins).

KPI 5 ratio kWh produit en énergie renouvelable sur la consommation totale

Il s'agit du ratio entre la somme de tous les kWh renouvelables produits sur l'ensemble des sites d'assainissement (et de démergement) et la moyenne 2018-2022 de la somme de toutes les consommations en kWh consommés par l'ensemble des ouvrages d'assainissement et de démergement, toutes énergies confondues.

Objectif : augmentation quinquennale de 3 %, 5 % ou 7 % selon l'OAA. Données non encore disponibles.

Notons néanmoins qu'en 2025, 1,45 % (contre 1,35 % en 2024) de l'énergie totale consommée était produit par nos propres panneaux solaires. Cette valeur ne tient pas compte du mix énergétique de notre électricité consommée.

KPI 6 efficacité énergétique

Il s'agit, au cours des 3 premières années, du ratio du nombre d'audits réalisés par rapport au nombre d'audits prévus, ainsi que du nombre d'actions réalisées sur le nombre d'actions pointées par l'audit.

Après 3 années, fixation d'une année de référence et évaluation de l'AEE, conformément à la méthodologie de calcul AMURE.

Données non encore disponibles.

En relation avec les KPI ci-dessus, voici néanmoins quelques informations chiffrées intéressantes.

Types de sites	kWh prélevés du réseau
Pompages	7.822.237
Stations d'épurations	14.379.094
Vortex	1.009.138
Total	23.210.469

La consommation totale 2025 est similaire à la consommation 2024. La production d'électricité par les panneaux photovoltaïques (264.692 kWh) représente, en 2025, 1,14 % de la consommation totale.

KPI 7 pourcentage de boues valorisées en agriculture

Il s'agit du ratio entre le tonnage de boues valorisées en agriculture pour toutes les stations d'épuration (TMS) / tonnage de boues produites par toutes les stations (TMS)

Préalable

La production de boue (5.947 TMS – Tonnes de Matières Sèche), excellent indicateur de la charge traitée par nos sites reflète bien la charge réelle mesurée par les analyses de l'eau.

Calcul du KPI 7

Sur les 20.823 tonnes de boues produites en 2025, 70 % (14.597 tonnes) ont été valorisées en agriculture (contre 83 % en 2024). La crise des PFAS est toujours très perceptible. Le complément (soit 4.942 tonnes) a été valorisé thermiquement.

KPI 8 pourcentage moyen de surverse

Il s'agit du ratio entre les charges polluantes perdues au droit des DO (en DCO) et les charges polluantes totales transitant par lesdits DO (en DCO).

Données non encore disponibles.

KPI 9 taux de charge des STEPs

Il s'agit du nombre d'EH réellement traité/nombre d'EH potentiel (exprimé en DCO). Cette évaluation peut être réalisée par STEP ou à l'échelle de la RW, chaque année."

KPI 9 observé : 46.92%.

KPI 10 nombre de plaintes liées à notre activité

Il s'agit du ratio entre le nombre de plaintes annuelles liées à l'activité de l'OAA (reprises dans le registre EMAS) et la capacité nominale de l'ensemble des stations existantes. Cible : moins de 0,1 plainte/1.000 EH nominaux

KPI 10 observé : 0.03 (cible atteinte)

KPI 11 taux de conformité tertiaire azote total

Il s'agit du taux de conformité traitement tertiaire N = (Nbre EH nominaux conformes aux impositions du Code de l'Eau en année N)/(Nbre EH des STEP normées en N existantes au 31/12/N)

Cible : 90 %

KPI 11 observé : 90.27 % (cible atteinte)

Ce chiffre était de 94.7 % en 2024. Dans les faits, la situation ne s'est pas dégradée. L'explication tient au fait que la SPGE a considéré un scope de sites différent. Cette année y sont inclus des

petits sites, faisant partie des grandes agglomérations. Ces petits sites, parfois très vétustes, devraient satisfaire aux normes de rejet de l'agglomération. Cela est techniquement impossible vu leur taille et leur technicité totalement inadaptées. Précédemment, nous évaluions le flux de l'agglomération comprise dans son ensemble, qui est lui, tout à fait conforme. Malgré sa logique, cette réflexion technique n'est plus suivie actuellement par le législateur.

KPI 12 taux de conformité tertiaire phosphore total

Il s'agit du taux de de conformité traitement tertiaire P = (Nbre EH nominaux conformes aux impositions du Code de l'Eau en année N)/(Nbre EH des STEP normées en P existantes au 31/12/N).

Cible : 90%

KIP 12 observé : 99,57 % (cible atteinte)

KPI 13 taux de conformité traitement secondaire

Il s'agit du taux de de conformité traitement secondaire = (Nbre EH nominaux conformes aux impositions du Code de l'Eau en DCO en année N)/(Nbre EH existants au 31/12/N).

Cible 95 %

KPI 13 observé : 99.25 % (cible atteinte)

Pour information : 97.5 % des analyses étaient conformes en 2024.

KPI 14 évolution des coûts d'exploitation/EH

Il s'agit des frais de fonctionnement totaux annuels divisés par les EH nominaux des STEPs exploitées.

Données non encore disponibles.

En effet, une partie importante des coûts ne nous sont pas connus car ils sont supportés directement par la SPGE (énergie, incinération des boues, réactifs, assurances...).

KPI 15 taux d'implémentation innovation

Il s'agit du nombre de projets innovation implémentés. Cible

: 3

Pas de projet référencé actuellement.

KPI 16 taux de gravité des accidents

Il s'agit du nombre de journées calendrier perdues sur le nombre d'heures réellement prestées.

Taux de gravité global : 2,26 (contre 0.34 en 2024 - fortement influencé par les congés de maladie longue durée d'un nombre très réduit de personnes).

KPI 17 taux de fréquence des accidents

Il s'agit de la somme des accidents de travail au cours de l'année sur le nombre d'heures réellement prestées.

Taux de fréquence : 21,28 (contre 44.11 en 2024)

KPI 18 taux d'absentéisme

Il s'agit du nombre d'heures couvert par des certificats (hors accident de travail) par tous les agents de l'exploitation / nombre d'heures théoriques desdits agents (à convertir en %). Le taux d'absentéisme a été de 9,75 % (contre 7,13% en 2024 – fortement influencé par quelques personnes en maladie longue durée).

2.5.6 Ouvrages tiers

La piscine de Jambes a été prise en exploitation fin juillet 2025.

Inversement, la station d'épuration du CET de Chapois a été transférée à la SPAQUE.

SITES	2021 € HTVA	2022 € HTVA	2023 € HTVA	2024 € HTVA	2025 € HTVA
STATION D'EPURATION DE CHAPOIS	140.384	29.605	84.248	30.359	7.763
PISCINE ET DOMAINE DE CHEVETOGNE	39.608	82.359	74.206	50.078	58.887
STATION D'EPURATION DU MARCHE COUVERT DE CINEY	38.446	35.375	37.998	40.295	
STATION D'EPURATION DE L'ITCAA DE SURALEE	20.146	8.849	12.690	9.929	10.323
STATION D'EPURATION DE LA FONTAINE DU ROY A MATAGNE	3.947	3.962	4.874	4.856	5.086
STATION D'EPURATION DES BARRAGES DE L'EAU D'HEURE	1.175	2.828	1.474	1.495	1.500
STATION DE POMPAGE DE L'ABBAYE NOTRE DAME à ROCHEFORT	2.553	2.529	3.101	2.404	2.028
STATION DE POMPAGE DE MAURENNE	811	813	878	878	930
STATION D'EPURATION GUEULE DU LOUP A SAUTOUR	1.375	254	369	295	778
STATION DE POMPAGE CLOS DU ROBINIAS A CINEY	885	502	570	531	977
STATION D'EPURATION DU MANEGE DE GESVES		14.011	3.423	3.789	5.286
STATION D'EPURATION DU ZONING DE BAILLONVILLE BEP			51.466	14.322	9.224
MORIALME FAYAT			29.425		
PISCINE DE SAINT SERVAIS				139.609	141.792
PISCINE DE JAMBES					73.026
PISCINE DE BEAURAING			337		
PISCINE DE FLORENNES		3.039	48.426	49.993	82.640
PISCINE DE BIESME			29.425	51.632	88.109

PISCINE DE WALCOURT				20.132	23.979
TURBINE HYDRAULIQUE WANLIN	1.828	1.634	1.862	2.311	638
ECOLYS	1.704	2.146	5.245	3.144	4.255
MECALYS PETIT WARET ZONING	1.696	5.157	9.144	7.224	7.763
PPGE JANSON-ORBAN ANDENNE	1.740	1.782	3.151	3.850	2.794
LAGUNES BEP SORINNES	2.558	2.558	178		529
CONFLUENCE GROGNON			1.304	1.657	1.987
FONTAINE NISMES			401	274	293
FONTAINES NAMUR				18.208	43.009
TIERS DIVERS					
GRAND TOTAL €	258.855	192.846	305.767	375.684	573.597

2.5.7 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)

En application du nouveau contrat de service, les frais généraux jadis produits par le suivi des DIHEC sont compris dans l'enveloppe forfaitaire. Seuls les frais généraux sur les travaux réalisés en droit de tirage (avec le concours d'un bureau d'études) sont gérés selon les modalités des investissements.

Nom ouvrage	Nom du Dossier	Montant adjudé	Date de réception/fin des travaux
Station d'épuration de Somtet	Démontage toitures	7.118 €	30-09-25
ATELIER DE CINEY ATT	Aménagement Atelier Ciney 2-Lot5 Abords EA1+EA2+EA3	85.762 €	17-03-25
ATELIER DE CINEY ATT	Aménagement des abords - Avenant 1	23.024 €	17-03-25
Station d'épuration de Namur (Lives Brumagne)	Chariot élévateur PCRA	74.780 €	19-05-25
ATELIER DE CINEY	Remplacement éclairage par LED	6.619 €	24-02-25
Station d'épuration de Natoye	Rénovation Décanteur Step Natoye	8.830 €	01-07-25
Station d'épuration de Mettet (Devant-Les-Bois)	Tranchée pour cables BT	16.904 €	04-03-25
Station d'épuration de Namur (Lives Brumagne)	Traitement des PCR	63.542 €	17-03-25
ATELIER DE CINEY ATT	Fourniture chariot élévateur > 2,5 T	19.990 €	19-05-25
Station d'épuration de Saint-Gérard (Belle-Eau)	Création lagune (S063)	30.655 €	01-07-25
Station d'épuration de Fosses-la-ville (Bambois)	Création lagune (S062)	29.220 €	01-07-25
Station d'épuration de Mettet (Devant-Les-Bois)	avenant 1 : ajout chambres de tirage	900 €	04-03-25
Station d'épuration de Mettet (Devant-Les-Bois)	Avenant 2 - déplacement chambre de tirage	1.700 €	04-03-25
ATELIER DE CINEY ATT	Aménagement Atelier Ciney 2 Parachèvement Lot1-Lot2-Lot4 - Lot 1 (Cloisons, faux-plafond) - Avenant 1	1.569 €	01-07-25
ATELIER DE CINEY ATT	Aménagement Atelier Ciney 2 Parachèvement Lot1-Lot2-Lot4 - Lot 2 (Menuiseries intérieures) - Avenant 1	4.169 €	01-07-25
ATELIER DE CINEY ATT	Aménagement Atelier Ciney 2 Parachèvement Lot1-Lot2-Lot4 - Lot 4 (Peinture) - Avenant 1	1.341 €	01-07-25
ATELIER DE CINEY ATT	Aménagement Atelier Ciney 2 - Techniques spéciales Lot2 (Chauffage, HVAC) - Avenant	2.426 €	22-04-25
Station d'épuration de Namur (Lives Brumagne)	Traitement des PCR - avenant 1	31.635 €	17-03-25
Station d'épuration de Gelbressée	Réparation goulotte bassin d'orage	7.217 €	07-04-25
Sorée Maubry	Remplacement TGBT	17.185 €	05-06-25
Station d'épuration de Mettet (Devant-Les-Bois)	Remplacement TGBT	23.184 €	05-06-25
Station d'épuration de Sorée	Remplacement TGBT	31.402 €	05-06-25
Station d'épuration de Florennes Saint-Aubin	Aménag abords pour prises élect et garage camion	44.598 €	23-06-25
Station d'épuration de Florennes Saint-Aubin	Aménag abords pour prises élect et garage camion - Avenant	7.915 €	23-06-25
ATELIER DE CINEY ATT	Remplacement verrière toiture	21.209 €	29-09-25
Jambes écluse des grand malade	remplacement de la passerelle	27.734 €	31-08-25
CO - BIOUL	ECP	25.702 €	25-10-25
Siège Social INASEP	Suppression de la 2 G -> passage en 5 G	28.250 €	10-06-25
Station d'épuration de Corroy-Le-Château	Remplacement châssis	21.159 €	20-10-25
CO - VILLERS-SUR-LESSE	Sinistre inondation 2021 - Réparation conduite EU sur ponts	9.501 €	15-10-25

CO - VILLERS-SUR-LESSE	Sinistre inondation 2021 - Réparation câble électrique EU sur ponts	17.913	15-10-25
Siège social INASEP	fourniture caméras de surveillance et enregistreur	14.309	17-07-25
ATELIER DE CINEY ATT	fourniture de pompes et pièces détachées	72.317	29-08-25
Siège social INASEP	Achat diffuseurs fines bulles	34.557	28-07-25
CO - BIOUL	ECP - Avenant 1	6.595	25-10-25
Siège social INASEP	Aménagements véhicules	99.790	30-04-25
Station d'épuration de Rienne	Aménagement pour implantation PV Accepté en Dihec exceptionnellement (voir mail)	210	30-11-25
Station d'épuration de Pont de Wépion (Profondeville)	Aménagement pour implantation PV Accepté en Dihec exceptionnellement (voir mail)	8.500	30-11-25
Station d'épuration de Couvin Mariembourg-Nismes	Aménagement pour implantation PV Accepté en Dihec exceptionnellement (voir mail)	4.450	30-11-25
Station d'épuration de Godinne Annevoie	Aménagement pour implantation PV	23.083	30-11-25
Station d'épuration de Godinne Annevoie	Aménagement pour implantation PV - Avenant 1	1.516	30-11-25
Station d'épuration de Namur (Lives Brumagne)	Sécurisation recirculation des boues achat pompes	32.295	30-11-25
Total	42 dossiers finalisés en 2025 pour	987.743 €	

Chapitre 3. Service Production Distribution d'eau

Chiffres clés :

+40.333 compteurs

+ 94.000 populations desservies

2.844.351 m³ distribués

1.285 km de canalisations

61,6 ETP

Consommation moyenne par famille : d'environ 67 m³/compteur

3.1. FAITS MARQUANTS

Une réorganisation de l'effectif qui se poursuit

L'année 2025 était annoncée comme année de transition et cela s'est confirmé. De nouveaux objectifs ont été définis et ont impliqué une réorganisation ou du moins quelques ajustements afin d'y répondre le plus efficacement possible.

Ces objectifs concernent essentiellement le renouvellement de nos réseaux et la restauration de nos ouvrages de production et ils sont directement conditionnés par la nécessité de réviser notre prix de vente de l'eau.

L'organigramme mis en place fin 2024 a pris progressivement forme et il devra se consolider et se stabiliser pour l'année 2026.

Constitution et introduction du dossier de demande d'augmentation du CVD (Coût Vérité de Distribution)

Le dossier a été introduit fin 2025 et la révision de notre prix de vente de l'eau est indispensable si nous souhaitons pérenniser les activités de la DE.

Les principaux objectifs sont les suivants.

- Maintenir la performance de nos services.
- Investir dans le renouvellement de notre réseau, le remplacement des compteurs, la rénovation de nos ouvrages de production.
- Résorber l'inflation.
- Couvrir l'impact de l'augmentation du CVP (Coût Vérité de Production).

Nous espérons pouvoir appliquer ce nouveau tarif au plus tôt en 2026 et cela, afin de concrétiser les investissements définis et en lien avec les objectifs précités.

Un avancement conséquent dans le réaménagement de notre site

Le réaménagement du site, entrepris en 2024, s'est poursuivi en 2025 et la quasi-totalité des locaux administratifs a été rénovée. A cela s'ajoute notamment le relooking de notre réfectoire ainsi que de notre accueil.

Il reste essentiellement à restaurer/moderniser les locaux techniques et à réaménager le parking situé sur l'arrière du bâtiment. Ces projets sont d'ores et déjà lancés et verront le jour courant de l'année 2026.

ISO 9001 – Re certification confirmée

La reconduction de notre certification obtenue en novembre 2024 a été conditionnée par un nouvel audit. Sous l'impulsion de notre nouvelle responsable QHSE, de nombreux ateliers ont été mis en place courant 2025 afin d'aborder les différentes non-conformités et de définir les actions à mener afin d'y remédier.

L'audit est planifié début 2026 et nous avons bon espoir de lever les différentes non-conformités.

Flavion – démarrage des travaux

Les installations de Flavion, à l'arrêt depuis fin 2023, font l'objet de travaux conséquents qui ont débuté fin 2025.

Pour rappel, la décision avait été prise de mettre cette installation de production à l'arrêt suite à 'l'actualité PFAS' et aux valeurs mesurées proches de la valeur indicative (la transposition de la norme européenne n'était pas encore en vigueur à l'époque) pour la somme des 20 PFAS. Les travaux consistent en la réalisation d'une dalle béton permettant d'accueillir 2 filtres à charbon actif, la réalisation d'un local pour la chloration et le placement d'une nouvelle cabine haute tension.

La fin des travaux et la remise en service des installations sont planifiées courant du mois de mai 2025.

Organisation d'un Job Day en partenariat avec les Services Com et RH

Ce Job Day s'est déroulé les 21 et 22 novembre et ce fût un véritable succès. Un grand nombre d'agents de la DE et du LABO se sont impliqués dans l'organisation de cette journée, au même titre que les Services Com et RH. Ce fût l'occasion de faire découvrir les activités diverses que

nous menons sur le site de Philippeville. Les retombées ont été très positives et bon nombre de participants se sont montrés intéressés par nos métiers.

3.2. SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE

3.2.1. Objectifs

La mise en place d'un système de management de la qualité certifié sur la base de l'ISO 9001 est un des objectifs prévus dans le Plan Stratégique 2020-2022.

Le système de management de la qualité a été certifié conforme à la norme ISO 9001 :2015 (certificat d'approbation LRQA n° 10416954 du 23 décembre 2021).

Les objectifs pour l'année 2025 découlent du Plan Stratégique et de la démarche qualité entreprise à savoir :

- Enregistrer et répondre aux points d'attention, pistes de réflexion et opportunités d'amélioration identifiés lors des audits de certification et de surveillance.
- Contribuer à l'élaboration des objectifs du Plan Stratégique 2023-25.
- Poursuivre les activités liées aux exigences de la norme :
 - Orientation stratégique, contexte, exigences légales...
 - Approche processus
 - Gestion des risques et opportunités
 - Objectifs, planification
 - Mise en œuvre des activités des processus
 - Maîtrise documentaire du système
 - Support, évaluation des compétences, évaluation des prestataires
 - Gestion des non-conformités et actions correctives
 - Mesure et surveillance de l'efficacité des processus
 - Audits internes
 - Revue de direction En particulier :
 - Poursuivre les améliorations en matière d'indicateurs de surveillance
 - Assurer le suivi des audits externes
 - Migrer les documents du système qualité d'Alfresco vers la solution qui sera retenue par l'INASEP

3.2.2. Services concernés

Cet objectif implique les services (techniques et administratifs) de distribution d'eau proprement dits mais aussi les Services Supports :

- Les Ressources Humaines.
- Le Service Communication.
- L'Informatique.
- Le SIPP.

3.2.3. Les activités réalisées en 2025

Renouvellement de +/- 2 000 m de conduites

Il a été décidé, à la mi 2025, de relancer les grandes manœuvres et de réattaquer les travaux de renouvellement et remplacement des tronçons les plus critiques.

Ces travaux, essentiellement réalisés en interne, nous ont permis de remplacer quasiment 1.500 mètres de conduites présentant des fuites fréquentes et/ou importantes.

Ces travaux stratégiques visent bien évidemment à améliorer les rendements de nos réseaux.

Restauration et sécurisation des ouvrages de la DE

L'inventaire des sites, débuté fin 2024, s'est poursuivi en 2025 mais n'est pas encore finalisé.

En parallèle, nous avons débuté la rénovation de plusieurs sites présentant un état de vétusté important ou nécessitant une intervention en urgence.

Pour exemple :

- Réparation en façade sur le château d'eau Le Mesnil.
- Rénovation du réservoir de Froidfontaine et sécurisation des accès.
- Rénovation de la toiture du site de traitement de Winenne – Puits du Roy et sécurisation de la lagune.
- Mise en place d'une clôture en périphérie du réservoir du Chastrès ainsi que du château d'eau de Cul des Sarts.
- Mise en place de ventilation dans divers ouvrages.

Détection des fuites sur nos réseaux

Le choix s'est porté sur le logiciel Hydroskan et nous avons comme objectif d'équiper un total de 400 compteurs réseaux d'ici 2030.

Ce logiciel permet d'améliorer la détection de fuite en analysant les débits de nuit par télérelève des compteurs réseaux.

3.2.4. PGSSE

La nouvelle Directive Européenne 2020/2184 (16/12/2020) relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, impose une démarche basée sur une généralisation de la planification à titre préventif de la **sécurité sanitaire et les éléments fondés sur les risques** tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Cette imposition se manifeste à travers la mise en œuvre de « **Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau - PGSSE** » fondés sur les directives de qualité pour l'eau de boisson établies par l'OMS.

Le déploiement des PGSSE permet d'instaurer une approche complète, fondée sur les risques, en matière de sécurité sanitaire de l'eau, qui couvre toute la chaîne d'approvisionnement, **depuis la zone de captage jusqu'au point de conformité, en passant par le prélèvement, le traitement, le stockage et la distribution.**

L'évaluation des risques pour les systèmes domestiques de distribution d'eau, également intégrée à la démarche, fait l'objet d'une gestion distincte à travers la mise en application du « CERTIBEAU ».

Le planning prévisionnel du chemin législatif donne les échéances suivantes pour la finalisation de ces PGSSE :

- **Juillet 2027 : pour l'évaluation et la gestion des risques liés aux zones de prises d'eau** (réexamen à des intervalles réguliers d'une durée maximale de six ans).
- **Janvier 2029 : pour l'évaluation et la gestion des risques de l'approvisionnement**, traitement, stockage et distribution, (réexamen à des intervalles réguliers).

À terme, l'INASEP maintiendra 21 prises d'eau et 42 zones de distribution, sur lesquelles les PGSSE devront être établis.

Afin de démarrer les travaux devant permettre de répondre à ces exigences, un poste de responsable PGSSE a été créé l'année dernière.

La première de ces exigences, correspondant au PGSSE proprement dit, est le déploiement d'une méthodologie reposant sur une stratégie générale de gestion préventive et d'anticipation, dont fait partie **l'étude de risques** des différents processus liés à l'exploitation et à la distribution d'eau. Et ce, dans le but de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine.

Le PGSSE doit être dynamique, partagé avec les différents acteurs de terrain des processus liés à la protection des captages, la production, le traitement de l'eau, la distribution, la gestion et le contrôle de la qualité de l'eau, et pratiqué **en valorisant les démarches existantes et menées dans une optique d'amélioration continue.**

Ces notions de « gestion du risque » et d'amélioration continue sont des principes fondamentaux de l'ISO 9001 et de l'ISO 17025.

Si la **démarche de PGSSE est mise en œuvre au cas par cas**, en fonction des spécificités de chaque système de production et de distribution d'eau, la méthodologie développée devra conduire à la définition d'un **plan d'actions** adapté se déclinant sur l'ensemble du système de production et de distribution d'eau et s'inscrivant dans le temps.

Une seconde facette de ce travail sera la création, la formalisation et la mise en place d'outils, avec la participation des autres services concernés. L'ensemble sera intégré dans un processus d'amélioration continue, suivant un cadre de maîtrise de l'impact des actes posés pouvant entraîner une conséquence sur la qualité des eaux.

Indirectement, les autres processus supports, les Ressources Humaines, le Bureau d'études, l'Entretien des ouvrages, seront également concernés par cette phase de suivi des plans d'actions et de vérification de l'efficacité des PGSSE.

À la suite de l'octroi d'un subside du Gouvernement wallon, la SWDE a été chargée d'établir une méthodologie PGSSE commune à l'ensemble des distributeurs wallons. Nous avons intégré les Ateliers de validation de la méthodologie commune afin de suivre leur évolution et de l'expérimenter par la suite sur notre zone-Test de Daussois.

Nous avons également suivi une formation pour l'utilisation de l'outil en cours d'élaboration.

En pratique, il s'agit d'une description du système basée sur la collecte de 4 types de données :

- Environnementales : via application ArcGIS.
- Patrimoniales : par un formulaire à compléter lors de visite sur site.
- Historiques : par des ateliers participatifs.
- Qualité de l'eau : par le site SIQUEP du SPW.

Toutes les informations récoltées pendant l'exercice d'inventaire seront automatiquement associées aux évènements dangereux et aux dangers concernés dans un outil à développer.

L'outil calculera alors automatiquement les risques auxquels nos ouvrages sont exposés.

Ce qui nous amènera à identifier les points critiques, les mesures à prendre ; à définir et mettre en œuvre des plans d'action et à en surveiller l'impact sur le terrain.

Un groupe de travail doit être mis en place afin d'avancer dans ce dossier.

3.3. EVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

3.3.1 Prix de l'eau

Pour l'année 2025, le CVD est passé de 2,962 €/m³ à 2,9952 €/m³.

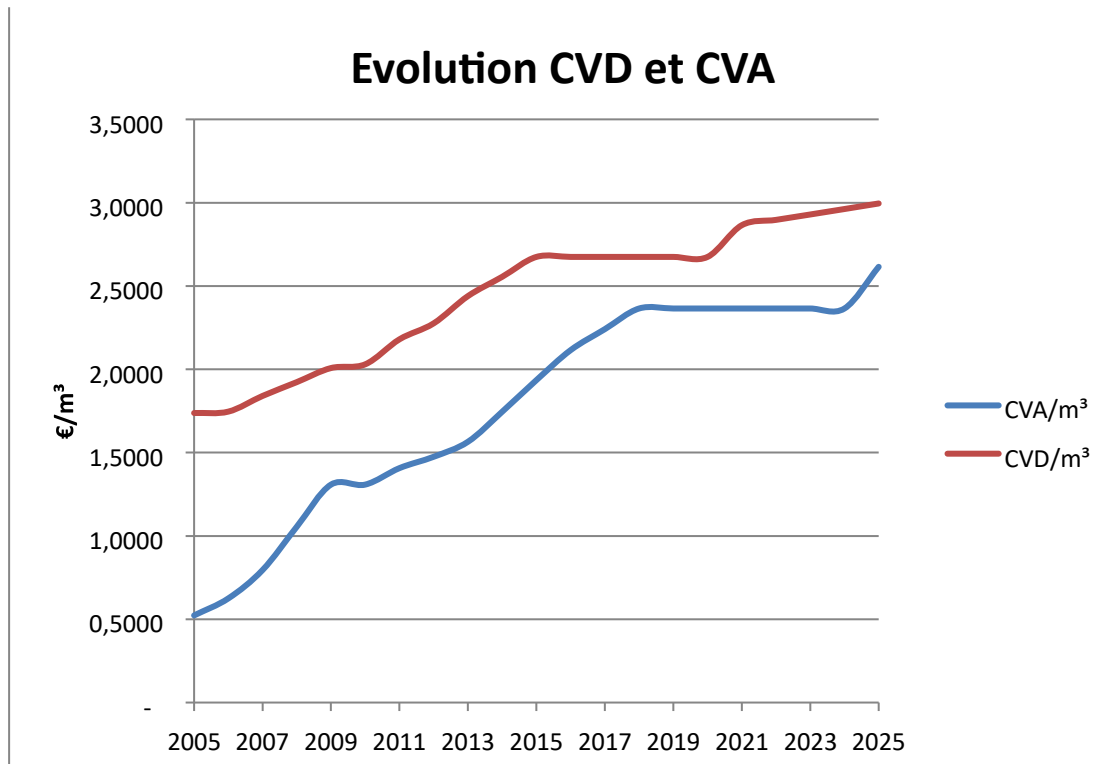
Cette légère augmentation est insuffisante et non représentative du coût réel de distribution. Une nouvelle trajectoire à 5 ans (trajectoire tarifaire 2026 – 2030) a été proposée fin 2025 et le CVD a été réestimé à sa juste valeur en intégrant notamment les investissements nécessaires et indispensables au maintien et à la pérennisation de nos activités mais en essayant également de rattraper l'inflation que nous rencontrons depuis 2015.

L'augmentation souhaitée du CVD, de quelques centimes par m³, aura, au final, un impact modéré sur le portefeuille de nos abonnés et l'estimation de cette augmentation est de l'ordre de 30 à 40 € sur la facture annuelle d'eau.

A titre de comparaison, l'augmentation de la facture d'électricité en 2022 était en moyenne de 750 €.

Année	CVA(m ³)	CVD(m ³)
2021	2,365	2,8647
2022	2,365	2,8968
2023	2,365	2,9292
2024	2,365	2,962
2025	2,615	2,9952

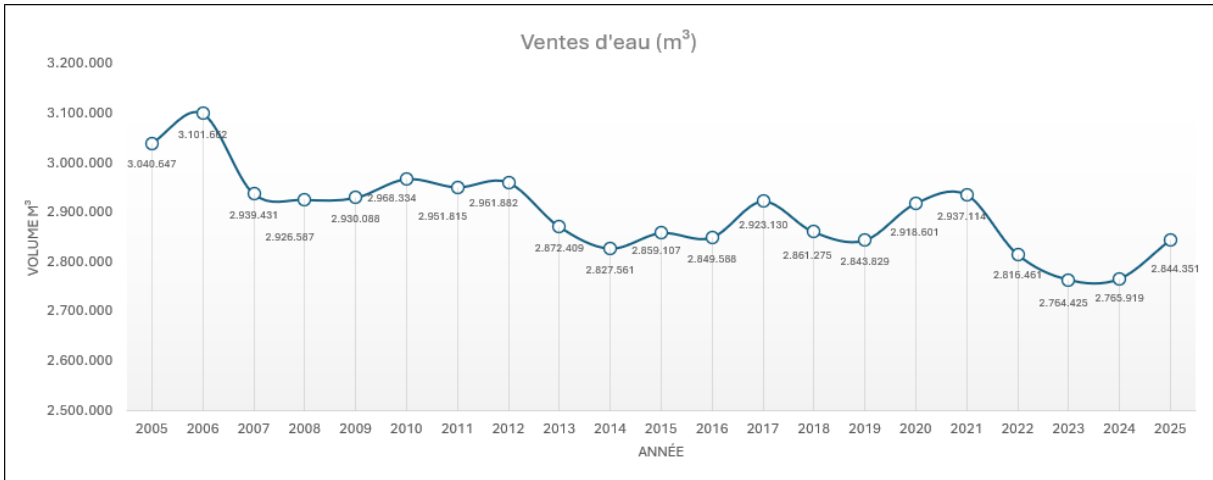
Le CVA, qui était inchangé depuis 2018, a subi une augmentation en 2025.



3.3.2 Ventes d'eau

On constate, pour 2025, une augmentation non négligeable des ventes d'eau en comparaison aux deux années précédentes.

2025 fût effectivement une année plus chaude et plus sèche que 2024 et certains aménagements nous ont permis d'améliorer notre efficacité au niveau de la comptabilisation des volumes d'eau comme ce fût le cas par exemple sur la Base de Florennes.



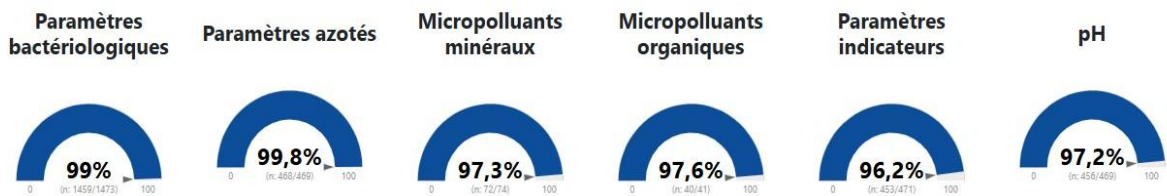
3.4 PRODUCTION

3.4.1 QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES

Bilan des analyses effectuées en 2025 sur les réseaux de distribution de l'INASEP via SIQUEP

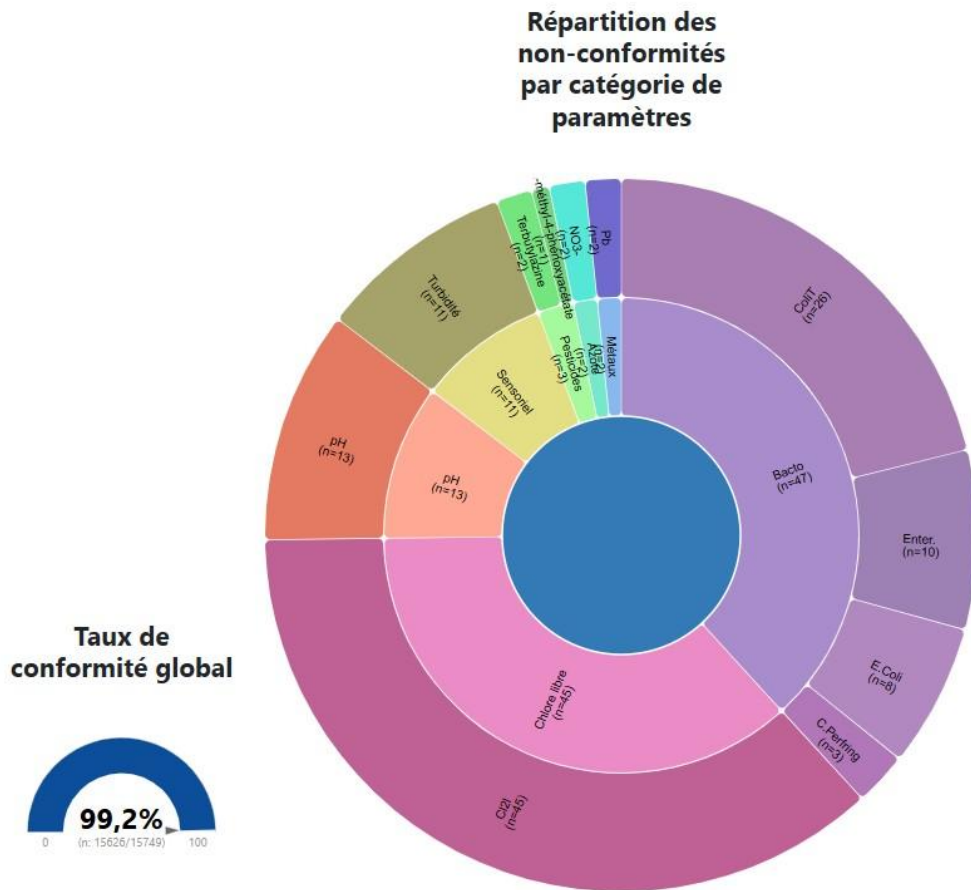
Explication du calcul des indicateurs + rapport de validation SIQUEP

- ☞ Taux de conformité en % = indicateur calculé en fonction du degré de surveillance
- ☞ Taux de conformité corrigé en % = indicateur qui globalise par zone de distribution



Conclusions :

L'ensemble des objectifs sont atteints pour cette année 2025 à l'exception des micropolluants organiques qui sont légèrement inférieurs à la valeur attendue de 99%.



Le taux de conformité global est légèrement supérieur au résultat observé en 2024 (98,8%).

3.4.2 Protection des captages

Voir le chapitre du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux de ce Rapport d'activités

3.5 TRAVAUX

3.5.1 Objectifs

Par rapport à 2024, on constate un net regain au niveau des travaux qui s'élèvent à un total de 1.231.733 € pour l'année 2025.

Une attention toute particulière a été portée au renforcement/renouvellement de nos réseaux ainsi qu'aux remplacements des compteurs.

Cette dynamique réamorçée en 2025 doit se poursuivre si nous voulons atteindre les objectifs fixés et sécuriser nos approvisionnements.

A noter également les travaux de pose d'adduction entre Finnevaux et Feschaux qui ont débuté fin 2025 et qui se poursuivront en 2026.

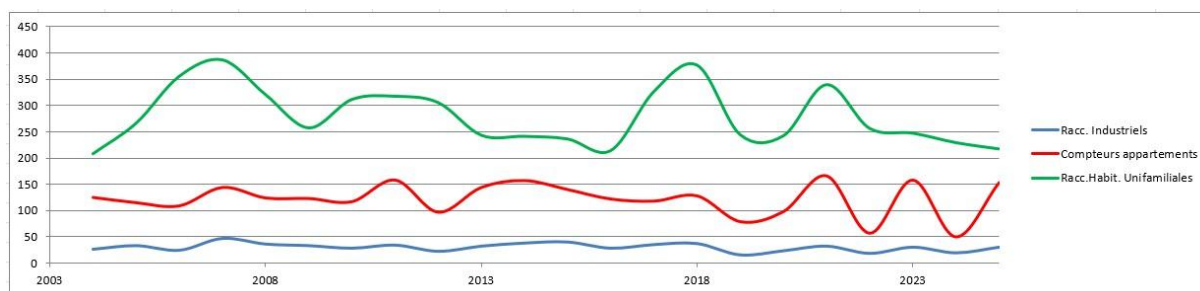
En partenariat avec notre Bureau d'études, il a également été décidé d'étudier certains dossiers particuliers que nous mettrons en exécution dans les années à venir.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2025

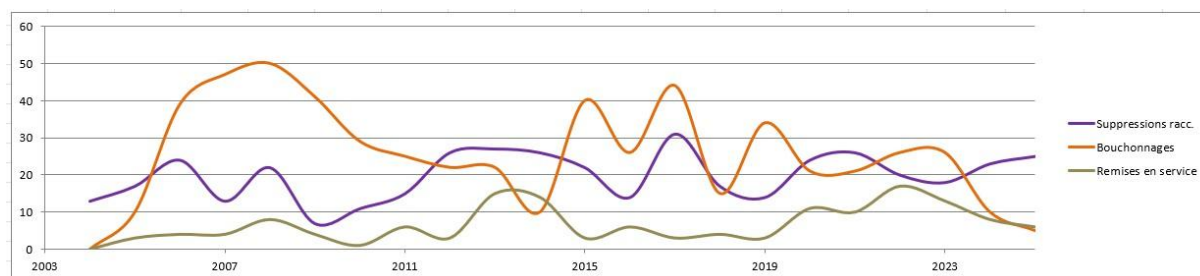
1 - RENFORCEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION (2 281 m et 89 rac) :	NOMBRE	MONTANT
Remplacement de conduites mères, vannes de sectionnement et articles de puges	14	1 633.439,19
2 - ADDUCTION BU vers BEAURAING	NOMBRE	MONTANT
Jonction avec l'adduction BU	1	1 44.463,87
3 -EXTENSIONS RESEAUX AVEC PRIMES	NOMBRE	MONTANT
Extensions du réseau eau	5	1 7.613,32
4 - REMPLACEMENTS DES RACCORDEMENTS EN PLOMB	NOMBRE	MONTANT
Tous réseaux	15	1 65.588,30
5 - REMPLACEMENTS DE RACCORDEMENTS VETUSTES	NOMBRE	MONTANT
Tous réseaux	34	1 113.403,71
6 - REMPLACEMENTS COMPTEURS	NOMBRE	MONTANT
Tous réseaux	2.587	1 218.421,01
7 - OUVRAGES DE PRODUCTION :	NOMBRE	MONTANT
HYDRAULIQUE & ELECTROMECHANIQUE & SECURISATION OUVRAGES	15	1 130.150,40
8 - TRAVAUX AU SIEGE D'EXPLOITATION	NOMBRE	MONTANT
Atelier Electromecanique	1	1 18.653,45

3.5.3 Les raccordements

Pour l'année 2025, nous avons enregistré une hausse des raccordements industriels et des compteurs pour appartements. Par contre, la baisse des raccordements pour habitations unifamiliales constatée en 2024 se poursuit également en 2025.



Au niveau des prestations, la tendance de 2024 se confirme et nous continuons à favoriser les suppressions des raccordements non utilisés au détriments des bouchonnages.



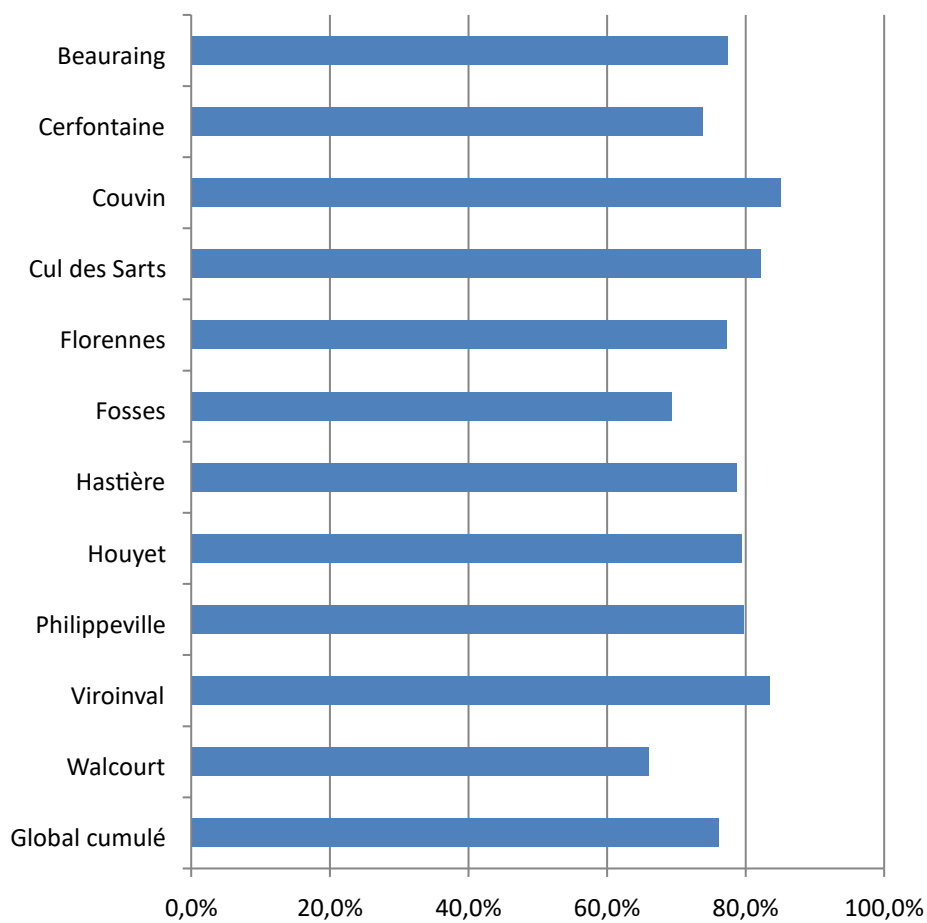
3.5.4 Les rendements réseau

Le rendement moyen de nos réseaux pour l'année 2025 est de 76,19% soit une légère amélioration par rapport à 2024 (75,64 %).

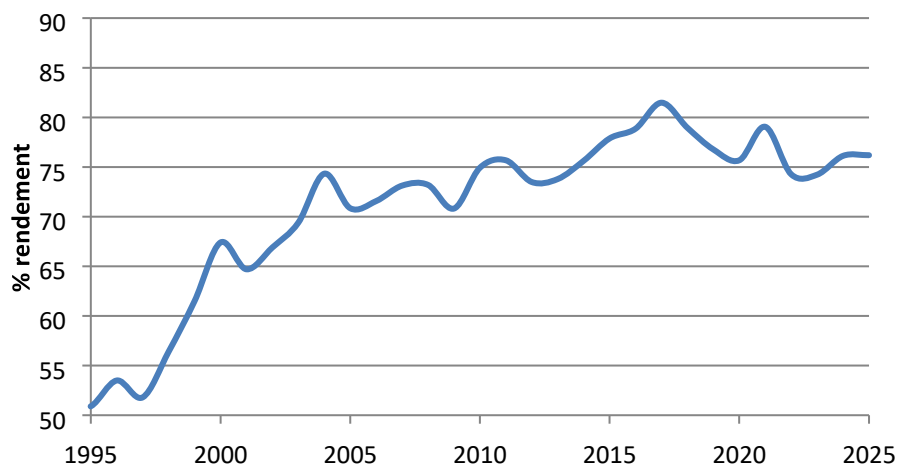
Cette stabilisation de notre rendement est plutôt bon signe et reflète la qualité et l'efficacité de notre service et cela malgré un outil de plus en plus vieillissant d'année en année.

Voici ci-après les rendements par commune et l'évolution sur les 20 dernières années :

Rendements réseaux par Commune



Evolution du rendement réseaux



Ces rendements peuvent toutefois être encore améliorés et toute une série de mesures doivent être prises pour atteindre cet objectif.

En 2025, des travaux ont été réalisés et nous avons pu remplacer +/- 2.000 mètres de conduites. Le remplacement de ces tronçons critiques qui généraient un nombre élevé d'interventions va permettre à nos équipes de se consacrer à d'autres tâches de maintenance et d'entretien de notre réseau.

L'objectif pour les années à venir étant d'atteindre un taux de renouvellement de 0.4% soit un remplacement de +/- 5.200 mètres/an.

3.5.5 Inventaire des sites et rénovation de nos ouvrages de production

A l'instar de nos installations de Flavion qui vont bénéficier d'un sérieux lifting et du placement de 2 filtres à charbon actif, des travaux de rénovation ont également été identifiés pour toute une série d'ouvrages et le plan d'action a été défini.

Ce travail est fastidieux car il y a un total de +/- 200 sites à recenser et à diagnostiquer. Puits de captage, installations de pompage et de traitement, réservoirs, châteaux d'eau...

L'objectif est multiple :

- localisation des sites,
- analyse des installations au niveau des ouvrages de génie civil, locaux et bâtiments,
- analyse des installations techniques (conduites, équipements électromécaniques, installations électriques) ,
- analyse des installations au niveau accès, abords... et bien entendu au niveau de la sécurité.

Comme l'indique le tableau des travaux réalisés en 2025, toute une série d'actions ont d'ores et déjà été entreprises et elles devront se poursuivre afin de rénover nos ouvrages mais également de sécuriser ces derniers.

Chapitre 4. Service Aux Associés

Introduction

Préambule

Le département Service Aux Associés exerce la majeure partie de ses activités pour les affiliés au Bureau d'études de l'INASEP et à l'Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement (AGREA). Le département SAA s'articule sur 3 pôles d'activité et comporte au total 5 services depuis la fusion des services études et travaux de voirie-égouttage en 2022 :

1. Pôle infrastructure
 - a. Le Service d'Études et de Réalisation Voirie-EGouttage (SERVEG)
 - b. Le Service Gestion des Réseaux (GRE)
2. Pôle bâtiment et énergie
 - a. Le Bureau d'études ARchitecture, Technique, Energie et COstruction (ARTENCO)
3. Pôle appui logistique
 - a. Le Service Coordination Sécurité Santé (CSS)
 - b. Le Service Marchés Publics (SMPU)

En termes de modernisation des outils informatiques du département SAA, il faut rappeler qu'un système de gestion de projets informatisés est désormais en fonction depuis 2024 ainsi qu'une centralisation des données digitales présentes dans les différents services du département. Ce système permet désormais des échanges automatisés de données et d'informations entre les services d'appui logistique et les services d'études mais également de fournir périodiquement les données demandées par la SPGE auprès de l'INASEP. Ces améliorations digitales contribuent à diminuer fortement les opérations d'encodages multiples de données et permettent ainsi de réduire le temps de travail pour fournir des reportings et des rapports sur nos activités de réalisation de projets pour nos affiliés, dont fait également partie la SPGE.

Au travers de cette nouvelle architecture informatique, le département a pu développer des tableaux de bord pour le suivi des feuilles de temps et des honoraires facturés, de manière à permettre un suivi régulier des coûts des prestations des services et des recettes financières afin de vérifier les équilibres financiers de nos activités. Pour ce faire, les données des factures et des prestations sont automatiquement importées dans notre base de données centralisée.

Activités générales des services

Service SERVEG

Suite à l'année 2024 intense en matière de projets à étudier, il faut noter que l'activité du Bureau d'études SERVEG s'est majoritairement centrée en 2025 sur les suivis et directions de chantiers de ces projets. Du côté des études, la mise en place d'une année de transition par le Ministre des Pouvoirs Locaux dans l'attente de nouvelles mesures pour l'aide financière régionale aux communes en matière de travaux d'infrastructures, a conduit à un net ralentissement des commandes pour des études de nouveaux projets.

On sait aujourd'hui qu'un système de dotations régionales annuelles aux communes, appelé FERI (Fonds Extraordinaire Régional d'Investissement), remplace l'ancien mécanisme de droit de tirage des PIC. Ce ralentissement a eu un impact sur l'équilibre budgétaire de ce secteur de nos Bureaux d'études et il faudra rester attentif à la mise en œuvre du FERI en 2026 et à la vision à moyen terme de nos activités d'études sachant que les communes n'ont plus de planification effective de leurs travaux de voiries/égouttage à fournir auprès du Ministre.

Par ailleurs, la SPGE a également mis en place, en 2025, de nouvelles procédures de planification et d'approbation des dossiers pour le cofinancement des travaux d'égouttage, et, il faut rester attentif à ces dernières qui, contrairement à la Région, imposent toujours de soumettre les dossiers à chaque stade d'avancement des projets (avant-projet, projet et adjudication) afin d'obtenir leur accord en vue de ce cofinancement. Ces nouvelles mesures de la SPGE ont pour but de « lisser » financièrement les investissements de la SPGE de manière à ce qu'ils ne dépassent pas les montants alloués annuellement à l'égouttage et éviter ainsi les dérives du passé qui conduisaient à des dépassements en fin de programmation des PIC, vu l'afflux de demandes des communes en dernière année de ces plans d'investissements.

En conclusion, il est impératif pour les communes de planifier à plus long terme leurs projets de travaux ; notre équipe du SERVEG a, pour ce faire, entamé, en 2025, une série de visites auprès de nos communes affiliées afin de les informer et de les sensibiliser à ces nouvelles dispositions.

Service GRE

Au-delà de ces activités habituelles en matière de cadastres de réseaux, d'études hydrauliques et d'assistance aux communes en matière de gestion des réseaux (missions AGREA), le Service GRE a activement participé au projet pilote GIEg (Gestion Intégrée de l'Egouttage) initié par la SPGE. Ce projet a pour but principal de créer un modèle d'exploitation, de rénovation et d'entretien des réseaux d'égouts et ce, afin de pouvoir proposer aux communes wallonnes de confier la gestion de leurs égouts aux OAA avec l'appui financier de la SPGE. Une gestion intégrée permettra également d'optimiser et améliorer le traitement des eaux usées aboutissant au travers de ces réseaux à nos stations d'épuration.

Le Service GRE a accepté, dans le cadre du projet GIEg, de prendre la direction et de piloter un groupe de travail, composé des 7 OAA et de la SPGE, pour la création d'un cahier des charges d'entretien et rénovation des chambres de visite sur les réseaux d'égouts. Il s'agit d'un travail important en vue d'améliorer la gestion patrimoniale de ces réseaux ; cette dernière ne faisant bien souvent pas partie des priorités habituelles de travaux alors que les canalisations et les ouvrages existants sont de plus en plus vieillissants. L'INASEP va dès lors, en 2026, se rapprocher des communes affiliées à l'Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement (AGREA) pour évaluer leur intérêt en la matière afin de leur proposer un service d'aide à la gestion patrimoniale de leurs égouts en combinant le service déjà existant d'entretien des canalisations (curage/endoscopie) avec celui des chambres de visite au travers des travaux décrits dans le nouveau cahier des charges précité.

Sur le plan technologique, le Service GRE a continué à améliorer les services proposés par le biais du portail cartographique accessible aux affiliés AGREA au travers d'une nouvelle interface et de nouveaux outils comme la possibilité de réaliser des profils en long des canalisations ou de rechercher les connexions amont et aval au départ d'une chambre de visite d'un réseau. Enfin, notre géomaticien reste fortement impliqué dans la participation de l'INASEP à divers développements sectoriels en matière de cartographie des réseaux avec la SPGE et les autres OAA.

Service ARTENCO

L'activité du Service ARTENCO, en 2025, a été majoritairement axée sur la réalisation et le suivi de chantiers, dont plusieurs dossiers de grandes envergures dans le cadre des PRR (Plan de Reprise et de Résilience européen). On peut citer comme dossiers marquants dans ce cadre, la rénovation des hautes écoles provinciales de Ciney (EPASC) et de la Citadelle (Namur – campus hôtelier) ainsi que le site de Salzinne. Ces projets ont demandé un investissement très important de nos équipes vu les exigences européennes et de la Fédération WallonieBruxelles (FWB), tant en matière de rigueur sur les délais relativement courts à tenir pour la finalisation des travaux (attendues en juin 2026) mais également en termes de reporting technico-administratif pour ces dossiers.

A côté de ces projets PRR, le Service ARTENCO a continué à réaliser des études plus classiques afin de répondre aux attentes habituelles de nos affiliés.

Service CSS

Notre Service Coordination Sécurité Santé remplit, comme chaque année, ses missions pour les projets de travaux de nos affiliés et la SPGE et ce, en appui dans tous les secteurs de nos Bureaux d'études (voiries, égouttage, bâtiments, équipements d'assainissement, distribution d'eau...). Ce service apporte également, le cas échéant et sur demande, ses services pour des projets de nos affiliés qui n'ont pas été traités et étudiés par l'INASEP.

En termes d'activité en 2025, tout comme pour le SERVEG, elle a été fortement liée aux nombreux chantiers qui ont démarré suite au grand nombre de projets étudiés en 2024.

Service SMPU

L'assistance administrative auprès de tous les services et départements de l'INASEP, service rebaptisé de ce fait Service Marchés Publics (SMPU), est un service d'appui logistique dont l'activité est liée à celle des services auprès desquels il apporte ses missions de support administratif.

Dès lors, vu que 2025 représentait essentiellement une année d'exécution de chantiers pour nos Bureaux d'études, ce service a dû principalement gérer le suivi administratif de ces chantiers avec de nombreux états d'avancement à vérifier et formaliser les avenants qui s'avéraient nécessaires. Des procédures de marché ont toutefois été également réalisées pour quelques projets dont l'attribution avait été reportée en début 2025 mais également pour la mise en œuvre de marchés destinés aux autres départements de l'INASEP (Services Supports, SEEU et SDE) sachant que le SMPU est chargé de traiter l'ensemble des marchés publics de notre Intercommunale.

Par ailleurs, ce service s'inscrit dans la continuité en matière de transformation digitale et s'est particulièrement occupé en 2025 de la mise en place de nouveaux échanges de données administratives entre le logiciel 3P et notre entrepôt de données centralisé (datawarehouse), ce qui permet notamment de générer des exports de données réclamés par nos commanditaires comme la SPGE.

Service Études et Réalisation Voirie-EGouttage (SERVEG)

Introduction

Le regroupement du Bureau d'études Voiries-Egouttage et du Service Travaux amorcé en 2022 a continué à fournir des avancées en termes d'efficience en 2025. Cela s'est concrétisé notamment par la remise d'avis quasi systématiques de la Cellule Travaux sur les projets en cours d'étude.

L'effort dans la recherche d'efficience devra se poursuivre en continu.

Dossiers traités en 2025

Cellule Bureau d'études

Études de projets

Au cours de l'année 2025, l'activité du Bureau d'études s'est principalement concentrée sur la réalisation de dossiers financés sur fonds propres par les communes. Cette situation s'explique par le caractère transitoire de l'année, située entre deux programmes de subsides : le PIC 2022-2024 et le FERI 2026-2030.

Dans ce contexte, aucune étude de travaux subsidiés n'a été menée, malgré la prolongation du délai de remise des dossiers du PIC 2022-2024 accordée aux communes en 2025. Cette prolongation faisait suite aux difficultés rencontrées par la SPGE pour financer le grand nombre de dossiers finalisés lors de la dernière année du PIC. Il est toutefois à souligner que le Bureau d'études a respecté ses engagements en introduisant l'ensemble des projets avant la date limite initiale fixée au 30 juin 2024.

Une part significative de l'activité de l'année a été consacrée à la finalisation de projets d'extension de différentes zones d'activité. Ces études représentent une proportion importante du montant total des travaux étudiés.

Afin de compenser la diminution des demandes liée à cette « année blanche » en matière de subsides, le service a encouragé les communes à élaborer des fiches d'avant-projets. Cette démarche vise à anticiper les futurs programmes d'investissement dans le cadre du FERI. Dans ce contexte, une quinzaine de fiches d'avant-projets ont été réalisées.

Sur le plan quantitatif, environ 20 dossiers ont été étudiés et finalisés au cours de l'année 2025.

En complément, une quinzaine de projets ont été initiés en 2025, avec des niveaux d'avancement variés (levés topographiques, avant-projets, plans, etc.).

Enfin, une dizaine de fiches d'avant-projets simplifiées ont été rédigées au cours de cette période.

Divers

Au cours de cette année moins chargée en matière d'études, l'équipe s'est également investie dans la poursuite de la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion de projets, SuitProG. Cet outil vise à centraliser la gestion, la planification et le suivi administratif des projets, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité globale du service.

Projets étudiés et remis en 2025

Commune	Intitulé	Montant de travaux
Beauraing	Voie lente - Interreg	250.000,00 €
BEP	Condrolys phase 2	2.500.000,00 €
BEP	Extension Mettet	2.100.000,00 €
BEP	Extension Mariembourg	4.432.000,00 €
BEP	Condrolys - voirie PME	653.000,00 €
Cerfontaine	Rue de la Bierlée	108.000,00 €
Dinant	Camping devant Bouvignes	140.000,00 €
Eghezée	Parc Hanret	380.000,00 €
Eghezée	Rue du Tombois et Clerc Chêne	548.000,00 €
Eghezée	Rue de la Brasserie	300.000,00 €
Fernelmont	Rue de Forville	380.000,00 €
Fernelmont	Rue des Combattants	120.000,00 €
Gesves	PIMACI Faulx-les-Tombes	228.000,00 €
Hastière	Mobipole	115.000,00 €
Jemeppe	Pose canalisation avenue des Fauvettes	150.000,00 €
Philippeville	Chemin agricole Neuville-Olimbois	450.000,00 €
Rocheftort	Réhabilitation Havrenne	388.000,00 €
Sombreffe	Entretien 2025 à Sombreffe	320.000,00 €
Sombreffe	Accotement 2025 à Sombreffe	220.000,00 €
Yvoir	Pont de Bayenne	178.000,00 €
TOTAL		13.960.000,00 €

Fiches d'avant-projet simplifié rédigées en 2025

Commune	Intitulé
---------	----------

Beauraing	Voie lente Interreg
Beauraing	Rue de Vencimont
Beauraing	Honnay
Beauraing	Castel
Cerfontaine	Rue Wy le Loup
Cerfontaine	Rue de la Bierlée
Cerfontaine	Rue de Daussois
Cerfontaine	Rue de Neuville
Cerfontaine	Rue Rognac
Eghezée	Chaussée de Louvain
Gedinne	Rue de Winenne
Gedinne	Bourseignes Vieille
Gembloux	Estimation réhabilitation
Gesves	FAV
Onhaye	Rue Weillen
Profondeville	FAV Quartier Lesves
Rochefort	Havenne

Projets initiés en 2025

Commune	Intitulé	Montant travaux	Montant travaux égouttage
Andenne	Rue Geminne	1.500.000,00 €	435.000,00 €
Andenne	Rue Constant David	800.000,00 €	230.000,00 €
Andenne	Aménagement centre-ville et BO	1.350.000,00 €	
BEP	Créalys	2.500.000,00 €	
Cerfontaine	Rue de Daussois	680.000,00 €	
Cerfontaine	Rue de Neuville	870.000,00 €	
Cerfontaine	Rue Rognac	1.005.000,00 €	250.000,00 €
Cerfontaine	Rue Wy le loup	100.000,00 €	
Ciney	Centre Inondations	350.000,00 €	
Dinant	Dréhance	450.000,00 €	
Eghezée	Rue Franqueneé	600.000,00 €	150.000,00 €
Fernelmont	Piste cyclo	2.450.000,00 €	
Florennes	Voirie Accès ZACC	900.000,00 €	
Gesves	Pose de canalisation à Mozet	175.000,00 €	150.000,00 €
Gesves	Parking Mozet	125.000,00 €	
Sambreville	Hurlevent	1.521.500,00 €	436.500,00 €
TOTAL		15.376.500,00 €	1.651.500,00 €

Récapitulatif financier Cellule Bureau d'études

Pour l'année 2025, la réalisation de dossiers liés à un projet représente un montant de travaux de l'ordre de 14.000.000 € HTVA.

Au niveau des honoraires cela représente :

- avant-projets et projets étudiés en 2025 : 1.216.389,45 € HTVA ;
- solde fin de chantier études années précédentes : 206.448,94 € HTVA.

Total = 1.422.838,3976 € HTVA

Remarque : le montant d'honoraires est élevé par rapport au montant de travaux étudiés de par la facturation des adjudications des dossiers PIC 22-24 avec SPGE attribués fin d'année 2024 ; la facture ne pouvant être émise qu'après accord de la SPGE et avec pour conséquence, un certain délai avant de pouvoir enregistrer ces produits financiers.

Cellule Travaux

La fin de l'année 2024 a marqué un terme pour de nombreuses études, les dossiers devant impérativement être attribués avant le 31 décembre afin de bénéficier des subsides.

L'année 2025 a commencé sous un signe particulièrement dynamique, marquée par l'engagement presque collectif de toutes les communes à lancer dans les plus brefs délais les travaux relatifs aux dossiers attribués à la fin de l'année 2024. Ces décisions ont engendré une situation sans précédent pour la Cellule Travaux, qui s'est retrouvée confrontée à une charge de travail immense et difficile à prévoir. Malgré cette pression accrue, l'équipe a su faire preuve d'une grande détermination et d'un professionnalisme exemplaire, avec pour objectif de répondre à toutes les demandes qui lui ont été adressées. Ce contexte a également mis en lumière la nécessité d'une planification rigoureuse et d'une coordination efficace pour garantir la réussite des projets en cours.

Concernant le personnel, nous avons dû nous séparer d'un contrôleur des travaux en raison d'une absence prolongée. Il a été remplacé en interne dès que possible par un dessinateur compétent de la Cellule Bureau d'études dont la charge de travail était allégée en 2025. Cet agent a assuré l'intérim de façon très professionnelle jusqu'à la fin de l'année.

Les 4 autres membres de l'équipe ont su gérer la situation, ce qui démontre leur capacité d'adaptation et leur engagement à préserver la qualité du travail. De plus, nous avons bénéficié d'un soutien ponctuel d'un contrôleur du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux, qui s'est avéré très utile.

Tout comme en 2024, la Cellule Travaux a mis également l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

La Cellule Travaux a continué à s’impliquer énergiquement dans la compréhension et la maîtrise ardue de la gestion des terres polluées, des procédures WALTERRE et plus spécifiquement de la problématique du criblage. Il a été proposé aux associés à de multiples reprises des séances d’information sur ce sujet et de participer à diverses séances d’information/échanges en étroite collaboration avec l’asbl WALTERRE.

Récapitulatif des honoraires Cellule Travaux

En 2025, la Cellule Travaux communaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voirie des associés, de la direction de chantiers de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d’égouttage cofinancée par la SPGE et, depuis cette année, de la pose de canalisations d’adduction d’eau pour la SWDE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 534.346,75 € HTVA.

Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d’études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 169.047,69 € HTVA.

Sur l’exercice 2025, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 149.262,93 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par l’INASEP en 2025, le Service Travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 852.657,37 € HTVA.

Chantiers communaux principaux ayant connu une exécution partielle ou totale en 2025

Localité / Client	Montant Désignation Projet SPGE/DE	Part		
		Part Associé trav.	Part Associé trav.	
ANDENNE	Rénovation de la rue de Perwez (Andenne)	1.249.684 €	1.249.684 €	-
	Réfection de la voirie et création d’un chemin réservé - Route industrielle SEILLES - BAS-OHA	4.898.997 €	4.898.997 €	-
ANHEE	Aménagement de la Place d'Annevoie et la restauration du four à pain, sis rue de l'Eglise à Annevoie	1.295.377 €	9.559 €	1.285.818 €
BEAURAING	Aménagement de la phase 1 de la ZACC de la Famenne (rues de Houyet et des Sorbiers)	1.551.183 €	1.551.183 €	-

	Réfection des trottoirs au quartier des Ardennes à Beauraing	905.281 €	905.281 €	-
	Travaux d'aménagement de la rue de Berry à Beauraing - Espace partagé	1.278.468 €	942.232 €	336.237 €
BIEVRE	Egouttage rue de la Violette à Bièvre	422.235 €	-	422.235 €
CERFONTAINE	Réfection de la rue du Chêneux à Cerfontaine	170.478 €	170.478 €	-
	Rue Pont Rouge à Senzeilles	161.545 €	161.545 €	-
CHIMAY	Travaux d'aménagement d'une piste cyclo-piétonne entre Chimay et Bourlers	530.020 €	530.020 €	-
CINEY	Réalisation du PIMACI de Ciney	1.175.719 €	1.175.719 €	-
CINEY - BEP	Travaux d'extension du PAE de "Ciney-Hamois" - phase 1	3.956.509 €	3.956.509 €	-
COUVIN	PIC-PIMACi 2022-2024 - Réfection de la rue Chéreulle à Petigny	318.703 €	253.415 €	65.288 €
	Réfection et aménagement des rues de l'Étang et Try-Pochaux à Brûly - PIC-PIMACi	1.434.248 €	1.434.248 €	-
	Réfection de la rue des Juifs à Couvin - PIC-PIMACi	675.639 €	388.340 €	287.299 €
	Entretien de voiries 2024 à Couvin	99.807 €	99.807 €	-
DINANT	Aménagement de la rue Saint-Pierre à Dinant	1.229.239 €	568.741 €	660.498 €
DOISCHE	Réfection du Village de Gochenée (partie égouttage)	527.749 €	-	527.749 €
FLOREFFE	Aménagement cyclable de la rue de Spy à Soye	576.293 €	576.293 €	-
	Réfection de voirie et égouttage chemin des 2 Pays à Buzet	289.774 €	175.355 €	114.419 €
FLORENNES - METTET	Création d'un ravel sur les communes de Florennes et Mettet	1.694.646 €	1.694.646 €	-
GEMBLOUX	Réaménagement de la rue de Mazy	956.407 €	956.407 €	-
	Réfection d'égouttage rue aux Cafés	949.902 €	687.347 €	262.555 €
HAM-SURHEURE	Travaux de réfection de voirie et création de trottoirs : chemin de Florenchamp	2.492.131 €	2.492.131 €	-
	Chemins agricoles - chemin de Florennes & chemin du Trou à Flochère	269.902 €	269.902 €	-
HASTIERE	Réhabilitation du domaine Fosse Dondaine	1.136.933 €	404.781 €	732.152 €
	Réfections de voirie rue de Lennes, rue de l'Eglise à Waulsort et rue de l'Ancienne Gare à Agimont - Lot 2 (PIC : Rénovation de la rue de l'ancienne gare)	194.767 €	194.767 €	-
HAVELANGE	Réfection de la cour de l'école de Maffe	185.641 €	185.641 €	-
	Travaux d'aménagement de la rue Ferdinand Davin	507.609 €	397.600 €	110.009 €
METTET	Amélioration de voiries agricoles - Chemin des Diligences à Ermeton-sur-Biert	244.654 €	244.654 €	-

	Réfection de la voirie et de l'égouttage rue de la Gillette à Stave	608.957 €	388.912 €	220.045 €
	Réfection de la voirie et de l'égouttage rue des Hayettes à Biesme	639.427 €	474.450 €	164.978 €
NAMUR	Pompage rue des Sorbiers à Erpent	587.551 €	22.885 €	564.666 €
	Pompage rue Davreux à Champion	451.837 €	5.000 €	446.837 €
	Travaux de voirie et d'égouttage rue Marcel Lecomte	4.393.671 €	2.552.243 €	1.841.428 €
OHEY	Création d'un espace de convivialité à Evelette - Lot 1 (Travaux de voirie)	819.464 €	819.464 €	-
	Création d'un espace de convivialité à Evelette - Lot 2 (Mobilier urbain)	37.644 €	37.644 €	-
	Travaux de voirie et égouttage rue de Nalamont à Haillot	1.884.899 €	1.578.873 €	306.026 €
	Création de trottoirs rue des Essarts et rue de la Source à Haillot	423.868 €	423.868 €	-
PHILIPPEVILLE	Réfection de la rue des Maquettes à Vodecée	495.564 €	495.564 €	-
	Entretien de voiries 2024	289.189 €	289.189 €	-
PROFONDEVILLE	Aménagement de la place de la gare de Lustin - Lot 1 (Aménagement de la place de la Gare)	545.926 €	545.926 €	-
	Entretien de voiries à Profondeville	1.899.162 €	1.899.162 €	-
ROCHEFORT	Modernisation et requalification de la rue de la Lhomme à Jemelle (PIC2022-2024, PIMACI20222024)	1.831.827 €	1.280.327 €	551.500 €
	Aménagement et égouttage rue du Poteau à Rochefort	875.519 €	658.350 €	217.169 €
	Modernisation rue de la Croix à Rochefort	720.804 €	720.804 €	-
SAMBREVILLE	Egouttage et réfection de voirie rue d'Auvelais à Arsimont - phase II	1.056.135 €	632.376 €	423.759 €
	Egouttage et réfection de voirie rue Grande Pierrère à Arsimont	1.539.663 €	902.213 €	637.450 €
SOMBREFFE	Réfection du pré-ravel entre Ligny et Sombreffe	347.422 €	347.422 €	-
	Réfection de voirie, création de trottoirs et pose de canalisation rue du Pirou à Ligny	923.696 €	591.834 €	331.862 €
	Réfection de la rue Scourmont et de l'impasse Chaussée de Chastre à Sombreffe	219.978 €	219.978 €	-
SOMME-LEUZE	Egouttage rue Cognely	296.803 €	127.437 €	169.366 €
VIROINVAL	Entretien de voiries 2024	93.231 €	93.231 €	-
VRESSE/SEMOIS	Egouttage et réfection de voirie rue du petit Monceau à Alle	1.018.308 €	890.250 €	128.058 €
GESVES	VICIGAL, aménagement d'une voie verte au coeur du Condroz namurois	4.284.440 €	4.284.440 €	-
ASSESE				-
DINANT				-
HUY				-

OHEY				-
	TOTAL	57.664.525 €	46.857.123 €	10.807.402 €

Conclusions pour l'année 2025

La prolongation d'un an accordée aux communes pour finaliser les dossiers du PIC, ainsi que l'attente des communes concernant le nouveau processus de financement du Service Public de Wallonie (SPW), ont entraîné une réduction significative des demandes communales et donc de la charge de travail du Bureau d'études, celui-ci ayant soumis tous ses projets dans les délais initialement fixés par le SPW.

Cela a permis à l'équipe de se concentrer davantage sur des tâches stratégiques et d'améliorer son efficacité globale en se familiarisant avec le nouveau logiciel de gestion de projets, SuiteProG.

Les études d'extensions des parcs d'activité économique du BEP ont également été finalisées, notamment celles de Mariembourg, Mettet, Condrolys phase 2 et Ecolys.

L'année 2025 a été particulièrement intense pour la Cellule Travaux, marquée par une charge de travail considérable en raison du nombre élevé de chantiers initiés et en cours. Ce volume important d'activités a nécessité une mobilisation accrue de nos équipes qui ont dû s'adapter rapidement pour gérer efficacement les différents chantiers.

Enfin, la fusion des services, concrétisée en 2022, a déjà permis d'enregistrer des avancées significatives en matière d'efficacité. L'effort de recherche de celle-ci se poursuivra donc en 2026.

Perspectives 2026

La réforme du financement des investissements communaux, à travers le dispositif du Fonds Extraordinaire Régional d'Investissements communaux (FERI), ainsi que les nouvelles procédures mises en place par la SPGE pour le financement de l'égouttage, entraîneront des difficultés dans la planification de la charge de travail du Bureau d'études.

Il sera nécessaire d'organiser des rencontres régulières avec nos associés afin de pouvoir élaborer une méthode de planification aussi efficace et optimale que possible. Ces échanges permettront d'identifier, voire anticiper leurs besoins. Ces interactions régulières favoriseront une dynamique de travail collaborative, essentielle pour atteindre nos objectifs communs de manière efficace et contribueront à améliorer notre capacité à répondre aux exigences des différents intervenants.

L'année 2026 s'annonce dans la lignée de l'année 2025 pour la Cellule Travaux, avec un volume important de chantiers à initier ou à poursuivre. Nous prévoyons de maintenir l'élan acquis durant l'année précédente, en veillant à la bonne gestion et à l'avancement de nos projets déjà

en cours. De nouveaux chantiers viendront compléter notre programme, reflétant notre engagement à répondre aux besoins croissants de nos affiliés.

La cellule Travaux va devoir également faire face aux requêtes formulées par les entreprises lors des chantiers en cours et à venir, en fonction des changements potentiels dans le paysage géopolitique et économique. En effet, l'explosion des prix des matières premières et des produits résultant de la guerre au Moyen-Orient représente une problématique complexe, ayant des répercussions profondes sur l'économie mondiale et sur le fonctionnement des entreprises. Nos équipes s'y préparent.

Service Gestion des Réseaux (GRE)

Introduction

En 2025, le Service de Gestion des Réseaux (GRE) a poursuivi ses activités dans le domaine de l'assistance à la gestion patrimoniale des réseaux au bénéfice des communes affiliées à l'Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement (AGREA) ; le Service GRE a également renforcé son activité en matière de reconnaissance et de relevé de réseaux d'égouttage (cadastre des réseaux) et leur inspection télévisuelle (endoscopies ou zoomages).

Le Service GRE assure le suivi du cadastre des réseaux d'égouttage en province de Namur selon un planning de réalisation établi sur base des priorités définies par la SPGE. Une partie de ce cadastre est réalisée en interne par des techniciens de l'INASEP ; le solde étant réalisé par des prestataires de service par l'entremise d'un marché-cadre. Actuellement, 4 techniciens spécialisés de l'INASEP sont affectés à la réalisation de ces relevés et 3 agents cartographes assurent la vérification et l'intégration des données dans un logiciel cartographique dédié, afin de répondre aux délais et aux objectifs fixés par la SPGE dans ce domaine.

En matière d'inspection des réseaux d'égouttage, l'année 2025 a permis de finaliser des campagnes d'inspections de grande ampleur dans des zones définies comme prioritaires : fin des inspections dans les zones impactées par les inondations de 2021, zones dont la qualité des masses d'eaux de surface est insuffisante en lien avec les réseaux d'égouttage...

Les autres activités et services courants se sont poursuivis cette année au bénéfice des 30 communes affiliées à l'AGREA pour l'assistance à la gestion de leurs réseaux et de l'assainissement, dans les domaines suivants.

- Les études hydrologiques et hydrauliques préventives ou curatives contre les problèmes d'inondations liées aux réseaux d'égouttage et au ruissellement.
- La cartographie numérisée des réseaux et de l'assainissement.
- L'entretien préventif et curatif des réseaux d'égouttage : on peut signaler qu'un nouveau marché-cadre a été conclu par l'INASEP en 2025 avec 3 sociétés spécialisées selon un principe de cascade, en vue de répondre aux sollicitations des communes bénéficiaires dans ce domaine.
- L'assistance au recensement et au contrôle de bonne exécution des raccordements particuliers sur le réseau d'égouttage public.
- L'expertise en gestion des eaux dans le cadre de développements urbanistiques (permis d'urbanisme ou d'urbanisation) : on peut signaler le départ en 2025 d'un agent en charge de cette thématique ainsi que les démarches nécessaires qui ont suivi pour son remplacement, ce qui a nécessité une réorganisation temporaire du travail dans ce domaine d'activité.
- Le conseil et l'appui technique auprès des communes dans le domaine de la gestion des réseaux et de l'assainissement (réponse aux questions spécifiques, recommandations préalables aux projets, conseils divers...).
- Les inspections visuelles 'légères' des réseaux d'égouttage par caméra de zoomage.

Le Service GRE poursuit également sa mission d'appui cartographique interne au bénéfice des différents services de l'INASEP (Bureaux d'études, exploitation des ouvrages, distribution d'eau...).

Par ailleurs, on peut noter la participation active en 2025 du Service GRE, dans la continuité des démarches initiées en 2024, dans 2 projets sectoriels du domaine de l'eau/assainissement pilotés par la SPGE.

- Le projet SIG sectoriel : support métier au bénéfice de la SPGE en vue du déploiement d'un logiciel d'asset management pour la gestion des réseaux.
- Le projet pilote GIEg (Gestion Intégrée de l'EGouttage) : gestion des réseaux d'égouttage dans 4 zones pilotes sélectionnées avec pour objectif d'identifier et de chiffrer les moyens (humains, financiers, techniques, organisationnels, ...) à mettre en œuvre pour assurer une gestion intégrée et efficiente des ces réseaux, depuis le raccordement particulier jusqu'à la STEP.

Enfin, nous pouvons signaler que le Service GRE a poursuivi en 2025 ses démarches de déploiement et d'implémentation du logiciel SuiteProG, en tant que support pour le suivi des projets du service.

Dossiers réalisés en 2025

Dossiers de "Cadastrés" de réseaux traités

Les tableaux ci-dessous détaillent les dossiers de cadastre suivis en 2025.

Dossiers réalisés en interne

Code dossier SPGE	Etat	Libellé	Montant travaux HTVA	Montant honoraires HTVA	Linéaire cadastré (km)
02024/06/1008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Maillen	€ 12.867,58	€ 1.994,47	6,47
02024/06/1008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Miavoye	€ 1.520,09	€ 235,61	1,52
02024/06/1008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de BourseigneVieille (+ rue de Winenne à Vencimont)	€ 3.606,72	€ 559,04	2,92
02024/06/1008	DFI	Cadastre de la rue des Ecoles à Mesnil-StBlaise	€ 462,32	€ 71,66	0,2
02024/06/1008	DFI	Cadastre de la Chée de Charleroi à Le Roux (complément)	€ 396,27	€ 61,42	0,2
02024/06/1008	DFI	Cadastre de la rue du Château d'Eau à Bambois (complément)	€ 792,55	€ 122,85	0,44
02024/06/1008	DFI	Cadastre du collecteur de Lesves	€ 25.080,54	€ 3.887,48	9,53
02024/06/1008	DFI	Cadastre du BT de Noville-les-Bois (Parc Industriel)	€ 26.130,22	€ 4.050,18	12,37
02024/06/1008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Weillen	€ 2.908,08	€ 450,75	0,98
02024/06/1008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Falaën	€ 5.004,00	€ 775,62	2,55
02024/06/1008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Feschaux	€ 7.524,06	€ 1.166,23	4,02

02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Florée	€ 3.804,86	€ 589,75	1,81	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Tavier (DFI - zoomages)	€ 4.597,41	€ 712,60	0	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Mozet	€ 5.125,43	€ 794,44	2,37	
02024/06/I008	DFI	Cadastre de la rue du Cheslon à Sart-StLaurent (complément)	€ 330,23	€ 51,19	0,35	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du village de Corroy-le-Château	€ 15.878,85	€ 2.461,22	7,44	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Sinsin	€ 5.548,88	€ 860,08	3,76	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Maredret	€ 20.618,67	€ 3.195,89	11,74	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Pessoux	€ 13.530,10	€ 2.097,17	6,88	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Ville-en-Warêt	€ 24.510,21	Honoraires reportés en 2026	10,05	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de Maison St-Gérard (complément)	€ 198,14		0,15	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de St-Denis (les Trys)	€ 13.973,85		6,8	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Sommière	€ 5.834,73		4,17	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Franchimont	€ 5.126,81		2,93	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Surice	€ 4.749,11		2,86	
02024/06/I008	DFI	Cadastre de Emptinne (Hamois)	€ 9.799,55		3,92	
02024/06/I008	DFI	Cadastre de la rue d'Auvelais à Arsimont	€ 1.585,10		0,91	
02024/06/I008	DFI	Cadastre de Achêne (village)	€ 5.363,13		2,78	
02024/06/I008	DFI	Cadastre à Hanzinne (complément N975)	€ 528,37		0,32	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Sorinnes	€ 16.427,86		7,22	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Saint-Germain	€ 15.168,86		4,77	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Romedenne	€ 14.582,71		5,85	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Natoye	€ 29.482,22		13,92	
02024/06/I008	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Senenne	€ 5.031,86		2,56	
TOTAL			€ 308.089,37		€ 24.137,66	144,76

Dossiers réalisés en sous-traitance

Code dossier SPGE	Etat	Libellé	Montant travaux HTVA	Montant honoraires HTVA	Linéaire cadastré (km)
02023/06/I007	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Rhisnes	€ 52.376,26	€ 8.118,32	39,2
02022/06/I012	DFI	Cadastre de Neuville et Samart (Philippeville)	€ 11.956,05	€ 1.853,19	7,23
02025/06/I004	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Eghezée	€ 32.806,25	€ 5.084,97	30,02
02025/06/I004	DFI	Cadastre de l'agglomération de Spy	€ 28.108,37	€ 4.356,80	25,44
02025/06/I005	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Dinant	€ 47.422,37	€ 7.350,47	31,95
02025/06/I004	DFI	Cadastre du BT de Gelbressée	€ 8.614,91	€ 1.335,31	9,44
02025/06/I005	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Hamois-Achet	€ 18.528,83	€ 2.871,97	15,09

02025/06/I004	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Corroy-leChâteau	€ 61.734,68	€ 9.568,88	50,87
02025/06/I005	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Havelange	€ 16.417,98	€ 2.544,79	15,34
02025/06/I005	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Malvoisin	€ 2.460,98	€ 381,45	1,94
02025/06/I005	DFI	Cadastre du BT de la STEP de Felenne	€ 2.835,90	€ 439,56	2,18
/	EA	Cadastre suite à la pose de nouveaux égouts / collecteurs (financements SPGE)	/	/	9,91
TOTAL			€ 283.262,58	€ 43.905,70	238,61

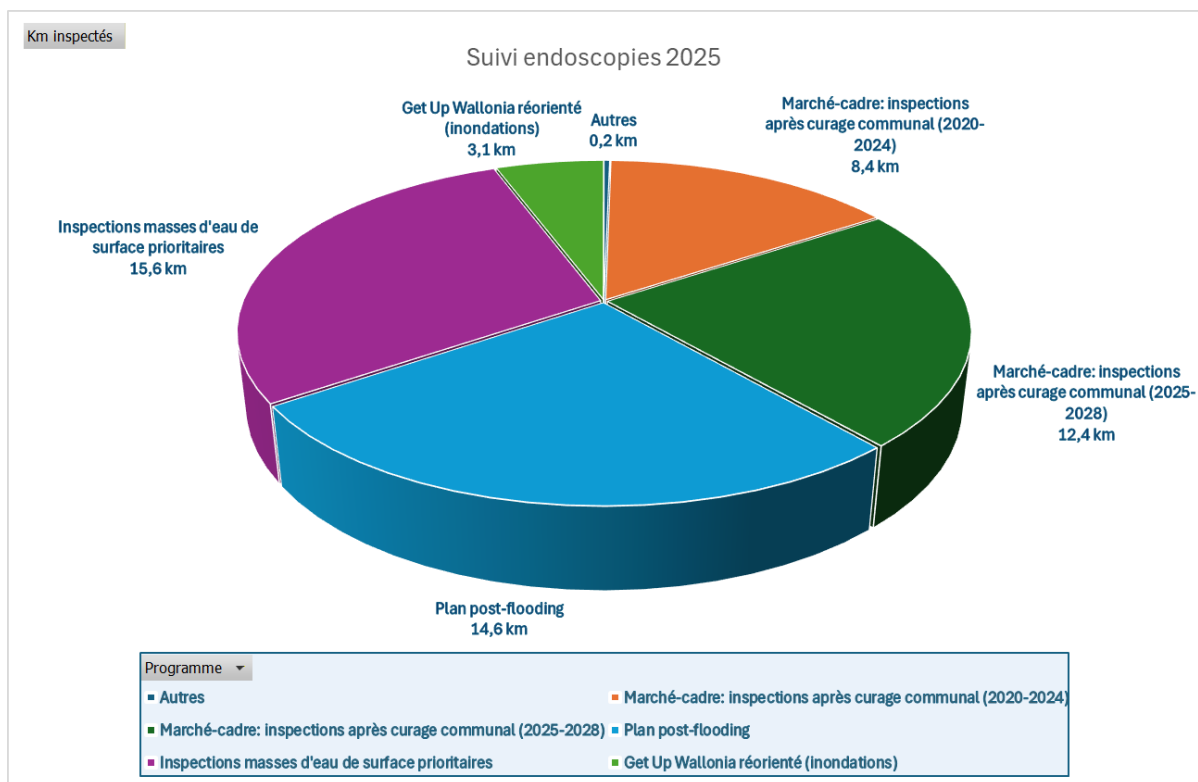
Les dossiers de cadastre suivis ont généré un montant total d'honoraires de 68.043,36 € en 2025, pour un linéaire cadastré de 383,37 km (dont 144,76 km cadastrés par les agents techniques de l'INASEP).

Dossiers de curage et d'endoscopie

Le tableau ci-dessous détaille les dossiers de curage/endoscopie suivis et facturés en 2025.

Code dossier SPGE	Libellé	Montant travaux HTVA	Montant honoraires HTVA	Linéaire total inspecté (km)
02019/06/I048	Curage / endoscopies via marché-cadre (diverses communes) – marché 20202024	€ 88.186,91	€ 8.627,01	8,38
02025/06/I001 02025/06/I002 02025/06/I003	Curage / endoscopies via marché-cadre (diverses communes) – marché 20252028	€ 124.046,45	€ 21.633,06	12,38
/	Eghezée – rue de la Terre Franche	€ 1.330,00	€ 500,00	0,16
02023/06/I001	Curage / endoscopies dans des masses d'eau de surface prioritaires	€ 141.388,90	€ 21.915,28	15,60
02021/06/I001	Curages - endoscopies post-flooding (Get Up Wallonia réorienté) : Namur partie 2	€ 32.728,11	€ 5.072,86	3,10
02021/06/I015	Curages - endoscopies post-flooding (Rochefort / Walcourt)	€ 130.850,93	€ 20.281,39	14,60
TOTAL		€ 518.531,30	€ 78.027,44	54,22 km

Les dossiers de curage et endoscopie suivis ont généré un montant total d'honoraires de 78.027,44 € en 2025, pour un linéaire endoscopie de 54,22 km (cf. graphique ci-dessous).



Dossiers d'études hydrologiques et hydrauliques

Le tableau ci-dessous détaille les études hydrologiques et hydrauliques réalisées et facturées en 2025.

Intitulé (simplifié)	ID	Honoraires HTVA
Profondeville – Etude hydrologique et hydraulique du quartier de la Hulle	GRE-22-5144	23.568,00 €
Andenne – Mise à jour du dimensionnement du bassin d'orage au centre d'Andenne	GRE-25-5516	5.520,00 €
Andenne – étude hydraulique du réseau d'égouttage en lien avec la rue de Gemine (Landenne)	GRE-24-5384	9.690,00 €
Dinant – Etude hydrologique à la rue Himmer (rive gauche du ruisseau des Fonds de Leffe)	GRE-24-5462	13.474,00 €
Mettet – 2 ^e vérification de mesures correctives à la rue de la Fontaine à Maison St-Gérard	GRE-25-5554	1.035,00 €
Solvay – Etude hydraulique sur le site de l'ancienne carrière Solvay à Couillet	GRE-25-5553	5.520,00 €
Profondeville – Etude hydrologique et hydraulique à Lesves	GRE-24-5396	24.952,00 €
Couvin – Etude hydraulique du réseau d'égouttage de Petigny	GRE-24-5478	12.356,00 €
Andenne – Analyse de la capacité du réseau d'assainissement d'Andenne au droit de nœuds d'intérêt	GRE-25-5582	7.130,00 €
Anhée – dimensionnement d'une zone d'immersion temporaire à Hun	GRE-25-5545	9.620,00 €
TOTAL		112.865,00 €

Les études hydrologiques et hydrauliques réalisées en 2025 ont généré un montant total d'honoraires de 112.865,00 €.

Conclusions pour l'année 2025

Le Service Gestion des Réseaux (GRE) a poursuivi en 2025 son activité autour de 2 axes principaux.

- Le suivi des dossiers de cadastres et d'inspections visuelles de réseaux d'égouttage en province de Namur, en consolidant les moyens (humains, techniques...) pour assurer cette mission sur base des objectifs et délais fixés par la SPGE.
- La poursuite et le renforcement de la mission d'assistance à la gestion patrimoniale préventive des réseaux d'égouttage des communes affiliées à l'AGREA, au travers des missions de curage préventif, de reconnaissances visuelles d'égouts, d'expertise dans le domaine de la gestion des eaux des développements urbanistiques et de lutte contre les inondations, ou encore de cartographie numérisée des réseaux.

Le Service GRE a également poursuivi en 2025 son engagement dans le projet pilote sectoriel GIEg (Gestion Intégrée de l'Egouttage) porté par la SPGE et visant à identifier et chiffrer les moyens à mettre en œuvre pour assurer une gestion efficiente des réseaux d'égouttage, ainsi que dans le projet sectoriel de développement d'un logiciel SIG mutualisé pour la gestion opérationnelle des réseaux.

Perspectives 2026

Les tendances et éléments notables suivants sont attendus en 2026.

- Poursuite du cadastre et des inspections visuelles des réseaux d'égouttage, conformément au planning de réalisation établi en accord avec la SPGE et aux délais ainsi fixés.
- Poursuite de l'appui technique aux communes pour l'entretien et la gestion patrimoniale de leurs réseaux d'égouttage, au travers des différents services proposés dans le cadre de l'AGREA.
- Mise en œuvre d'un projet visant à développer une méthodologie d'audits et d'établissements de plans d'entretiens et de réhabilitations de réseaux d'égouttage ; l'objectif étant de pouvoir proposer ce service de gestion patrimoniale aux communes affiliées à l'AGREA. A ce titre, un ingénieur a été engagé début 2026 en appui à cette mission.
- Continuité dans le suivi des dossiers d'études hydrologiques et hydrauliques de lutte contre les inondations, le carnet de commande étant rempli pour l'année 2026. On peut mettre en avant une commande d'étude remarquable pour l'analyse hydraulique de l'ensemble de l'égouttage situé dans le bassin technique de Jambes (Namur), pour un linéaire estimé de 48 km.
- En matière de cartographie, le suivi d'un projet de migration des données des réseaux de distribution d'eau de l'INASEP vers un format permettant d'optimiser l'exploitation des données cartographiques de ces réseaux.
- Poursuite des opérations menées dans le cadre du projet pilote GIEg. Après une phase marquée par l'acquisition de données de terrain (actualisation du cadastre,

endoscopies...), cette année sera consacrée à l'établissement de plans d'entretiens des réseaux pilotes et au suivi de de travaux ponctuels de réparation/réhabilitation.

On peut enfin noter que les équipes du Service GRE poursuivront en 2026 les démarches déjà initiées vers une optimisation des processus de travail en matière d'intégration et d'exploitation des données de cadastre et de remise d'avis sur permis d'urbanisme.

SERVICE ÉTUDES ARTENCO

Introduction

Ce rapport d'activités 2025 met en lumière les projets menés, les objectifs atteints ainsi que les moyens mobilisés pour y parvenir. Les missions confiées au Bureau d'études ont été conduites de façon rigoureuse, toujours avec l'objectif du respect des délais très contraignants. Néanmoins, des recherches de solutions ont été apportées en vue de ne jamais pénaliser les projets.

Nos missions sont assumées dans un contexte en constante évolution.

L'ensemble de nos missions offre une vision globale des performances d'une équipe, dont l'engagement témoigne d'une volonté à s'inscrire dans une dynamique de progrès continu et reflète de l'implication collective visant la réussite du projet.

Par le biais de ce rapport, nous souhaitons également valoriser l'investissement et les compétences techniques de l'équipe.

Composition de ARTENCO

L'équipe ARTENCO est restée stable durant toute cette année 2025. Elle est représentée par ses 11 collaborateurs : 1 Responsable de Service, 1 Responsable de Service adjointe, architecte/cheffe de projets, 5 architectes/chefs projets, 1 cheffe de projets HVAC et 3 dessinateurs.

Plusieurs bureaux d'études en sous-traitance nous accompagnent efficacement dans les domaines suivants :

- Génie civil
- Electricité/HVAC
- Dessinateur stabilité
- Dessinateur HVAC

Evolution de l'activité en 2025

Tout au long de l'année 2025, ARTENCO a assumé ses engagements envers nos affiliés notamment avec :

- l'étude de la FAB pour la construction du nouvel Hôtel de Police des Trieux à Courcelles,
- l'étude de la FAB pour l'aménagement de la Ferme-d'en-Bas à Ligny en centre de culture et de loisirs 2026, toujours en cours en 2026,
- l'étude pour la rénovation de l'école de Bonneville à Andenne,
- l'étude pour la salle des fêtes Dothorpa de Dourbes à Viroinval,
- l'étude pour l'extension de l'école de Leignon à Ciney

- l'étude pour la rénovation de la salle des fêtes de Mozet à Gesves,
- l'étude pour l'aménagement de la salle des fêtes de Ham-sur-Sambre,
- l'étude pour la réfection du terrain de sports de Villers-le-Gambon,
- l'étude pour la rénovation des décors de la chapelle Saint-Gilles à Assesse,

- le chantier du Centre de Formation de la Police d'Hastedon,
- le chantier du Moulin de Wanlin à Houyet,
- le chantier de l'école de Ligny,
- le chantier de la salle des fêtes de Vencimont à Gedinne,
- le chantier de rénovation de l'église de Bellefontaine à Bièvre, - le chantier de rénovation du mur de Branchon à Eghezée,

- la fin du chantier de la construction de la Maison de Village d'Hermeton-sur-Meuse,
- la fin du chantier de l'école de Chaumont (Florennes) – UREBA,
- la fin du chantier de rénovation de l'église de Petit-Fays (Bièvre), - la fin du chantier de la maison rurale de Florennes, - la fin du chantier de rénovation de la piscine de Jambes.

Et bien entendu les chantiers PRR avec :

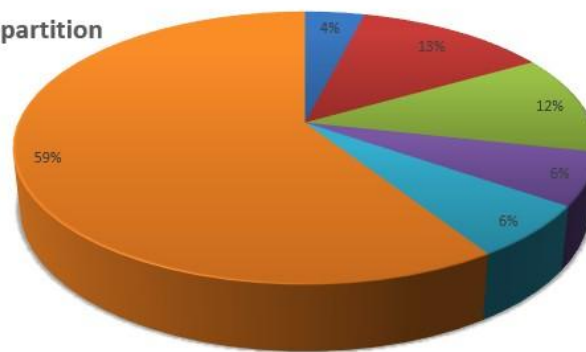
- l'aménagement de la Maison Communale de Gedinne,
- l'HEPN à Salzinnes,
- la Citadelle à Namur,
- l'EPASC à Ciney,
- le hall des sports de Sombreffe.

PJT	DFI
ID5236-PJT-REFECTION ENDUITS INT. EGLISE PETIT-FAY	ID1753-DFI-AMENG PISTE PERMANANTE ECOLAGE S.R.
ID4792-PJT-LOGEMENT VILLERS-DEUX-EGLISES	ID5095-DFI-SAINT-AUBAIN DEMOLITION DES AILES
ID5493-PJT-EGLISE DE GRALDE STATION BARDAGE	ID5009-DFI-REEMPL. CHAUDIERES HALL OMNISPORT
ID4792-PJT-LOGEMENT VILLERS-DEUX-EGLISES-ARRET	ID4689-DFI-RENOVATION UREBA ECOLE VITRIVAL
ID4949-PJT-HALL SPORTIF J-P BURNY	ID4689-DFI-RENOVATION UREBA ECOLE VITRIVAL
ID5493-PJT-EGLISE DE GRALDE STATION BARDAGE	ID2186-DFI-CONSTRUCTION MAISON RURALE A FLORENNES
ID5244-PJT-RUE DES VALIZES-HUMIDITE IMMEUBLE	ID4923-DFI-AMELIORATION VOIRIES AGRICOLES METTET
ID4485-PJT-EGLISE BELLEFONTAINE TOITURE-SURVITRAGE	ID4493-DFI-RENOVATION VITRAUX EGLISE ST SERVAIS
ID4485-PJT-EGLISE BELLEFONTAINE BARDAGE	ID3127-DFI-RENOVATION MUR RUE DE VILLENVAL MAIZERE
ID5236-PJT-REFECTION ENDUITS INT. EGLISE PETIT-FAY	ID4700-DFI-ECOLE ST AUBIN UREBA EXCEPT. 2019
ID5397-PJT-PCDR CENTRE RECREATIF MOZET-LOTS 1&3	ID4680-DFI-ECOLE DE CHAUMONT UREBA EXCEPT. 2019
ID5397-PJT-PCDR CENTRE RECREATIF MOZET-LOT 2	ID4468-DFI-REFECTION TOITURE CENTRE COMMUNAL
AVPS	REF
ID4887-AVPS-PRR CAMPUS PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	ID5467-REF-HOTEL DE POLICE DES TRIEUX
ID4888-AVPS-PRR EPASC PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	ID0000-REF-DEMOLITION MAISON-RUE WITAYS 26-BIEVRE
ID4889-AVPS-PRR EHPN PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	ID4501-REF-RENOVATION PISCINE DE JAMBES
ID5337-AVPS-PLAN PIE DEPL ECOLE COMMUNALE LIERNU	ID3127-REF-RENOVATION MUR RUE DE VILLENVAL MAIZERET
ID5263-AVPS-PLAN PIE RENOVATION ECOLE DE GONRIEUX	ID4599-REF-SITE HASTENDON-CENTRE MAITRISE/PARK-LT2
ID5251-AVPS-RENOVATION EMAP	ADJ
ID5266-AVPS-RENOVATION DE L'ECOLE DE FLAVION	ID4699-ADJ-PCDR RENOVATION MOULIN DE WANLIN-PERMISS
ID5339-AVPS-ECOLE LES FORGES A CINEY	ID2473-ADJ-RENOVATION KIOSQUE DE SEILLES
ID5266-AVPS-RENOVATION DE L'ECOLE DE FLAVION	ID4713-ADJ-AMENAGEMENT 2 CLASSES ECOLE DE BONNEVIL
ID5266-AVPS-RENOVATION DE L'ECOLE DE FLAVION	ID5149-ADJ-RENOV. SALLE DES FETES HAM-SUR-SAMBRE-1
ID4887-AVPS-PRR CAMPUS PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	ID5149-ADJ-RENOV. SALLE DES FETES HAM-SUR-SAMBRE-2
ID4888-AVPS-PRR EPASC PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	ID5210-ADJ-RENOVATION MUR CIMETIERE BRANCHON
ID4889-AVPS-PRR EHPN PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	ID5004-ADJ-REFECTION COUR ECOLE DE PATIGNIES
ID4887-AVPS-PRR CAMPUS PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	ID4919-ADJ- ZONE MULTISPORT VILLERS-LE-GAMBON
ID4888-AVPS-PRR EPASC PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	Reports :
ID4889-AVPS-PRR EHPN PRE-ETUDE-INTRO DOSSIER FWB	Report CA-Dossiers BE BATIMENT
	Report sous-traitance non utilisé BE BATIMENT

Dossiers traités en 2025

55 dossiers ont été traités durant l'année 2025, répartis comme suit :

Répartition



- 13% AVPS (avantprojets)
- 6.4% PJT (projets)
- 4% ADJ (adjudications)
- 12% DF (décompte final)
- 6.2% REF (refacturation sous-traitance)
- 59 % REPORT

L'année 2025 est marquée par un suivi de chantiers importants, non clôturés, et par conséquent sans entrée de décomptes finaux à englober dans la facturation. L'année se termine néanmoins par un résultat financier positif.

États d'avancements traités en 2025

29 chantiers ont été suivis en 2025 avec un montant des états d'avancement qui s'élève à 24.847.291,31 €. Ce montant représente de loin le plus important chiffre d'affaires réalisé par le Bureau d'études ARTENCO depuis sa création.

Récapitulatif des produits financiers 2025

Le chiffre d'affaires du Bureau ARTENCO pour 2025 s'élève à 1.256.617,00 €.

Conclusions pour l'année 2025

L'année 2025 s'achève sur un constat clair : la charge de travail n'a cessé de croître et de se complexifier en imposant à chacun un niveau d'engagement toujours plus élevé. La multiplication des dossiers conjuguée à des délais souvent contraints a nécessité une organisation rigoureuse et une forte capacité d'adaptation. La charge administrative, avec ces dossiers PRR, a atteint son maximum aussi bien pour le Bureau ARTENCO que pour tout le service administratif qui nous accompagne. Elle a exigé une grande mobilisation de chacun et a souvent empiété sur le temps fort utile à la gestion technique des dossiers PRR, mais également de tous les autres dossiers à charge du Bureau d'études.

Dans ce contexte, les exigences liées aux dossiers PRR se sont révélées particulièrement structurantes, mobilisant des ressources importantes et une attention constante mais générant également un stress intense. Cette intensification du travail a mis sous tension les équipes tant sur le plan opérationnel que relationnel et maintenir des échanges constructifs avec l'ensemble des intervenants s'est avéré plus difficile que prévu. Les divergences de priorité, les contraintes propres à chacun et le rythme soutenu ont parfois freiné la fluidité du dialogue avec les affiliés notamment. Malgré cela, des efforts constants ont été déployés pour préserver une communication ouverte et professionnelle. La qualité des interactions est restée un enjeu central, indispensable à la réussite des projets engagés.

L'expérience de cette année met en lumière l'importance d'un cadre clair et partagé pour faciliter les échanges. Elle souligne également la nécessité de mieux anticiper les charges liées aux grands projets afin d'en maîtriser tous les impacts. Ces enseignements constituent une base essentielle pour aborder les défis à venir avec plus de sérénité.

La reconnaissance professionnelle s'appuie sur un savoir-faire affirmé mais aussi sur une écoute attentive des attentes, sur la rigueur des réponses, sur la clarté des intentions et sur une exécution précise portée à chaque projet. Pour ces raisons, ARTENCO souhaite faire des relations humaines une priorité essentielle dans la conduite de ses projets.

Ainsi, 2025 aura été une année exigeante, mais riche d'enseignements pour construire des modes de fonctionnement plus efficaces et durables.

Perspectives 2026

En 2026, ARTENCO abordera une phase de transition décisive puisqu'elle sera marquée par la finalisation des chantiers majeurs, particulièrement exigeants et énergivores que sont les PRR. Cela marquera la fin d'un cycle intense.

Ces projets, qui ont mobilisé fortement les équipes, tant sur le plan technique qu'humain, vont laisser derrière eux une expérience précieuse et un savoir-faire consolidé. Malgré cela, cette issue se fait également sous une tension vive et devra pouvoir s'ouvrir vers un nouvel espace de respiration.

La deuxième moitié de 2026 devra nous permettre de reconsidérer nos méthodes de travail et de rééquilibrer nos priorités. Cette période devra s'annoncer comme une opportunité de redéploiement que nous allons aborder avec l'ambition de développer de nouvelles études. Pour y parvenir, la prospection et la confiance de nos partenaires seront bien évidemment déterminantes. Nous souhaitons engager des projets porteurs de sens et techniquement stimulants.

Dans le même temps, un enjeu majeur s'impose, celui de retrouver du temps pour nous former. Le renforcement de nos compétences est indispensable à notre évolution et conditionne notre capacité à innover et à rester compétitif. Pour ces raisons, nous devons inscrire la formation au cœur de nos de notre organisation.

2026 sera ainsi une année tournée vers l'avenir entre consolidation et nouveaux élans.

Service Coordination Sécurité Santé

Introduction

Le nombre de coordinateurs pour ce service a été maintenu à 2,6 équivalents temps plein pour gérer la charge de travail. Un agent administratif qui était affecté partiellement pour le Service afin d'assurer les tâches de secrétariat technique des coordinateurs a quitté la société et a été remplacé par d'autres personnes du même service dans le cadre d'une réorganisation interne.

Le département a continué à améliorer les outils de méthodologie de travail, de planification de projets à l'aide du nouveau logiciel SuiteProG, en collaboration avec les différents départements du Bureau d'études et le service administratif.

Composition du Service CSS

- 1 Chef de service – CSS Niveau A (partie nord de la province de Namur) ;
- 1 CSS Niveau B (partie centrale de la province de Namur) ; - 1 CSS Niveau B (partie sud de la province de Namur).

Dossiers suivis en 2025

L'année 2025 a été caractérisée par un nombre important de plans généraux de sécurité et santé pour les différents Bureaux d'études SERVEG, ARTENCO et Assainissement, notamment :

- la restauration de l'église de Gesves ;
- la réfection de la rue de Forville à Cortil-Wodon ;
- la réalisation de bandes cyclables suggérées à Fernelmont ;
- l'aménagement de la rue du Parc à Hanret ;
- l'égouttage rue des Fauvettes à Ham-sur-Sambre ;
- le collecteur de Grand-Leez ;
- l'entretien de voiries et des accotements 2025 à Sombreffe ;
- le collecteur de Vitrival - Aisemont - Le Roux ;
- l'aménagement rue du Tombois à Éghezée et la rue du Chêne à l'Image à Upigny ;
- la station d'épuration de Le Roux ;
- la station d'épuration de Grand-Leez ;
- la rénovation du centre récréatif en maison de village à Mozet ;
- les travaux de voirie et d'égouttage rue Hurlevant à Velaine-sur-Sambre ;
- le collecteur de Samart ;
- la Maison du CPAS rue des Valizes à Cerfontaine ;
- l'égouttage rue Saint-Pierre à Villers-Deux-Eglises à Cerfontaine ;
- l'église de Bellefontaine à Bièvre ;
- la création d'un mobipôle à Heer-Agimont ;
- le remplacement de l'égouttage défectueux dans les zones de prévention de la prise d'eau à Havrenne ;
- la station d'épuration de Feschaux ;
- la station d'épuration d'Hermeton-Neuville ;
- la réfection de la voirie rue de la Bierlée à Cerfontaine ;
- les travaux de voirie rue Wy-Le-Loup à Cerfontaine ;
- la station d'épuration de Gozin ;
- les voiries agricoles rue Olimbois à Neuville ;
- le Pont de Bayenne à Purnode ;
- la réhabilitation de l'ancienne station d'épuration en bassin d'orage à Sometet ;
- l'aménagement sentier de la Prée à Falmignoul ;
- le raccordement de l'égouttage au camping de Bouvignes.

De nombreux dossiers de moyenne et grande ampleur qui ont été suivis en phase exécution, notamment :

Pour le Service ARTENCO :

- la rénovation du mur du cimetière de Branchon ;
- la rénovation de l'entrée du commissariat Hastedon à Saint-Servais ;
- le commissariat Hastedon à Saint-Servais ;

- le Campus Hôtelier de la Citadelle à Namur ;
- l'extension de 3 ailes pour l'école Provinciale HEPN à Salzinnes ;
- la rénovation de la Piscine de Jambes ;
- l'extension de l'école Communale de Ligny ;
- la rénovation du centre sportif de Sombreffe ;
- la maison rurale de Florennes ;
- la rénovation de l'école de Chaumont ;
- la rénovation de l'école de Saint-Aubin ;
- la réfection de la cour de l'école à Maffe ;
- la rénovation de l'école d'agronomie et des Sciences de Ciney (Epasc) ; - la rénovation du bardage de la chapelle de Graide-Station ; - la création d'une maison de village à Hermeton.

Pour le Service SERVEG :

- les travaux de voirie et d'égouttage rue des Églantiers et rue du Tienne à Sclayn ;
- la réfection de la voirie route industrielle à Seilles ;
- les travaux d'égouttage et voirie chemin des deux Pays à Buzet ;
- le réaménagement rue de Mazy à Gembloux ;
- la réfection de l'égouttage rue de l'Aumône et rue du Trichon Sauvenière ;
- la réfection de l'égouttage rue aux Cafés à Grand-Leez ;
- les travaux d'aménagement de la place de Gare à Lustin ;
- les travaux d'égouttage et de voirie rue Grande Pierrère à Falisolle ;
- les travaux d'égouttage et de voirie Rue du Pirou à Ligny ;
- les travaux de voirie rue de Scourmont et de l'impasse chemin de Chastre Sombreffe ;
- l'aménagement du Pré-Ravel entre Ligny et Sombreffe ;
- l'aménagement de la place d'Annevoie et la restauration du four à pain, rue de l'Église à Annevoie – (Partie égouttage) ;
- le ViciGAL de Yvoir à Huy ;
- la réfection de la rue Saint-Pierre à Dinant ;
- la réfection des voiries agricoles à Ermeton-sur-Biert/Mettet ;
- les travaux concernant le Plan d'investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) à Ciney ;
- la réfection de la rue du Poteau à Rochefort ;
- l'égouttage et la distribution de l'eau rue de la Lhomme à Jemelle ; - la réfection des rues Henri Blès et Cardinal Mercier à Bouvignes ;
- la réfection de la voirie et de l'égouttage rue de la Gilette à Stave ;
- les travaux de la voirie et de l'égouttage rue des Hayettes à Biesme ;
- les travaux d'aménagement rue François Davin à Havelange ;
- les travaux d'égouttage rue de la Violette à Bièvre ;
- réfection de la rue du Chêneux à Cerfontaine ;
- réfection de la rue du pont rouge à Senzeilles ;
- création d'une piste cyclable entre Bourlers et Chimay ;
- entretien de voirie 2024 - Rue de Cerfontaine à Géronsart ;
- réfection de la rue Try-Pochaux à Bruly ;

- l'entretien voirie 2024 à Philippeville ;
- réfection de la rue des Maquettes à Vodecée.

Pour le Service Assainissement :

- la réhabilitation et extension de la station d'épuration de Ciney ;
- la réalisation de la station de pompage et la conduite de refoulement rue Davreux à Champion ;
- le collecteur des eaux usées de Heure ;
- la station d'épuration de Heure ;
- le collecteur d'eaux usées à Spontin ;
- le collecteur des eaux usées à Gesves ;
- la station d'épuration de Gesves ;
- la rénovation des collecteurs des eaux usées à Florennes ;
- la réalisation du collecteur des eaux usées de Pesche ;
- la station d'épuration de Pesche ;
- le collecteur des eaux usées de Gonrioux-Presgaux ; - le collecteur et la station d'épuration de Chairière.

Pour le Service Production Distribution d'eau :

- l'aménagement du génie civil et de l'électromécanique pour un traitement au charbon actif à la prise d'eau de Flavion.

Pour l'AIEM :

- la pose d'une conduite de distribution d'eau pour l'AIEM et Câble ELIA, ORES pour la liaison Arbre-Warnant.

En direct pour les différentes communes :

- les travaux d'adduction d'eau à Herissart - Herisson ;
- la création d'une voie lente entre Chairière et Vresse-sur-Semois ; - la restauration de l'église de Gesves.

Récapitulatif des dossiers 2025

Nous avons réalisé, en 2025, des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit :

- Stations d'épuration : 11 dossiers
- Collecteurs : 10 dossiers

- Service ARTENCO : 25 dossiers
- Service SERVEG : 48 dossiers
- Service Distribution d'eau : 1 dossier
- En direct pour les associés : 4 dossiers

Soit un total de 99 dossiers

Récapitulatif des honoraires en 2025

Le Service Coordination Sécurité Santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 199.273,01 € réparti comme suit :

- | | | | |
|-------------------------|-------------|---------------------------|----------|
| - en voirie-égouttage : | 97.914,12 € | | |
| - en bâtiment : | 65.219,32 € | | |
| - en assainissement : | 35.299,57 € | - en distribution d'eau : | 840,00 € |

Conclusions pour l'année 2025

Au vu du suivi d'un nombre non négligeable de dossiers de taille moyenne et importante, mais également en termes de diversité de partenaires, cela a permis d'engendrer un chiffre d'affaires correct mais d'un montant inférieur à l'année précédente en sachant que de gros chantiers pour le Service ARTENCO ont été suivis en réalisation durant cette année et qu'ils ne se termineront qu'au début du second semestre 2026. Cela a eu une répercussion financière étant donné que la facturation des prestations CSS chantier s'effectue conventionnellement lors du décompte final.

Le Service Coordination Sécurité Santé a traité de nombreux dossiers, notamment pour le Bureau d'études voirie-égouttage et pour des bureaux d'études externes (A.C. Gesves, A.C. Vresse-sur-Semois, A.I.E.M.).

Perspectives pour 2026

Au vu du carnet de commande actuel, le potentiel humain de 2,6 ETP restera inchangé. Il en sera de même pour la répartition des différentes communes attitrées pour chaque collaborateur.

Cette situation actuelle permet d'avoir un très bon équilibre en termes de charge de travail et de répondre de manière efficiente aux différents associés.

La finalisation du suivi de chantiers de nombreux dossiers, entre autres :

- la station d'épuration de Ciney ;
- la station de pompage de peu d'eau ;
- la rénovation de l'EPASC à Ciney ;

- les travaux de voirie et d'égouttage rue des Églantiers et rue du Tiennes à Sclayn ;
- la réfection de la voirie route industrielle à Seilles ;
- la réfection de la voirie rue de Forville à Cortil-Wodon ;
- les collecteurs et la distribution d'eaux usées à Spontin – Dorinne – Durnal ;
- le réaménagement de la rue de Mazy à Gembloux ;
- la finalisation du ViciGAL (partie restante de Assesse) ;
- l'aménagement du plateau rue de Rhisnes à Emines ;
- le commissariat Hastedon à Saint-Servais
- le campus Hôtelier de la Citadelle à Namur ;
- l'école provinciale HEPN à Salzennes ;
- l'extension de l'école communale de Ligny ;
- la rénovation du hall sportif de Sombreffe ;
- l'aménagement de la place de la gare à Lustin ;
- le captage de Flavion ;
- l'aménagement d'Hôtel de Ville et le CPAS à Gedinne ;
- la pose de la distribution d'eau entre Bioul et Warnant ;
- l'adduction d'eau à Feschaux ;
- la station d'épuration de Maurenne ; - le moulin et la maison de village de Wanlin ; - le pont du Jardinnet à Walcourt.

Le Service Coordination Sécurité Santé a pour objectif d'assurer le suivi des chantiers étudiés en phase projet, notamment :

Pour le Service ARTENCO :

- la rénovation du centre récréatif en maison de village à Mozet ; - la Maison du CPAS rue des Valizes à Cerfontaine ; - l'église de Bellefontaine à Bièvre.

Pour le Service SERVEG :

- la réfection de la rue de Forville à Cortil-Wodon ;
- la réalisation de bandes cyclables suggérées à Fernelmont ;
- l'aménagement de la rue du Parc à Hanret ;
- l'égouttage rue des Fauvettes à Ham-sur-Sambre ;
- l'entretien de voiries et des accotement 2025 à Sombreffe ;
- l'aménagement rue du Tombois à Éghezée et la rue du Chêne à l'Image à Upigny ;
- les travaux de voirie et d'égouttage rue Hurlevant à Velaine-sur-Sambre ;
- l'égouttage rue Saint-Pierre à Villers-Deux-Eglises à Cerfontaine ;
- la création d'un mobipôle à Heer-Agimont ;
- le remplacement de l'égouttage défectueux dans les zones de prévention de la prise d'eau à Havrenne ;
- la réfection de la voirie rue de la Bierlée à Cerfontaine ;
- les travaux de voirie rue Wy-Le-Loup à Cerfontaine ;
- les voiries agricoles rue Olimbois à Neuville ;

- le Pont de Bayenne à Purnode ;
- l'aménagement sentier de la Prée à Falmignoul ;
- le raccordement de l'égouttage au camping de Bouvignes.

Pour le Service Assainissement :

- le collecteur de Grand-Leez ;
- le collecteur de Vitrival - Aisemont - Le Roux ;
- la station d'épuration de Le Roux ;
- la station d'épuration de Grand-Leez ;
- le collecteur de Samart ;
- la station d'épuration de Feschaux ;
- la station d'épuration d'Hermeton-Neuville ;
- la station d'épuration de Gozin ;
- la réhabilitation de l'ancienne station d'épuration en bassin d'orage à Sometet.

L'objectif sera de répondre aux attentes des différents partenaires et maintenir un chiffre stable pour ce secteur.

Service Marchés publics

Introduction

Le service continue son évolution et a renforcé son expertise juridique en matière de marchés publics, plusieurs formations ont été suivies.

De nombreux modèles de documents ont été créés afin de faciliter le travail de l'équipe. Le logiciel de gestion des marchés publics 3P est utilisé de manière optimale.

À la suite du départ de deux agents, 2 nouvelles gestionnaires marchés publics ont été recrutées.

Activités 2025 du Service Marchés publics

De nombreux marchés publics ont été lancés et attribués. Le travail a été effectué dans les délais et il est à souligner qu'aucun marché n'a fait l'objet d'un arrêté d'annulation par la tutelle. L'équipe du Service Marchés publics est à la pointe et effectue un travail de grande qualité.

Cette année, plusieurs marchés publics concernant l'ensemble des services de l'INASEP ont été attribués (notamment concernant les vêtements de travail). Le SMPU a veillé à centraliser au maximum les besoins transversaux et a lancé les marchés publics adéquats. Le service s'attelle à tenir à jour un échéancier des différents marchés à renouveler.

Des synergies ont aussi été mises en place avec le BEP (exemple : un marché public conjoint concernant la désignation d'un DPO a été attribué).

Le service fait face à des contraintes administratives toujours croissantes mais effectue son travail avec rigueur et enthousiasme.

Nombre de marchés publics attribués en 2025 (hors bons de commande)

ASS – Assainissement	10
BAT – ARTENCO	15
SEU – Exploitation	38
SGX – Services généraux	12
VEG – Voirie & Egouttage	23

Perspectives 2026

Le service va continuer à utiliser le logiciel SuiteProG et encoder les heures de prestations réalisées dans le cadre de l'assistance administrative aux marchés publics.

Il est crucial de continuer la centralisation des besoins transversaux et de lancer les marchés publics concernant plusieurs services.

Un défi est également de continuer l'encodage rigoureux des différentes dates « clés » du marché dans 3P afin de faire remonter ces informations à la SPGE.

Enfin, au vu de la complexification constante du travail, le Service devra continuer à suivre des formations organisées, pour la plupart, par des organismes extérieurs.

Chapitre 5. Laboratoire



5.1. Avant-propos

5.1.1. Mission du Laboratoire

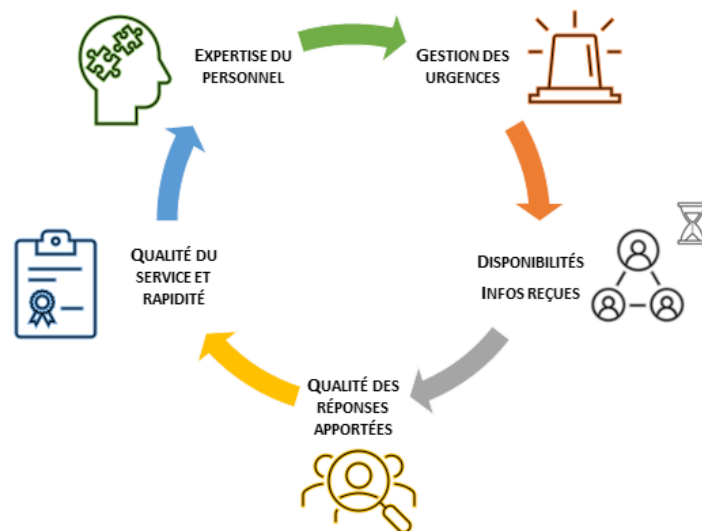
Spécialisé dans l'analyse microbiologique et physico-chimique de l'eau, le Laboratoire met son expertise au service des différents départements de l'INASEP, mais également d'autres acteurs publics (communes et intercommunales des provinces de Namur, Luxembourg et Hainaut, BEP...), ainsi que des industriels et des particuliers.

Cette expertise couvre l'analyse de tous types d'eaux : les eaux « propres » (eaux souterraines, eaux potables des réseaux de distribution, eaux de surface, eaux de bassins de piscines, eaux chaudes sanitaires et circuits de refroidissement), ainsi que les eaux usées, notamment les rejets industriels et ceux des stations d'épuration.

A travers cette expertise, le Laboratoire joue un rôle clé dans la garantie de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Il contribue à la prise de décision concernant la mise en place de nouveaux traitements et en assure le suivi. Il participe également à la protection des captages et au contrôle des eaux usées, qu'il s'agisse de celles issues des stations d'épuration de l'INASEP ou des rejets industriels, afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de taxation et de conformité aux normes.

5.1.2. Nos points forts

- Un service à l'écoute, offrant un accompagnement personnalisé à l'ensemble de nos clients.
- Un engagement constant en faveur de la qualité de nos analyses, qu'elles soient accréditées ou agréées.
- Une expertise solide garantissant des réponses rapides et efficaces aux besoins et attentes de nos clients.



5.1.3. Mot du Directeur

Pour l'année 2025, le chiffre d'affaires est une nouvelle fois en hausse sans toutefois atteindre l'équilibre recherché. Plusieurs mouvements ont été opérés au sein de l'effectif ce qui a alourdi les charges salariales et certaines analyses sous-traitées n'ont pu être valorisées en suffisance.

Une révision de certaines de nos prestations et analyses s'impose et elle sera d'application dès le début de l'année 2026.

A noter également la reconduction de l'accréditation ISO 17025 obtenue avec brio et représentative de la qualité du travail fourni. Cette accréditation pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaires...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natation tant publics que privés (eaux du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air) mais aussi depuis 2022 sur plusieurs paramètres "eaux usées".

Le Laboratoire dispose également d'un ensemble d'agrément nous permettant de mener à bien diverses missions tant au niveau des prélèvements que des analyses :

- Le Laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aiguë par le test « *Daphnia magna* » (Ecotoxicité).
- Le Laboratoire est également agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation.
- Le Laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et a étoffé sa demande d'agrément à d'autres analyses.

Le Laboratoire est aussi agréé par la Région de Bruxelles-Capitale conformément à la réglementation relative aux permis d'environnement, pour toutes les analyses reprises dans son scope d'accréditation.

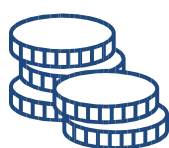
Le développement des activités est un sujet qui mérite une grande attention car les opportunités à venir sont nombreuses et doivent être mûrement réfléchies. La nouvelle directive européenne induit une augmentation de la charge analytique et nous aurons inévitablement un rôle important à jouer pour les années à venir (on parle d'une augmentation possible de + 30 à + 50 % d'analyses et de prélèvements pour l'INASEP au niveau des eaux usées...). Comment ne pas évoquer également les sujets d'actualité : les micropolluants, les chlorures de vinyle dans les conduites PVC... Il nous est encore difficile de quantifier la charge de travail que tout cela va générer mais il est certain que nous allons audevant de nouvelles analyses et nouveaux contrôles sur les eaux propres et usées.

Tout ce développement des activités ne peut être envisagé qu'en stabilisant et en renforçant l'effectif. A ce titre, nous avons enregistré en 2025 l'arrivée d'un nouveau responsable du Laboratoire ainsi que d'une nouvelle responsable des préleveurs.

A cela s'ajoute également la nécessité de rénover et probablement agrandir les infrastructures dédiées au Laboratoire et aux besoins des préleveurs. Un projet est actuellement à l'étude en partenariat avec le Service ARTENCO et porte sur la création d'un nouveau bâtiment au niveau du parking arrière du site de Philippeville.

5.2. Développement du Laboratoire

5.2.1 Quelques chiffres...



PRODUIT NET D'EXPLOITATION (HORS SOUS-TRAITANCE)

1.500.000 €



LE LABORATOIRE DE L'INASEP, C'EST

- 16 agents
- 44 ans d'existence
- Plus de 300 clients actifs



LE PERSONNEL DU LABORATOIRE

- 14 ETP en 2025
- 9 femmes et 7 hommes
- Les agents sont polyvalents : ils endossent le rôle d'administratif, technicien, superviseur...
- Compétences et expertise dans le domaine



spécifique du cycle de l'eau



CERTIFICATION

- Accréditation ISO 17025
- Laboratoire agréé en Région Wallonne catégorie A et B
- Agrément AFSCA
- Agrément pour le prélèvement et les analyses des chloramines par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat
- Agrément pour l'ensemble de notre scope d'accréditation pour la Région Bruxelles Capitale
- Agrément Sols et Déchets pour les prélèvements



AU LABORATOIRE

152 046 paramètres répartis sur

13 778 échantillons

- 3 075 rapports d'analyses
- 8 000 Contrôles qualité internes

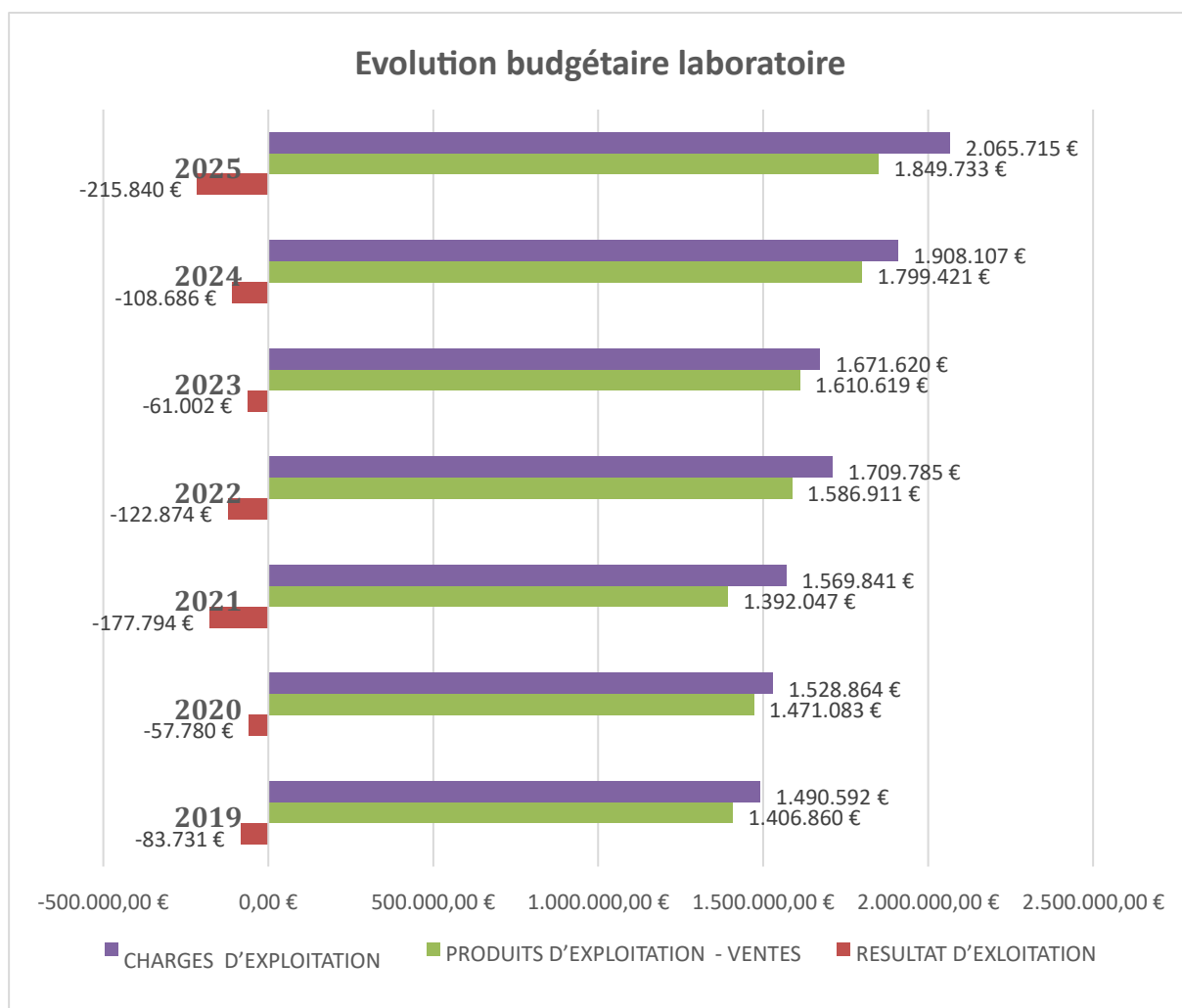


- 28 campagnes de tests interLaboratoires

5.2.2 Bilan 2025

Sur le plan financier, l'augmentation du chiffre d'affaires de 3 % par rapport à l'année 2024 est essentiellement due à une légère augmentation du volume d'analyses. Cette augmentation concerne principalement des analyses sous-traitées (le chiffre d'affaires en analyse non-sous-traitée est lui en recul de 2%).

Malgré cette augmentation globale en chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation est négatif, avec une augmentation des frais liés à la sous-traitance qui n'est pas entièrement répercutée dans les recettes. A cela viennent s'ajouter les charges du Laboratoire qui, bien que maîtrisées, sont encore élevées ainsi que des services proposés à nos clients que l'on ne rémunère pas suffisamment (accompagnement client DE, taxes...).



5.2.3. Conclusions

Au-delà des chiffres, et malgré une évolution qui se veut vertueuse, le Laboratoire de l'INASEP n'a pas encore trouvé un équilibre financier. Les années 2024 et 2025 ont été difficiles sur le plan des ressources humaines, ce qui a pénalisé son fonctionnement et ses charges en personnel. Toutefois, il reste impératif d'envisager des investissements nécessaires dans ses infrastructures et ses équipements.

Une attention particulière devra être portée aux chiffres de la sous-traitance qui ont fortement augmenté en 2025, sans que cela se répercute au niveau des recettes. L'analyse est toujours en cours.

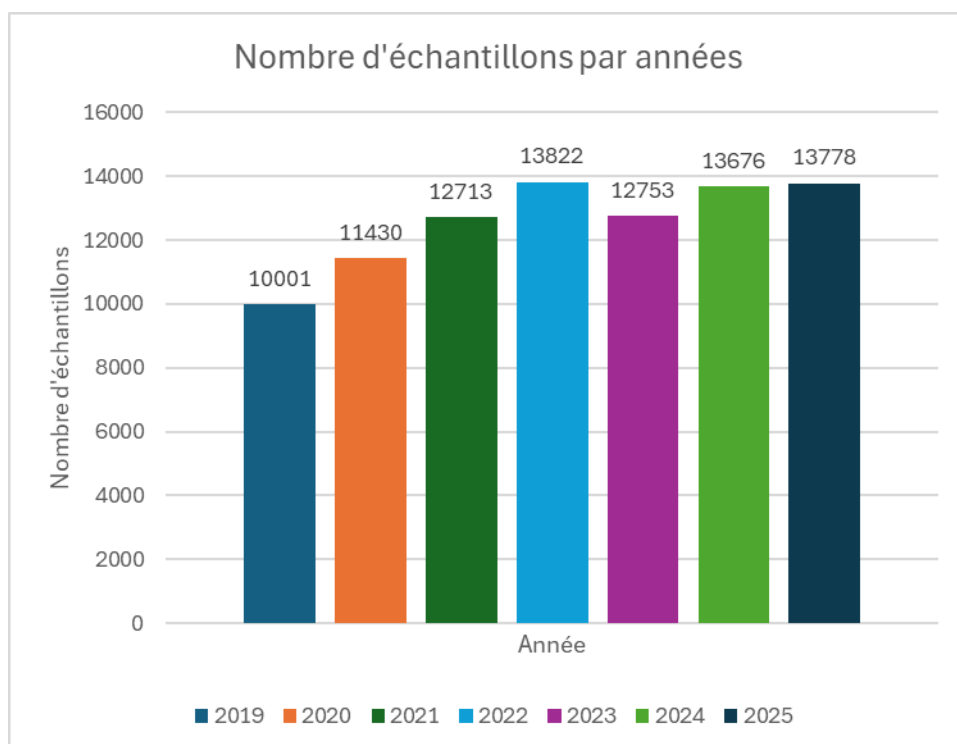
Les changements qui permettent de continuer la consolidation de notre budget seront répartis sur une période de plusieurs années et continueront à porter sur l'amélioration des points suivants.

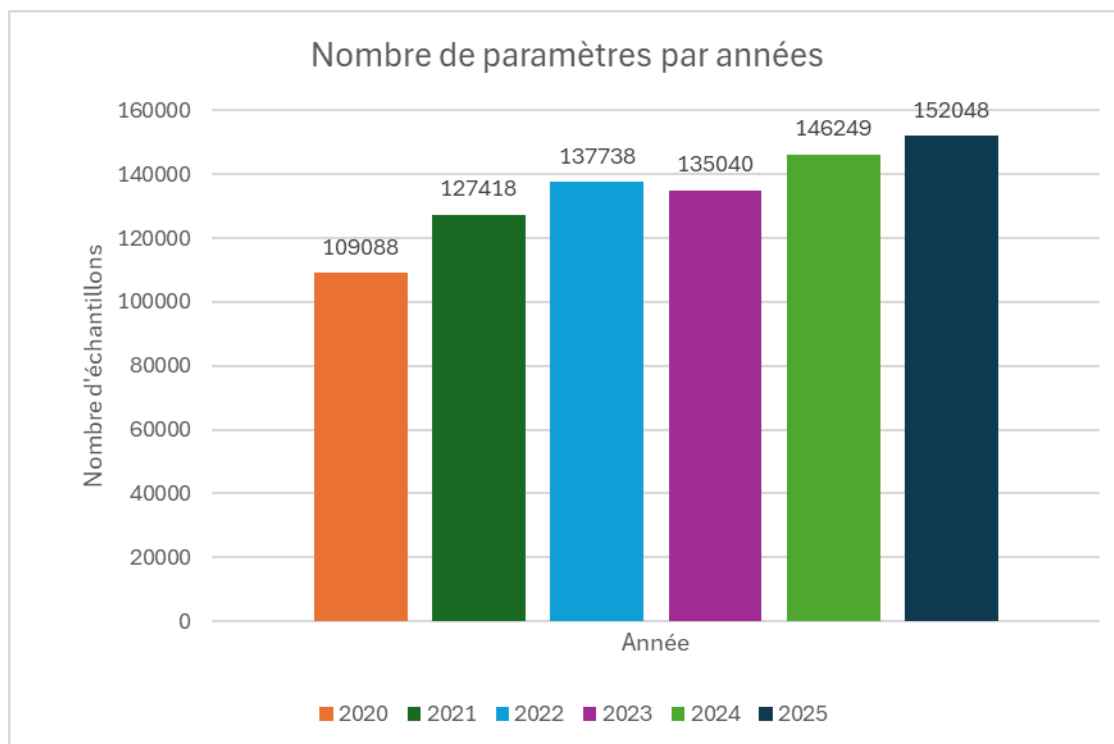
- ◆ Accentuation des services proposés en interne et vers d'autres OAA (études de dilution, prélèvements et analyses...) et l'intégration dans la plate-forme Lab 'Eaux.
- ◆ Stabilisation du personnel.
- ◆ Accentuation de la collaboration avec d'autres laboratoires : achats groupés, répartition des analyses...

- ◆ Valorisation financière des prestations que nous offrons gratuitement.
- ◆ Atteindre un équilibre entre le résultat financier et la plus-value stratégique de notre activité, privilégier les collaborations avec nos affiliés.
- ◆ Solidarité inter-services.
- ◆ Réaliser un Benchmark pour voir les domaines de travail les plus rentables.
- ◆ Optimisation des tournées de prélèvement dans le développement de nouveaux clients.
- ◆ Contrats piscines externes : revoir nos tarifs ou prises en charge de certains clients à la lumière des exigences de plus en plus complexes de ceux-ci.

5.2.4. Analyses et paramètres

En 2025, nous avons analysé 13.778 échantillons, en légère augmentation par rapport aux 2 années précédentes, pour plus de 200 clients différents. Le nombre de paramètres analysés en 2025 (~152 000) est également à la hausse. Signalons que cette tendance est renforcée par une augmentation du nombre de paramètres à contrôler en matière de contrôle des eaux de distribution (PFAS 20 ...)





Dans le secteur d'activités « Eaux propres »

Nombre d'échantillons analysés						
Eaux "Distribution et assimilés"	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre global	4818	4618	4647	4856	5279	4534
Eau de distribution	4137	3877	4050	4284	4598	4069
INASEP	1989	1960	1910	2032	2535	2192
Autres	2148	1917	2140	2252	2063	1877
Eau Souterraine	583	609	521	503	568	386
INASEP	337	354				
Autres	246	255				
Eau de baignade	42	78	59	57	80	60
Eau de surface	56	54	17	12	33	19

Dans le secteur de la distribution d'eau, on observe une légère augmentation du nombre d'échantillons tant pour l'INASEP que pour les clients externes (en globalisant les analyses d'eau "distribuées" et des eaux "souterraines". Rappelons qu'une diminution était bien marquée depuis 2021.

Pour l'INASEP, cette diminution s'expliquait par l'adaptation du programme de contrôle en fonction d'une analyse des risques encourus, ce qui a permis d'alléger certains contrôles comme sur certains ouvrages de stockage intermédiaire, une rationalisation des points de contrôles en réseau, par une diminution du nombre de retests et la rationalisation des ressources en eau. Pour les clients externes, il faut tenir compte des mêmes tendances et de la perte des contrats avec quelques producteurs-distributeurs luxembourgeois.

L'inversion de cette tendance en 2025 s'explique au regard des nouvelles demandes d'analyses liées aux molécules émergentes telles que les PFAS, TFA et amiante.

Dans le secteur d'activités « piscines et légionelles »

Nombre d'échantillons analysés						
Eaux de piscines et Legionella	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre global	3348	3488	3042	3472	2147	1526
Eaux de piscine	1158	1019	880	830	654	486
Chloramines	72	78	57	56	46	21
Légionnelles	2118	2391	2105	2586	1447	1019
Eau chaude/froide sanitaire Piscine	281	306	252	382	202	226
Eau chaude/froide sanitaire	1827	2065	1827	2184	1234	703
TAR	10	20	26	20	11	90
TOTAL "Eau propres"	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre global	8166	8106	7689	8328	7426	6060

On peut observer une légère augmentation du nombre de prélèvement réalisés dans le secteur des contrôles des piscines (bassins de natation et chloramines dans l'air) par rapport à 2024. Le secteur « légionnelle » est par contre en léger recul.

Dans le secteur d'activités « Eaux usées »

Nombre d'échantillons analysés						
Eaux résiduaires	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre global dont :	5612	5570	5023	5494	5005	5295
STEPS INASEP	3295	3115 *	2761	3334	3124	3389
Eudes de charges	293	197	316	121	116	132
GPAA	67	90	85	130	104	75
Boues	1276	1377 *	1444	1404	956	1375
Taxes	562	554	316	154	263	171
Autres Eaux usées	119	237 *				
dont Ecotox	10	22	26	39	60	8
		* correctif				

Nous pouvons constater une augmentation des analyses dans le secteur eaux résiduaires de par la mise en service de nouvelles STEPs INASEP.

Après une diminution en 2022 suite au fait que les entreprises sont réparties sur des fréquences de contrôle réévaluées en 2021, mais aussi et surtout par la perte du contrat avec la SPGE et la Région wallonne pour le contrôle des industriels (convention avec le CEBEDEAU), le nombre de contrôles réalisés pour le secteur industriels (Taxes) est stabilisé par rapport à 2024. Notons toutefois que le suivi des rejets des installations de traitement de la SWDE (à travers une convention in-house) a été arrêté par le client du fait de grandes difficultés dans leur organisation.

5.2.5. Investissements

En 2025, le Laboratoire n'a pas réalisé d'acquisitions significatives en équipements analytiques. En revanche, un investissement en ressources humaines a été consenti, permettant de résorber les problèmes d'effectifs rencontrés ces dernières années, ce qui est de bon augure pour l'avenir. Les démarches visant à rénover et moderniser les infrastructures du laboratoire, entamées avec la transformation du siège de Philippeville, sont en cours.

5.3. Assurances techniques

5.3.1. Calcul de la taxe sur les déversements des eaux usées industrielles



Depuis 2017, le Laboratoire propose à ses clients une prise en charge globale des obligations relatives à l'établissement de la taxe sur le déversement des eaux usées industrielles. Du prélèvement à la déclaration, nous réalisons l'ensemble des actions et obligations nécessaires à l'établissement du dossier complet de déclaration, tout en garantissant la conformité à la réglementation en vigueur. En 2025, une trentaine de clients nous ont fait confiance pour la gestion de leur dossier. Notons d'ailleurs la collaboration renforcée en ce sens avec la SWDE et la CILE.

5.3.2. Permis d'environnement : entreprise

Que ce soit dans le cadre d'une demande/renouvellement de permis ou en cas de nonconformités, le Laboratoire de l'INASEP assiste ses clients dans leurs relations et négociations avec les autorités en proposant un support technico-administratif.

5.3.3. Assistance auprès de nos clients distributeurs d'eau

Que ce soit dans le cadre d'une demande ou en cas de non-conformités, le Laboratoire de l'INASEP assiste ses clients dans la gestion de leurs résultats d'analyses et dans leurs relations avec les autorités compétentes.

Cette Cellule « Qualité » assure la prise en charge des missions suivantes :

- supervision du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du SPW ;
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le Laboratoire et les clients Distribution d'eau en matière de résultats des analyses et de gestion des non-conformités.

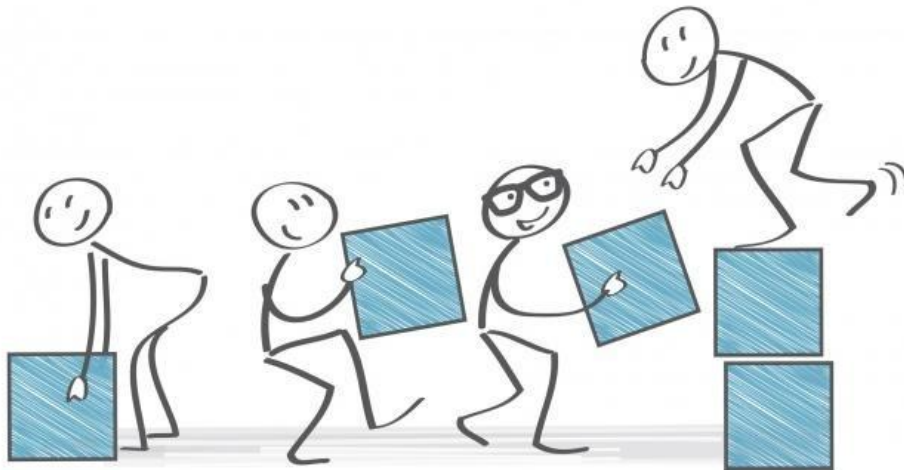
5.5. Qualité au Laboratoire

Accrédités ISO 17025 depuis 2006, nous avons été parmi les premiers laboratoires en région wallonne à passer à la version 2017. Cette reconnaissance extérieure nous permet d'accroître la confiance de nos clients, par l'assurance que nos analyses sont réalisées par du personnel compétent, maîtrisant parfaitement toutes les étapes menant à répondre aux demandes de nos clients. Elle assure également à nos clients que leurs données sont traitées en toute impartialité et confidentialité.

Suite à l'audit externe BELAC de prolongation, réalisé en août 2025, le Laboratoire a obtenu avec succès la prolongation de l'accréditation conformément au référentiel ISO/CEI 17025 : 2017 pour le domaine d'accréditation actuellement en application : les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine, les eaux chaudes sanitaires et de tours aéro-réfrigérées, ainsi que certains paramètres d'eaux usées tels que DCO, azote total et phosphore total en tube fermé.

Le SCOPE analytique est disponible sur :

https://ng3.economie.fgov.be/NI/belac/Labotesting/scope_pdf/310-TEST.pdf

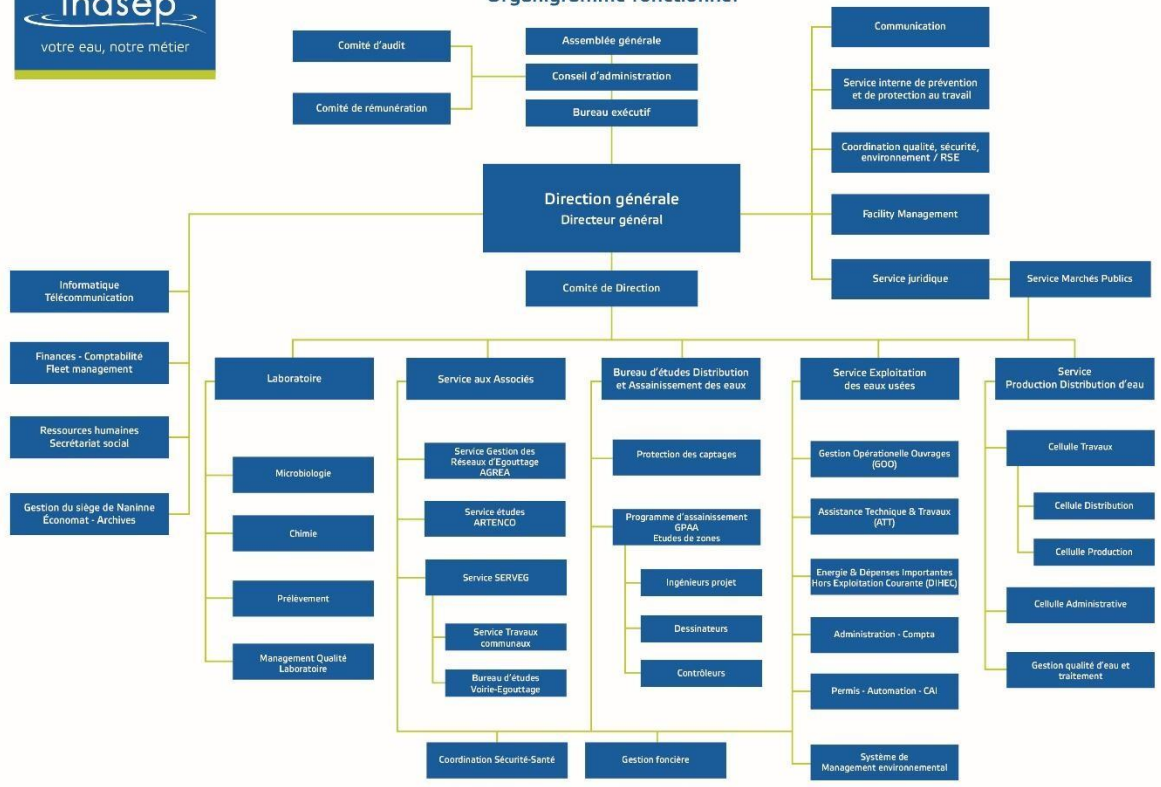


En collaboration avec les différents services de l'INASEP, il a été décidé d'harmoniser les Systèmes de Management de la Qualité du Service Distribution d'eau, de l'épuration, des Bureaux d'étude et du Laboratoire. Il est proposé d'utiliser Sharepoint et ses applications afin de gérer la documentation du Système qualité. Ce travail est mené conjointement par la responsable QSE et le responsable informatique.

Chapitre 6. Services Supports

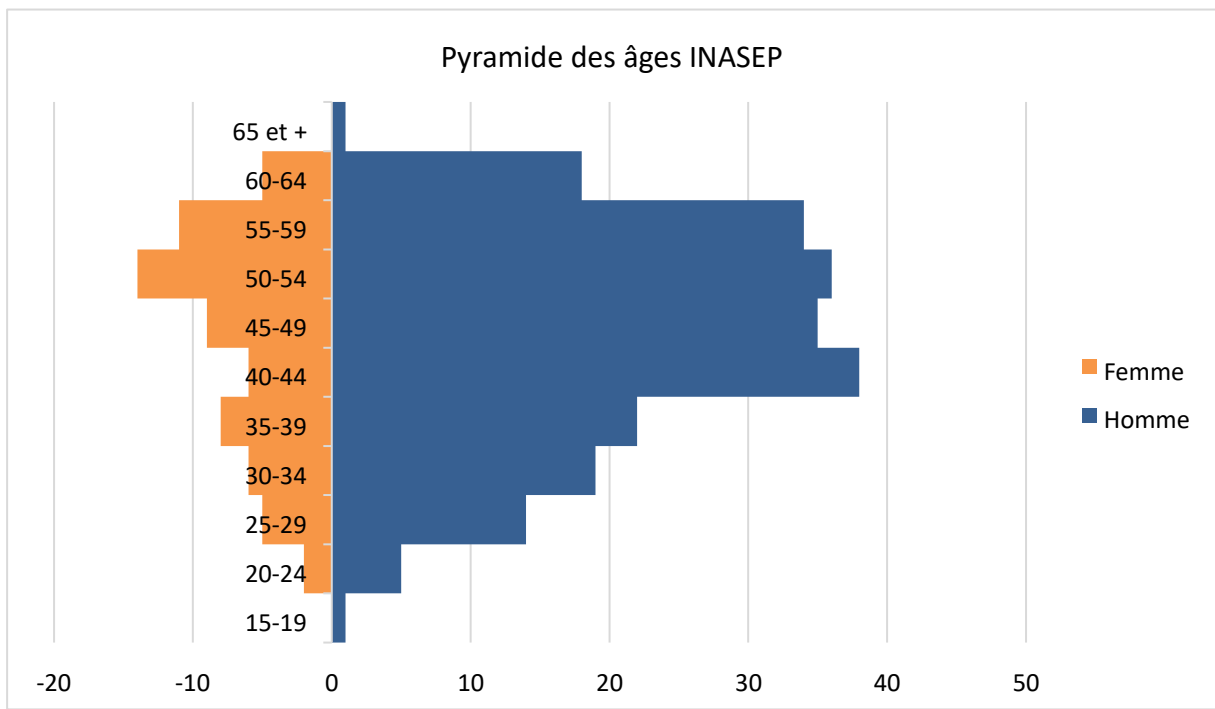
Organigramme fonctionnel

Organigramme fonctionnel



Mise à jour au 31/12/2024

Pyramide des âges



La pyramide des âges de l'INASEP met en évidence une forte tendance masculine due aux métiers de la distribution et de l'épuration des eaux. Une féminisation des métiers au sein des Bureaux d'études ainsi que des services supports est toutefois à noter.

Du côté féminin, la répartition entre les différentes classes d'âges est assez homogène.

Du côté masculin, la majorité de la population se situe dans les classes d'âges entre 35 et 54 ans.

La moyenne d'âge de l'INASEP reste stable d'année en année et se situe à 45 ans.

6.1. Service des Ressources Humaines

6.1.1 Faits marquants

Chaque année représente un nouveau défi pour le Service des Ressources Humaines pour atteindre ses objectifs au regard du nouveau Plan Stratégique. Les enjeux sont majeurs avec notamment les questions relatives à la possibilité de poursuivre ou non la nomination dans le futur et à la révision du Règlement d'Ordre Intérieur du personnel (autrement dit le règlement de travail) pour intégrer tous les nouveaux changements. La collaboration avec les autres acteurs du secteur de l'eau, sous la bannière des Eaux de Wallonie, a pris une place plus prédominante également pour faire face à la concurrence et aux enjeux multiples de la société dans laquelle nous évoluons (NIS2, environnement, hausse des prix...). Force est de constater que la société a grandement évolué et les générations actuelles demandent également beaucoup plus d'attention pour parvenir à leur donner un niveau de satisfaction suffisant en vue de pérenniser les emplois.

Nonobstant ce qui précède, la gestion courante des ressources humaines occupe une partie importante du temps de travail de l'équipe qui a d'ailleurs fait preuve, une fois encore, de changements dans le service. Deux départs ont été annoncés dans le service. L'un d'entre eux reste un bel exemple de mutualisation des compétences avec une mutation interne vers un service technique. Cette mutation s'inscrit dans une démarche Win-Win avec, d'une part, la fidélisation des compétences acquises au sein de l'INASEP et, d'autre part, la possibilité de redonner un nouveau souffle dans la carrière d'un agent. Cette mutation, comme bien d'autres au sein de l'INASEP, est une réussite à part entière. Elle met en lumière toute la flexibilité et la diversité de nos métiers ainsi que nos capacités à accueillir et former des agents pour des postes de travail différents.

Ce faisant, le Service des Ressources Humaines a dû être renforcé avec la pérennisation d'un agent jusque-là temporaire et l'engagement d'une nouvelle personne. La compétence, la disponibilité et l'engagement que recherchait l'équipe dans les nouveaux profils recrutés sont des valeurs partagées par ces ~~deux-2~~ nouvelles collaboratrices. Le changement, bien que pouvant causer du stress et de l'inquiétude de prime abord, s'avère finalement positif dans une organisation pour autant que les personnes aient l'intention d'avancer dans le même sens, ce dont le Service des Ressources Humaines peut se targuer.

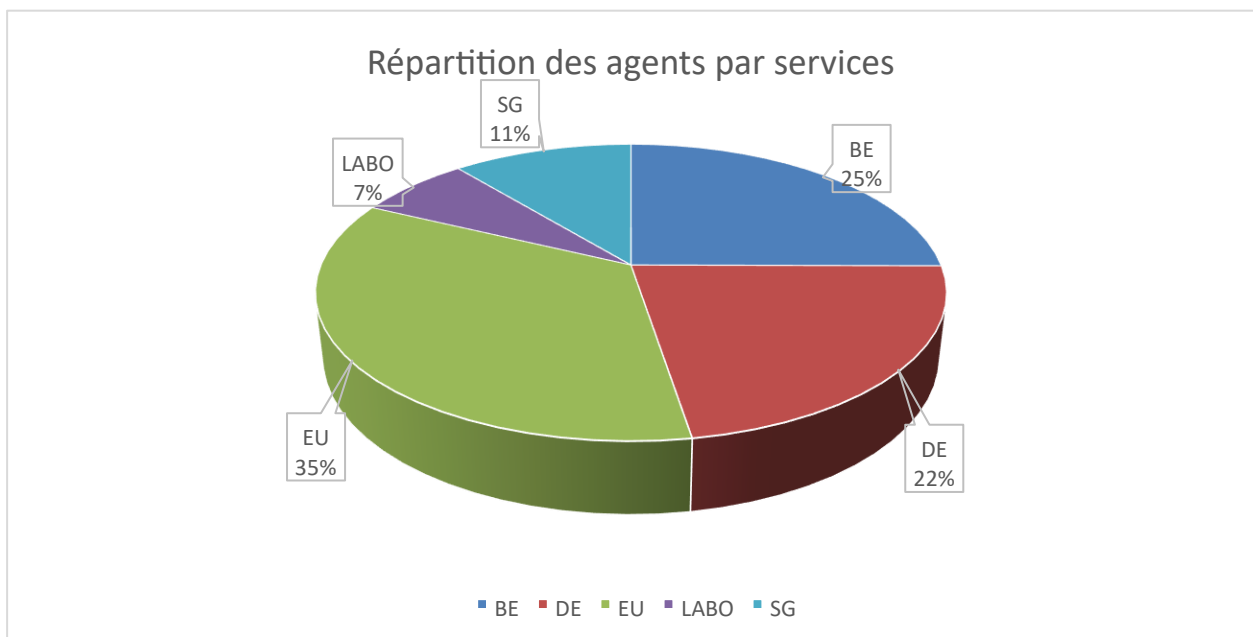
En fin d'année 2025, l'équipe était donc de nouveau au complet pour relever tous ses défis.

Les membres du Service des Ressources Humaines sont fiers d'accomplir pleinement leurs missions et répondre aux besoins et attentes des autres services dans une approche bienveillante et collaborative, comme toujours.

6.1.2 Bilan social au 31 décembre 2025 (à la clôture de l'exercice)

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2025 se présente comme suit :

245 travailleurs étaient occupés à temps plein et **44** personnes à temps partiel, ce qui représente **277,75** équivalents temps plein.



289 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante :

- **282** personnes étaient occupées sous **contrat à durée indéterminée**, dont **43** personnes à temps partiel (y compris statutaires). **6** personnes étaient occupées sous **contrat à durée déterminée** à temps plein et **1** personne l'était à temps partiel.
- **24** personnes sont occupées sous contrat **APE - 21** à temps plein et **3** à temps partiel.
- **164 agents statutaires** : **130** personnes statutaires à temps plein et **34** personnes statutaires à temps partiel.

4 personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime de l'interruption de carrière soit la disponibilité pour convenance personnelle.

Par type de contrat de travail	Temps plein	Temps partiel
Contrats à durée indéterminée	219	41
Contrats à durée déterminée	6	1
APE	21	3
Par sexe		
Sexe masculin	192	30
Sexe féminin	53	14
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	12	4
Employés	89	7
Ouvriers	25	2
Autres *	119	31

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

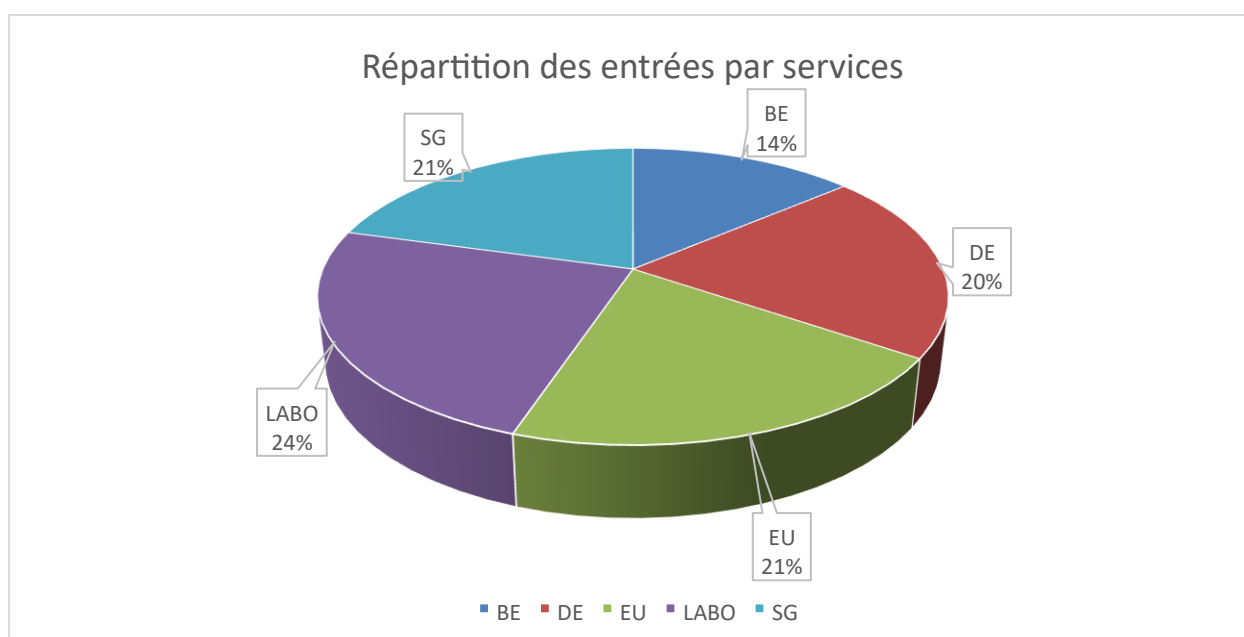
ENTREES

Au cours de l'exercice 2025, l'Intercommunale a recruté **29** agents 🎯 **27** agents à temps plein et **2** à temps partiel soit **28.30** ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit :

	Temps plein	Temps partiel
Total nombre d'engagements	27	2
Contrats à durée indéterminée	21	0
Contrats à durée déterminée	6	2
*Statutaires repris en CDI	0	0
*APE repris CDI/CDD	5	1
*Convention IFAPME repris en CDD	2	0
Sexe masculin	13	0
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	9	0
Diplôme supérieur non universitaire	2	0

Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin	14	2
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	2	2
Diplôme supérieur non universitaire	9	0
Diplôme universitaire	3	0



SORTIES

Au cours de l'exercice 2025, **19** agents ont quitté l'Intercommunale **15** agents à temps plein et **4** à temps partiel soit **16,90** ETP.

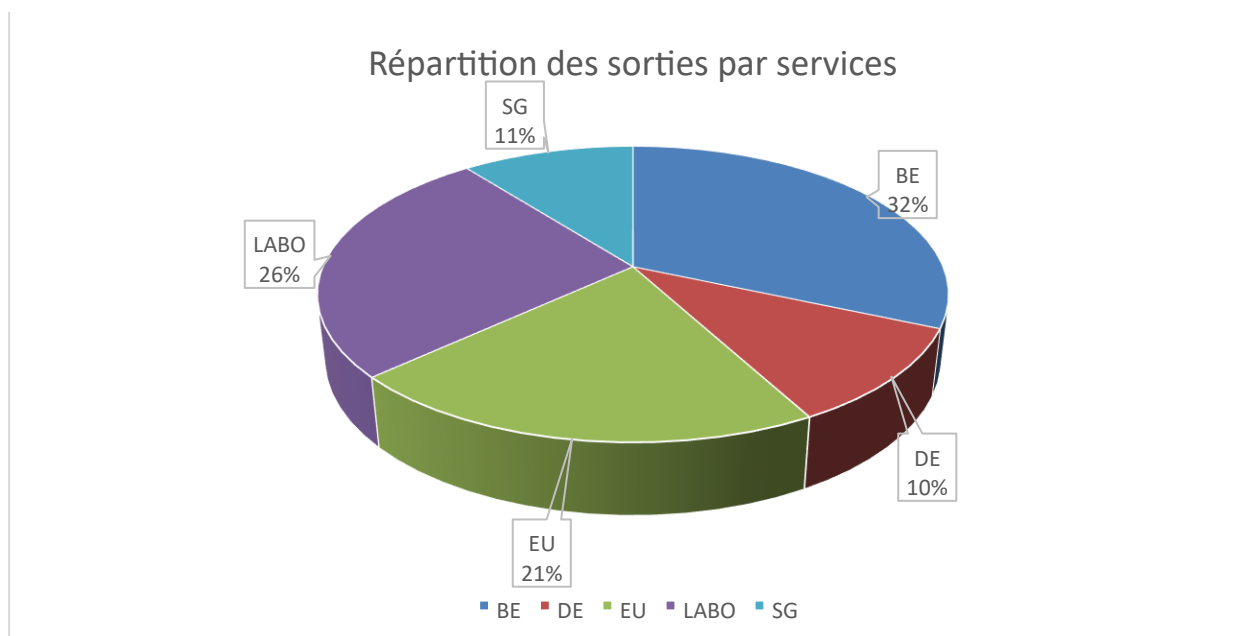
Le tableau des sorties se présente comme suit :

	Temps plein	Temps partiel
Total nombre de sorties	15	4
Contrats à durée indéterminée	11	1
Contrats à durée déterminée	1	1
APE*repris CDD/CDI	4	1
Statutaires*repris CDI	3	2
Sexe masculin	8	3
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	6	2

Diplôme supérieur non universitaire	0	1
Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin	7	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	3	1
Diplôme supérieur non universitaire	4	0
Diplôme universitaire	0	0

Motifs des sorties :

- 2 démissions honorables
- 2 pensions de retraite
- 2 ruptures de commun accord
- 3 ruptures pour force majeure médicale
- 6 licenciements
- 1 fin de stage • 2 fins de CDD
- 1 inaptitude professionnelle.



6.2. Service Prévention et Protection au Travail

6.2.1. Faits marquants

En 2025, et pour n'en citer que quelques-unes, les actions et mesures préventives suivantes ont été prises pour promouvoir ou assurer la sécurité et la santé au travail.

- **Mise à jour des inventaires amiante**
Actualisation complète des inventaires amiante au sein des deux départements techniques (SEU et DE) afin d'assurer conformité légale, maîtrise des risques et protection des travailleurs lors des interventions.
- **Formation ergonomie — Techniques de levage (SEU)**
Formation dédiée à l'ergonomie appliquée à la manutention (volet théorique et cas pratiques).
Objectif : réduire les TMS et optimiser les méthodes de travail.
- **Modernisation des ascenseurs**
Travaux menés dans le cadre du suivi de l'analyse de risques (renforcer la sécurité des équipements, garantir l'accueil et le transit des PMR, améliorer l'accessibilité et la fiabilité des installations.
- **Plan d'actions PROLIPSI — Travail de nuit**
Actions développées : rédaction d'une fiche de poste « Travail de nuit », application des exigences AGW 11/2020 (signalisation chantier), formation et sensibilisation ANARIS, rappel des responsabilités de la ligne hiérarchique (BET).
- **Toolbox Meetings (DE)**
Organisation de séances de 5 minutes animées par les contremaîtres (rappels réglementaires, EPC / EPI / procédures, implication du staff encadrant, ancrage des bons comportements.
- **Campagne d'affichage — Culture sécurité (DE)**
Campagne mensuelle visant à développer la culture sécurité (thèmes ciblés, messages courts et opérationnels, supports visuels accessibles à tous les travailleurs.
- **Les 7 Règles de l'Ô — Travail de nuit**
Issues de l'analyse de risques, ces règles structurent une démarche progressive de sécurité.
 1. Obéir aux règles.
 2. Organiser une communication circulaire.
 3. Opérer ses déplacements et stationnements en sécurité.
 4. Observer et se rendre visible.
 5. Optimiser ses actions en réfléchissant d'abord.
 6. Opter pour l'équipement adéquat.
 7. Oser les bonnes pratiques.Un texte explicatif détaillé accompagne ces règles pour faciliter leur appropriation.

- **Poussières de Silice Cristalline (SCA)**

Sensibilisation menée par la ligne hiérarchique sur les risques liés aux opérations de coupe et forage béton/voiries. Renforcement des pratiques sécuritaires et des protections.

- **Travaux avec entreprises extérieures — PPSS & permis de travail**

Rappel des obligations du Chap. IV de la loi du 04/08/1996 (Coordination sécurité, Plans Particuliers de Sécurité et de Santé, maîtrise des situations à risques accrus).

- **Collaboration avec Fluxys — Travaux à proximité du gaz**

Actions : rappel du cadre légal KLIM-CICC, analyse des travaux non annoncés, études d'anomalies rencontrées sur les chantiers GC.

- **Nouveaux marchés publics programmés** Fournitures de vêtements de travail, EPI.

- **Embellissement du lieu de travail**

Travaux réalisés à l'accueil clientèle de nos bureaux de Philippeville : rénovation complète, mobilier neuf, décoration murale.

Objectifs : confort du personnel, confidentialité et respect de l'intimité des abonnés.

- **Suivi du plan de formation sécurité**

Contrôle de la pertinence, de l'adéquation et de la mise à jour des formations destinées aux travailleurs exposés, à la ligne hiérarchique, aux postes soumis à évolution de risques.

- **Analyses de risques — Piscines publiques nouvellement reprises** Analyses poursuivies sur les équipements et les postes de travail.

- **Suivi du Plan de Gestion Journalier des Actions (PGJA)**

Pilotage et suivi continu des actions préventives et correctives identifiées dans le PGJA.

- **Animation des Comités de Concertation de Base (CCB)**

Animation des CCB, équivalents du CPPT dans le privé, favorisant : dialogue social, prévention partagée, implication des travailleurs dans la sécurité

Conclusion

L'ensemble des actions menées au cours de l'année illustre une dynamique forte, structurée et cohérente en matière de prévention, de sécurité et d'amélioration continue. Les efforts ont porté autant sur le terrain que sur l'organisation, la formation, la sensibilisation et le dialogue avec les équipes.

Cette approche intégrée permet de renforcer durablement la culture sécurité, de réduire les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, et de consolider la conformité réglementaire de l'Institution.

Les chantiers engagés constituent une base solide pour poursuivre en 2026 une démarche proactive, participative et orientée vers la maîtrise globale des risques.

6.2.2. Accidentologie

En 2025, on a dénombré :

Nombre de TRAVAILLEURS	287
Accidents de travail SANS INCAPACITÉ	4
Accidents de travail AVEC INCAPACITÉ	9
Accidents SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL	1
Nombre de JOURS D'INCAPACITÉ	390
Taux de fréquence des accidents de travail	22,80
Taux de gravité des accidents de travail	0,98
Taux de gravité global des accidents de travail	1,74

Pour améliorer la situation, nous sensibilisons et encourageons la hiérarchie ainsi que les employés à adopter une approche préventive en amont de leurs activités, ce qui permet de réduire le risque d'accidents au travail. Nous menons ainsi de nombreuses analyses de risques à travers une approche pluridisciplinaire et participative. La contribution de chacun est essentielle pour mettre en œuvre des actions préventives et correctives concernant les équipements, les installations et les activités. Cela incite les travailleurs à partager leur perception des risques et à proposer des solutions pour les atténuer, qui sont par conséquent mieux adaptées et plus réalistes en fonction des tâches réelles.

Ces démarches sont reprises au plan d'action annuel et global de prévention de l'entreprise. Elles permettent à l'employeur et à la ligne hiérarchique d'accentuer la promotion du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Des réunions régulières se poursuivent pour tenir compte des obstacles qui empêchent les réalisations.

« L'eau est essentielle à toute forme de vie sur terre. Si nous devons la préserver, préservons celles et ceux qui assurent son transport, son traitement et sa qualité ».

6.2.3. Rapport annuel du service interne pour la prévention et la protection au travail

Rapport annuel du service interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2025

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne **sans sections**.
Le formulaire B est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées **des sections**.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la [notice explicative](#).

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur

<https://emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/structures-organisationnelles/service-interne-pour-la-prevention-et-0>

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle: INASEP
Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L. ou A.S.B.L. ...): Société Coopérative
Rue + n°: des viaux, 1b
Code postal: 5100 Commune: Naninne
Numéro d'identification (10 chiffres - n° TVA + «0» en avant): 0218735790
☎: 081/40.75.11 Fax: 81/40.75.45
Adresse électronique: info@inasep.be
Activité principale (description): Bureaux d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire
Code NACE-BEL (5 chiffres): 36000 et 37000
Nombre de travailleurs (en 2025): 290
Gestionnaire (nom et fonction): Mr Didier HELLIN, Directeur Général

Si l'employeur a **plusieurs unités d'établissement**, remplir le tableau de l'annexe "unités"

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom: **DELCHAMBRE Sébastien**

Tél.: **0477/80.82.40**

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire de l'entreprise
 Conseiller en prévention "sécurité du travail"
 Conseiller en prévention "médecin du travail".

Donnez le nom du conseiller en prévention coordinateur "sécurité du travail":

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention "sécurité du travail"? (cocher la réponse adéquate)

- Formation de base
 Niveau 2
 Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein)? 100 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- Non
 Oui

Si oui, nombre:

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein): %

1.2.6 Nom du médecin du travail: BEKIMA MBANG ADRIEN STEPHANE (cocher la réponse adéquate)

- Membre du personnel du service interne pour la prévention et la protection au travail
 Membre du personnel du service externe pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°: **Rue Gaucheret, 89/90**
Code postal: **1030** Commune: **Bruxelles**

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail: MENSURA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation: (cocher la réponse adéquate)

- Comité pour la prévention et la protection au travail.
 Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
 Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire mentionné au point 1.1
 Autre personne (nom et fonction): **Madame Valérie LECOMTE**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation: 5

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées: 394621 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail:

	Accidents mortels	Accidents avec incapacité permanente	Accidents avec incapacité temporaire	Total	Formule
Nombre	0	1	8	9 (B)	$T_f = \frac{B \times 1.000.000}{A} = \mathbf{22,80}$
Nombre de journées- calendrier perdues	0	299	91	390 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = \mathbf{0,98}$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité	0	300		300 (D)	$T_{gg} = \frac{(C + D) \times 1.000}{A} = \mathbf{1,74}$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail: 4

Nombre d'accidents bénins: 3

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail:

Nombre total: **1**, dont **0** mortels

Remplir l'annexe "statistiques" avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différents unités d'établissement renseignés dans l'annexe "unités", où ont été prestées au moins **80.000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs:

	Heures de travail	Accidents du travail
a. Etudiants travailleurs	2603	0
b. Travailleurs intérimaires	779	0
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	261	0

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2025 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative):

Mesures prises	Initiateur
a. PROLIPSI-INASEP-DE : 10 livres CODEX - Plan actions - objectifs amélioration sécurité et santé au travail - mise en place vers une culture sécurité au travail	SIPP - DG
b. ANARIS praticable par LH DE - BREFING Sécurité DE - Fontainiers - 7 règles de l'Ô	SIPP - LH -DG
c. Formation sur l'ergonomie : principes fondamentaux de l'ergonomie, suivi de cas pratiques adaptés aux métiers exploitation (SEU) - optimisation des méthodes de travail.	LH
d. Màj inventaire EPI - Vêtements de travail - renouvellement des marchés publics - réévaluation des risques / EPI	SIPP - LH
e. Séance information - Fluxys / cadre législatif / KLIM-CICC / axes amélioration des coordinations avec INASEP	SIPP - LH

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires:

Genre des appareils et installations contrôlés	Nombre de visites de contrôle
Appareils de levage (<i>ascenseurs, grues, élévateurs ...</i>)	45
Installations électriques haute tension	15
Installations électriques basse tension	18
Appareils à vapeur	0
Autres (<i>préciser: harnais ou ceintures ou ...</i>): Incendie - chaudières - réservoirs sous pression-climatisations HVAC / VMC - échelles mobiles, escabelles, escabeaux, échafaudages, échelles fixes-antichutes - Lignes de vie - boîtes de 1er soins - DEA	71

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2026

Donnez un aperçu des **cinq** principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (*consulter la note explicative*):

- a. **DE : Agents chimiques : [ARi] et EP (I/C) + stockage + inventaire mäj, signalisation et Surv santé (MENSURA) - Gestion des déchets dangereux**
- b. **SEU : Etude acquisition véhicule avec FLR (type AIDE) - 1 par zone exploitation / respect AGW 2020**
- c. **Implémentation législation sur nouvel AR 19 décembre 2025 modifiant le Code du bien-être au travail en ce qui concerne l'amiante**
- d. **ANARIS Installations électriques en DE / Formation à l'anaris électrique 14-12-2012**
- e. **Remplacement échelles fixes - verins sur trapillon CV (faciliter ouverture - manutention) / actions SEU**

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit? (*cocher la réponse adéquate*)

- Oui
 Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (*cocher la réponse adéquate*)

- Oui
 Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (*prière de les annexer*)? (*cocher la réponse adéquate*)

- Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
 Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5. Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne: **Accompagnement suivi CareScan poli-tique BET en DE et INASEP - Formation à l'utilisation d'EPI antichute / travaux en hauteur de base DE - Formations MENSURA SEPP (AP - Secourismes - SLCI) - suivi compétences - habilitations (recyclages suivant rythmes définis BD métiers)**

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne: **Recyclage Club prévention - formation recyclage supervision personne de confiance - A la loupe - suivi législation - FestIA**

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne: 5

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information?

- Non
 Oui

Si oui, les citer: **Rapports anaris - rapports avis SIPP - procédures SIPP - ISO-9001 - Avis SIPP procédure des 3 feux verts - Avis permis de travail - avis interventions avec EE - Avis sur marchés publics, Fiche poste de travail stagiaires/étudiants/travailleurs, ...**

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail:

Recyclage Supervision pour personne de confiance-ANARIS générale (globale) des risques Psychosociaux - préparatif nouveau plan d'actions

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques:
0

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux:

7.3.1 Interventions psychosociales informelles:

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance: 1
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 5
- c. Nombre en fonction du type d'intervention:
 - c.1. Conseil - accueil: 4
 - c.2. Intervention: 1
 - c.3. Conciliation: 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles:

- a. Nombre de demandes:
 - a.1. à caractère principalement collectif: 0
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement): 0
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle: 0
- c. Nombre de mesures:
 - c.1. Mesures individuelles: 0
 - c.2. Mesures collectives: 0
 - c.3. Pas de mesures: 0
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail: 0

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail

- a. Nombre de faits enregistrés: 0
- b. Nombre selon la nature des faits:
 - b.1. Violence physique: 0
 - b.2. Violence psychique: 0
 - b.3. Harcèlement moral: 0
 - b.4. Harcèlement sexuel: 0
 - b.5. Autres: 0

Date: **10/02/2026**

Le gestionnaire,

Le conseiller en prévention
(chargé de la direction)

nom: **Mr HELLIN Didier**

nom: **Mr DELCHAMBRE Sébastien**

Didier Hellin
(Signature)

Signature
numérique de Didier
Hellin (Signature)
Date: 2026.03.30
09:37:02 +02'00'



Page 5

Annexe "unités": Liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	Nom commercial	Adresse de l'unité d'établissement (rue - code postal - commune)	Nombre de travailleurs	Code NACE-BEL ou description de l'activité principale	☎ - Fax - e-mail Gestionnaire (nom et fonction)
1.	Inasep-Naninne	Rue des viaux, 1 b à 5100 Naninne	104	36000	☎: 081 40 75 85 Fax: 081 40 75 45 E-mail: didier.hellin@inasep.be Gestionnaire: DG Hellin D.
2.	DE	Rue de l'hôpital, 6 à 5600 Philippeville	83	36000	☎: 071 66 79 25 Fax: 071 66 80 18 E-mail: olivier.lahaut@inasep.be Gestionnaire: Ing O. Lahaut
3.	SEU	Station d'épuration de Lives - Brumagne - Exploitation des eaux usées (SEU)	101	37000	☎: 081 40 75 86 Fax: E-mail: olivier.bourlon@inasep.be Gestionnaire: ir Bourlon O.
4.					☎: Fax: E-mail: Gestionnaire:
5.					☎: Fax: E-mail: Gestionnaire:
6.					☎: Fax: E-mail: Gestionnaire:

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	Nom commercial	Adresse de l'unité d'établissement (rue - code postal - commune)	Nombre de travailleurs	Code NACE-BEL ou description de l'activité principale	☎ - Fax - e-mail Gestionnaire (nom et fonction)
7.					☎: Fax: E-mail: Gestionnaire:
8.					☎: Fax: E-mail: Gestionnaire:
9.					☎: Fax: E-mail: Gestionnaire:

Annexe "statistiques": Liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement (à donner seulement pour les unités d'établissement dans lesquelles sont prestées par tous les travailleurs de l'unité 80.000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement

	1. Nombre d'heures prestées (A)	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1.000.000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1.000 / A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1.000 / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail
01	1507 77	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
02	1028 85	0	0	6	6	58,32	0	0	72	72	0,70	0	0	0	0,70	0	0	0	0
03	1409 59	0	1	2	3	21,28	0	299	19	318	2,26	0	300	300	4,38	5	3	1	0

6.2.3. Rapport d'Activités 2025 - MENSURA



Rapport d'activités 2025

Ce rapport reprend un aperçu des activités que Mensura a effectué pour vous pendant l'année civile précédente. Si vous avez des questions sur le rapport d'activité, vous pouvez contacter votre gestionnaire de dossier.

Nom	INASEP INTERC.NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Numéro d'affiliation Mensura	6064045.1
Catégorie 2023	B
Catégorie actuelle	B
Numéro BCE	0218735790
Code NACE	36.000 Captage, traitement et distribution d'eau
Conseiller en prévention-médecin du travail	Bekima Mbang Adrien Stephane
Conseiller en prévention aspects psychosociaux	Eline Jeanbaptiste / Nathalie Bruwier
Gestionnaire de dossier	Cano Morant Caroline (c.canomorant@mensura.be)
Visiteur de l'entreprise	Bekima Mbang Adrien Stephane

Aperçu de(s) siège(s) d'exploitation pour le(s)quel(s) le rapport d'activités s'applique :

6064045.1 INASEP INTERC.NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS	Rue des Viaux 1B 5100 JAMBES
6064045.2 INASEP INTERC.NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS DISTRIBUTION D'EAU	Rue de l'Hôpital 6 5600 PHILIPPEVILLE
6064045.3 INASEP INTERC.NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS EXPLOITATION DES EAUX USEES	Chaussée de Liege 1103 5101 LIVES-SUR-MEUSE

Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Manhattan
Av. du Boulevard 21 boîte 9
1210 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN : BE86 3100 8000 2050
BIC : BBRUBEBB
BCE : 0410.664.742



I. Activités pour l'entreprise – Surveillance médicale

Nombre de travailleurs

	Nombre de travailleurs
Travailleurs soumis annuellement	22
Travailleurs soumis tous les 2 ans	217
Travailleurs non soumis	74

Évaluations de santé

	Nombre d'examens chez les travailleurs soumis	Nombre d'examens chez les travailleurs non-soumis
Recrutement	17	
Examen périodique	12	
Actes médicaux intermédiaires supplémentaires	79	
Protection de la maternité	1	
Consultation spontanée	5	1

	Nombre d'examens
Examen stagiaire	2
Aptitude à la conduite	8

Examens du travailleur en incapacité de travail

Nombre de malades de longue durée

	Nombre
Nombre de malades de longue durée (<i>au moins 4 semaines de maladie</i>)	24

* Si le client a fourni l'information à Mensura, le nombre correct de malades de longue durée sera affiché.

Reprise du travail

	Soumis	Non soumis
Examen de pré-reprise du travail	4	4
Examen de reprise du travail	20	0

Nombre de trajets de réintégration demandés

	Nombre

Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Manhattan
Av. du Boulevard 21 boîte 9
1210 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN : BE86 3100 8000 2050
BIC : BBRUBEBB
BCE : 0410.664.742



Nombre de trajets de réintégration demandés : Date de début en 2025	1	
Demandé par l'employeur	1	
Nombre d'exams de réintégration	1	
Evaluation de la réintégration	1	
Décisions	Demandé par l'employeur	Demandé par le travailleur
Décision B (définitivement inapte à effectuer le travail convenu)	1	0

Constatation d'inaptitude définitive (art. 34)

	Nombre	
Nombre de trajets Art.34 demandés : Date de début en 2024 et en cours en 2025	1	
Demandé par le travailleur	1	
Nombre de trajets Art.34 demandés : Date de début en 2025	3	
Demandé par l'employeur	2	
Demandé par le travailleur	1	
Nombre d'exams Art.34	2	
Art.34: constatation d'inaptitude définitive	2	
Décisions	Demandé par l'employeur	Demandé par le travailleur
Inaptitude définitive sans modalités du travail adapté/ autre	0	2
Pas de décision	2	0
Nombre de dossiers abandonnés	2	

Note:

Les dossiers abandonnés sont des trajectoires terminées prématurément en raison de

- 3 absences du salarié,

- reprise du travail par l'employé,

- l'employé a quitté son emploi pendant le projet en cours ou lorsque les critères de démarrage du processus n'ont pas été remplis.

Pour les raisons susmentionnées (reprise du travail et départ du travailleur), il se peut qu'une décision ait déjà été prise, ce qui est indiqué dans le tableau « Décisions ».

Autres activités surveillance médicale

Surveillance médicale administration en ce qui concerne les examens médicaux: 1 heure(s)

Vaccinations contre la grippe

Nombre de vaccins antigrippaux commandés en 2025: 0

Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Manhattan
Av. du Boulevard 21 boîte 9
1210 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN : BE86 3100 8000 2050
BIC : BBRUBEBB
BCE : 0410.664.742



II. Activités pour l'entreprise – Gestion des risques

Dossiers psychosociaux

Maud Persenaire - PSY-2025-047141 - 6064045.1

Nathalie Bruwier - PSY-2025-048270 - 6064045.1

Maud Persenaire - PSY-2025-048986 - 6064045.1

Nathalie Bruwier - PSY-2025-049291 - 6064045.1

Maud Persenaire - PSY-2025-049103 - 6064045.3

Missions à la demande du client

Ergonomie - Formation - Aazdine Bajou - 1 intervention(s)

Hygiène industrielle et de Toxicologie - Formation - Dirk ADH_Adang - 1 intervention(s)

Aspects psychosociaux - Coaching individuel - Emmanuelle Pochet - 3 intervention(s)

Autres activités gestion des risques

01/06/2025 - Check-In - 1 participant(s) - 6064045.1

01/06/2025 - Check-In - 1 participant(s) - 6064045.3

01/07/2025 - Check-In - 3 participant(s) - 6064045.1

Avis

08/04/2025 - Aspects psychosociaux - Service legal relatif aux aspects psychosociaux - Nathalie Bruwier - 0 heure(s) et 15 minutes

21/11/2025 - Aspects psychosociaux - Service legal relatif aux aspects psychosociaux - Nathalie Bruwier - 0 heure(s) et 30 minutes

15/12/2025 - Aspects psychosociaux - Service legal relatif aux aspects psychosociaux - Nathalie Bruwier - 1 heure(s) et 15 minutes

III. Formations - Learn&Connect

11/02/2025 - Secouriste (premiers secours) - niveau de base (formation de jour - 15 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
17/03/2025 - Secouriste (premiers secours) - niveau de base (formation de jour - 15 heures) - 3 participant(s) - 6064045.1
18/03/2025 - Secouriste (premiers secours) - niveau de base (formation de jour - 15 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
08/04/2025 - Secouriste (premiers secours) - niveau de base (formation de jour - 15 heures) - 2 participant(s) - 6064045.1
13/05/2025 - Secouriste (premiers secours) - niveau de base (formation de jour - 15 heures) - 2 participant(s) - 6064045.1
05/06/2025 - Secouriste (premiers secours) - niveau de base (formation de jour - 15 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
10/09/2025 - Secouriste (premiers secours) - niveau de base (formation de jour - 15 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
16/09/2025 - Blended Personne de confiance - niveau de base (35 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
08/10/2025 - Recyclage prévention et lutte contre les incendies (1/2 j) - 1 participant(s) - 6064045.1
14/10/2025 - Recyclage secouriste (formation de jour - 4 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
14/10/2025 - Prévention et lutte contre les incendies - 1 participant(s) - 6064045.1
17/11/2025 - Recyclage prévention et lutte contre les incendies (1/2 j) - 1 participant(s) - 6064045.1
24/11/2025 - Recyclage secouriste (formation de jour - 4 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
03/12/2025 - Travailler en toute sécurité sur des installations électriques - personnes qualifiées BA5 (7 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1
17/12/2025 - Recyclage secouriste (formation de jour - 4 heures) - 1 participant(s) - 6064045.1

IV. Activités pour l'entreprise – Vitality

Pas d'activité

Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Manhattan
Av. du Boulevard 21 boîte 9
1210 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN : BE86 3100 8000 2050
BIC : BBRUBEBB
BCE : 0410.664.742



mensurá-

Note:

Visite d'entreprise périodique : La visite permet de décrire les dangers et les risques dans l'entreprise, sur la base des constatations faites par Mensura en réponse à tous les services fournis dans votre entreprise (par exemple, examen du lieu et des postes de travail, surveillance de la santé, enquêtes à la suite d'accidents du travail, etc.)

Visite de reconnaissance d'entreprise: Lors de l'affiliation, le siège social avec les principales activités est sélectionné et visité pour comprendre les principaux risques et dangers afin d'optimiser nos services, y compris la surveillance de la santé, pour votre entreprise et vos employés. Au cours de cette visite, nous indiquons quels sont les risques prioritaires et les mesures préventives correspondantes. Le cas échéant, nous établissons le calendrier des visites pour planifier les visites des lieux de travail (sièges, cours, etc...)

Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail: activité lors de laquelle le conseiller en prévention (-médecin du travail) était présent au CPPT de votre entreprise.

Accidents de travail graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail grave.

Accidents de travail non graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail non grave.

Dossiers psychosociaux: l'activité par numéro de référence pour laquelle un dossier psychosocial est traité au SEPP dans le cadre de la législation actuelle. Vous retrouverez plus d'information dans la section V.

Missions à la demande du client: l'énumération unique des différents contrats de projet avec le nombre d'interventions réalisées.

Autres activités:

- Votre coordinateur client assigné réalise l'activité commerciale technique ; dans cette rubrique vous trouverez ces activités.

- Dans la rubrique Check-in tool, vous trouverez les activités réalisées à cet égard. Le Check-In tool est destiné aux nouveaux travailleurs. Le nouveau travailleur doit remplir un bref questionnaire. Sur cette base, il/elle recevra un rapport personnel contenant des informations et des conseils.

Avis: l'énumération des différentes demandes d'information traitées pour votre entreprise.

Formations: Énumération des formations suivies par vos employés chez Mensura, si le nombre d'employés est connu, cela sera également indiqué. Dans la législation actuelle, le SEPP doit coopérer à l'analyse des risques du travail sur écran et à la formation en matière de sécurité alimentaire (E-food). Dans cette section, vous trouverez l'activité réalisée.

Examens médicaux préventifs : Liste des examens médicaux préventifs proposés par l'employeur à ses employés dans le cadre de la politique de santé (CCT 104).

Pour plus d'info sur l'activité réalisée, veuillez consulter les fiches produits sur notre zone clients.
(<https://www.mymensura.be>)

Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Manhattan
Av. du Boulevard 21 boîte 9
1210 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN : BE86 3100 8000 2050
BIC : BBRUBEBB
BCE : 0410.664.742



V. Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux au travail (Code I.3) toutes les entreprises sont tenues de réaliser chaque année dans leur organisation une évaluation des risques psychosociaux. Les informations ci-jointes peuvent aider à faire cette évaluation. Certains éléments ont déjà été fournis par Mensura. Nous conseillons de compléter les points en suspens (marqués avec un (*)). Rédigez cela en consultation avec le conseiller en prévention interne, la personne de confiance et, éventuellement, le médecin du travail.

Si vous souhaitez obtenir un soutien supplémentaire, veuillez prendre contact avec le conseiller en prévention risques psychosociaux.

1. *Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail (exemples: réalisation d'une analyse des risques aspects psychosociaux, désignation et formation de personnes de confiance, sensibilisation au stress et au burn-out...):*

Générales (*):

Incidents de nature psychosociale qui se sont répétés: (*)

Nombre: 0

Origine:

Statut des personnes impliquées (dernier dossier):

2. *Nombre de demande d'analyse de risques concernant les risques psychosociaux de situations de travail spécifiques visée à l'article I.3-6.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail: 0*

3. *Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux (*):*

3.1 Interventions psychosociales informelles:

a. Nombre d'interventions de la personne de confiance (*):

b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 5

c. Nombre en fonction de la nature de l'intervention:

c.1. Accueil, conseil: 4

c.2. Intervention: 1

c.3. Conciliation: 0

3.2 Interventions psychosociales formelles:

a. Nombre de demandes: 0

a.1. à caractère principalement collectif: 0

a.2. à caractère principalement individuel: 0

a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0

b. Nombre total de demandes d'interventions psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention psychosociale informelle: 0

4. *Registre des faits de tiers visés à l'article I.3-3.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail (*):*

a. Nombre de faits enregistrés:

b. Nombre selon la nature des faits

b.1. Violence physique:

b.2. Violence psychique:

b.3. Harcèlement moral:

b.4. Harcèlement sexuel:

b.5. Autres:

5. *Éléments relatifs aux risques psychosociaux communiqués par le conseiller en prévention-médecin du travail (les conseils dans le cadre de la réintégration comprenaient): 0*

Traitement des données personnelles conformément au Règlement général sur la protection des données (ou 'RGPD'). Mensura s'attend à ce que le principe du traitement minimal des données soit appliqué en ce qui concerne ce document ; en ne communiquant aux personnes compétentes que ce qui est essentiel pour remplir la mission légale.

Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social
Manhattan
Av. du Boulevard 21 boîte 9
1210 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN : BE86 3100 8000 2050
BIC : BBRUBEBB
BCE : 0410.664.742



6.3. Service Communication

En 2025, l'INASEP a poursuivi avec constance le déploiement de sa stratégie de communication au travers des outils mis en place ces dernières années. La présence renforcée sur les réseaux sociaux, la publication régulière de la newsletter mensuelle, la parution du journal d'entreprise, l'animation de l'intranet ainsi que l'organisation d'évènements ont permis de consolider la visibilité de l'Intercommunale et de soutenir efficacement la diffusion de ses messages.

Parallèlement, la coordination entre les acteurs publics du secteur de l'eau a continué de jouer un rôle central. L'INASEP a activement contribué aux travaux menés au sein d'AQUAWAL, la fédération des opérateurs publics de Wallonie, ainsi qu'au sein de l'alliance « Eaux de Wallonie ». Ces plateformes de collaboration ont permis de renforcer la cohérence des actions de communication sectorielles, tout en soutenant la professionnalisation et la pérennité du secteur.

6.3.1 Communication externe : évènements

Journées Wallonnes de l'Eau

Du 14 au 30 mars 2025, les Journées Wallonnes de l'Eau ont fait leur retour avec un programme riche et varié proposé partout en Wallonie. Porté par les Contrats de Rivière et de nombreux partenaires, l'évènement a rassemblé près de 300 activités gratuites visant à sensibiliser le public à la protection de l'eau, à la biodiversité et à la gestion des milieux aquatiques.

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA), l'INASEP s'est une nouvelle fois pleinement associée à cette dynamique. Nous avons ouvert les portes de 6 stations d'épuration — Mornimont, Rochefort, Corroy, Falaën, Andenne et Ciney — afin de dévoiler les coulisses d'un service essentiel : le traitement des eaux usées.

Village de l'Eau au Salon Municipalia

La 20^e édition du Salon Municipalia, organisée les 17 et 18 avril 2025 au WEX de Marche-en-Famenne, a constitué un moment fort de visibilité pour l'INASEP. Sa présence au sein du Village de l'eau a offert une occasion privilégiée de renforcer les échanges avec ses associés et affiliés, tout en mettant en lumière la diversité et l'expertise de ses métiers.

Job Day

En recherche régulière de nouveaux talents, l'INASEP a réaffirmé son engagement en faveur de la valorisation des métiers essentiels à la gestion de l'eau en organisant, les 21 et 22 novembre 2025, sur son site de Philippeville, un Job Day dédié aux professions de la production et distribution de l'eau, ainsi qu'aux activités de son laboratoire d'analyse. Etudiants, apprenants et personnes en reconversion sont venus en nombre découvrir les

métiers passionnants de l'INASEP. Au programme, 7 ateliers immersifs pour plonger dans nos univers de la production et distribution d'eau et des analyses en laboratoire :

- Cartographie et urbanisme.
- Laboratoire.
- Électromécanique.
- Montage de compteurs.
- Recherche de fuites.
- Prélèvements.
- Support administratif.

Nos agents ont partagé leur quotidien, leurs expériences et leur passion pour leur métier.

Cet évènement a bénéficié d'une large visibilité sur les réseaux sociaux, grâce à une campagne de promotion en amont, à la diffusion de stories pendant les journées d'activités, ainsi qu'à la publication d'un album photos et d'un aftermovie. Le Job Day a également été mis en valeur par un reportage de la télévision locale « Boukè », qui a suivi les ateliers du vendredi.

Une synergie efficace entre les services Communication, Ressources humaines et Production Distribution d'eau a grandement contribué au succès de ce Job Day.

Organisation de l'Assemblée générale

Le Service Communication a assuré la coordination complète de l'Assemblée générale du 17 décembre, organisée à la Ferme de l'Abbaye à Hogne. L'évènement a été conçu de manière dynamique, avec un ordre du jour enrichi par la diffusion de vidéos présentant les services et par une vidéo-interview croisée du Directeur général et de la Présidente du Conseil d'Administration. Cette séquence a permis de présenter de manière claire et engageante les grandes orientations du Plan Stratégique 2026-2028, contribuant ainsi à renforcer la compréhension et l'adhésion des participants.

Welcome Pac

Dans une volonté de renforcer les synergies entre nos deux intercommunales, le BEP et l'INASEP ont mis en place, au lendemain des élections communales et provinciales, un programme d'actions et d'accompagnement à destination des nouveaux mandataires locaux de la province de Namur. Ce programme varié et entièrement gratuit proposait rencontres, visites, conférences et colloques, organisés de janvier à novembre 2025. Au total, 23 évènements ont été programmés aux quatre coins de la province, offrant à nos équipes l'occasion de présenter leur savoir-faire dans les métiers de l'eau, ainsi que dans la gestion des équipements techniques des communes et de plusieurs partenaires publics.

Visites de nos stations d'épuration

En 2025, un peu plus de 330 élèves, accompagnés de leurs équipes pédagogiques, ont visité nos stations d'épuration. Ces visites ont pour objectifs de sensibiliser les participants à la préservation de l'eau et des milieux naturels, ainsi que de leur faire découvrir les métiers liés à notre secteur.

6.3.2 Communication externe : supports de communication

Newsletters

En 2025, nous avons publié des newsletters régulières afin de tenir nos abonnés informés des dernières actualités, projets et événements. Notre engagement constant dans la communication via les Newsletters a contribué à renforcer notre visibilité et à fidéliser notre audience. Voici les thématiques développées.

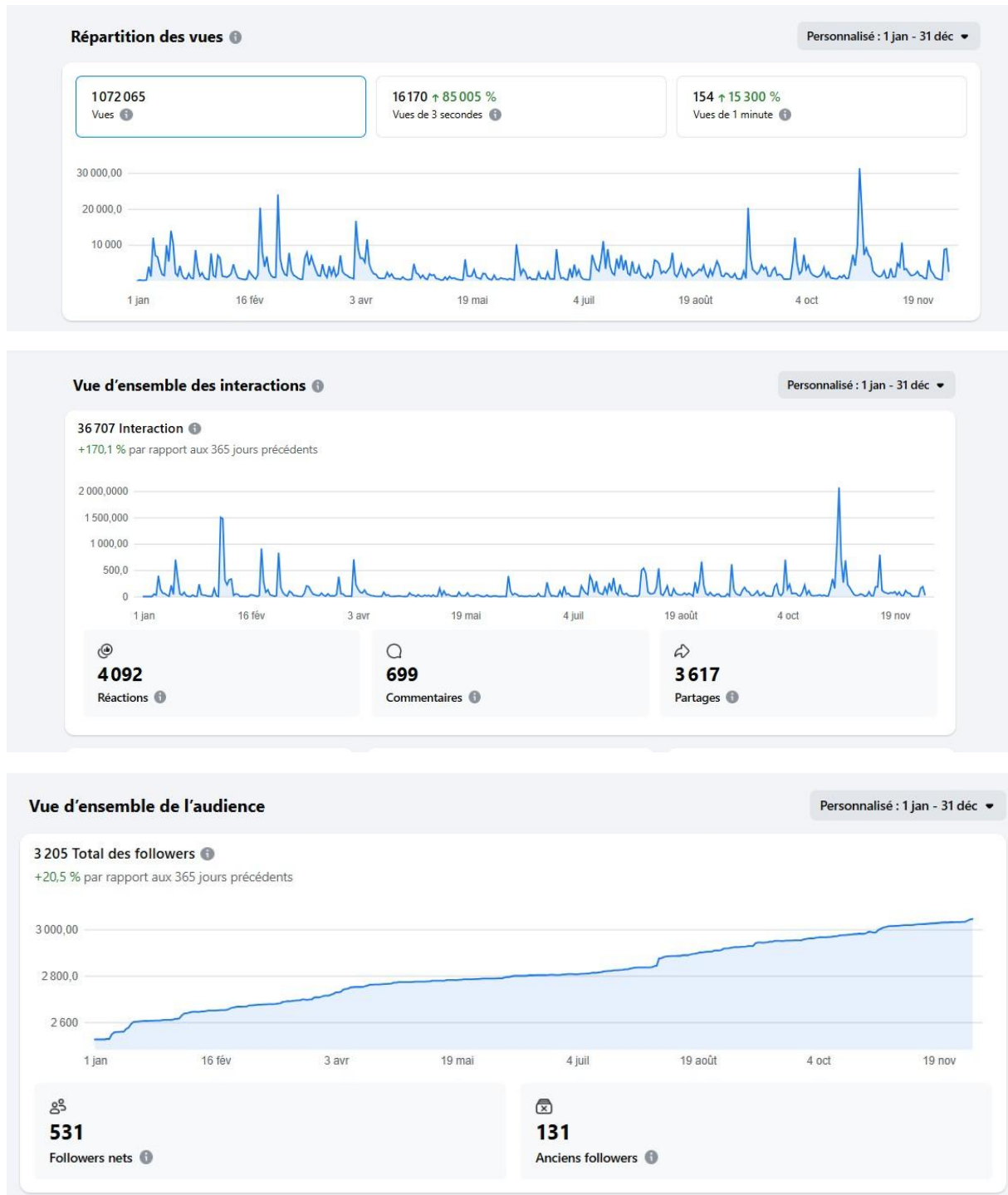
- Janvier // Déclaration environnementale
- Février // Welcome Pac
- Mars // Attention aux traitements après compteur
- Avril // Campagne du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPP)
- Mai // Renouvellement de notre réseau de Distribution d'eau
- Juin // Présentation de notre Service de Coordination QSE/RSE
- Juillet // Rapport annuel 2024
- Août // 5 minutes avec Valérie Lecomte, première Présidente du CA
- Septembre // Relance du captage de Flavion
- Octobre // Job Day à Philippeville
- Novembre // ARTENCO : quand la technique rencontre la vision (zoom sur une rénovation et une réalisation)
- Décembre // Plan stratégique 2026-2028 et présentation des vœux

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) ont confirmé leur rôle central dans la diffusion de nos messages en 2025. Ils ont permis de relayer rapidement des informations pertinentes, de mettre en valeur nos projets et d'assurer des communications en temps réel auprès de nos publics. Grâce à une ligne éditoriale plus dynamique et à une régularité accrue des publications, l'audience notamment sur Facebook a poursuivi sa croissance tout au long de l'année, témoignant d'un intérêt renforcé et de l'efficacité de notre stratégie digitale.

Facebook offrant une visualisation détaillée des performances sur une période d'un an, les graphiques ci-dessous illustrent de manière concrète cette progression.

1. Facebook

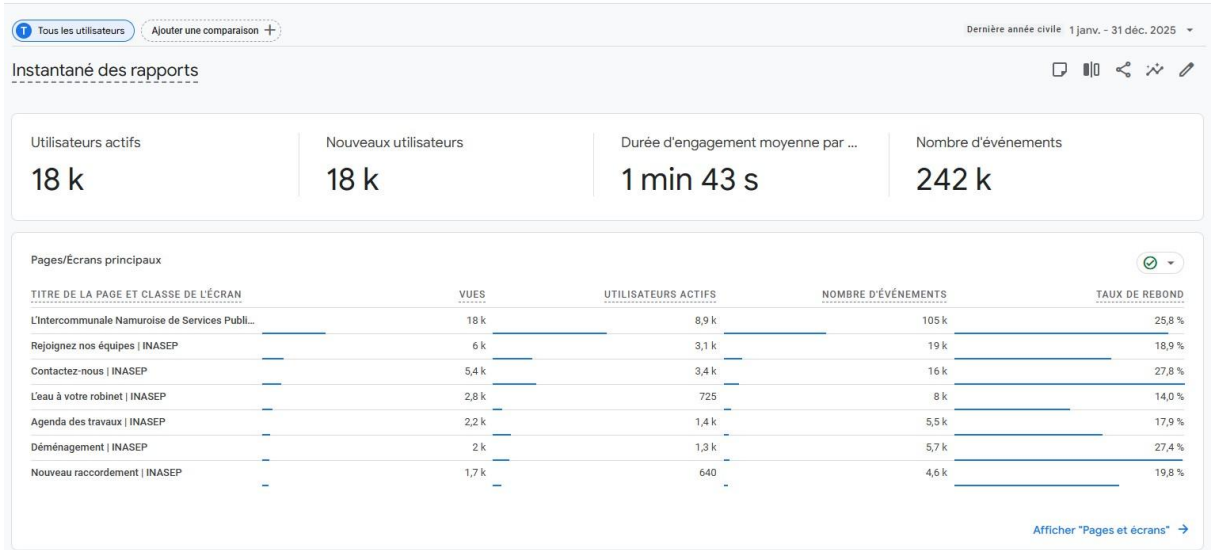


Site Web

Notre site web constitue également une vitrine essentielle de l'Intercommunale, offrant aux citoyens un point d'accès centralisé à l'ensemble des informations utiles sur nos services.

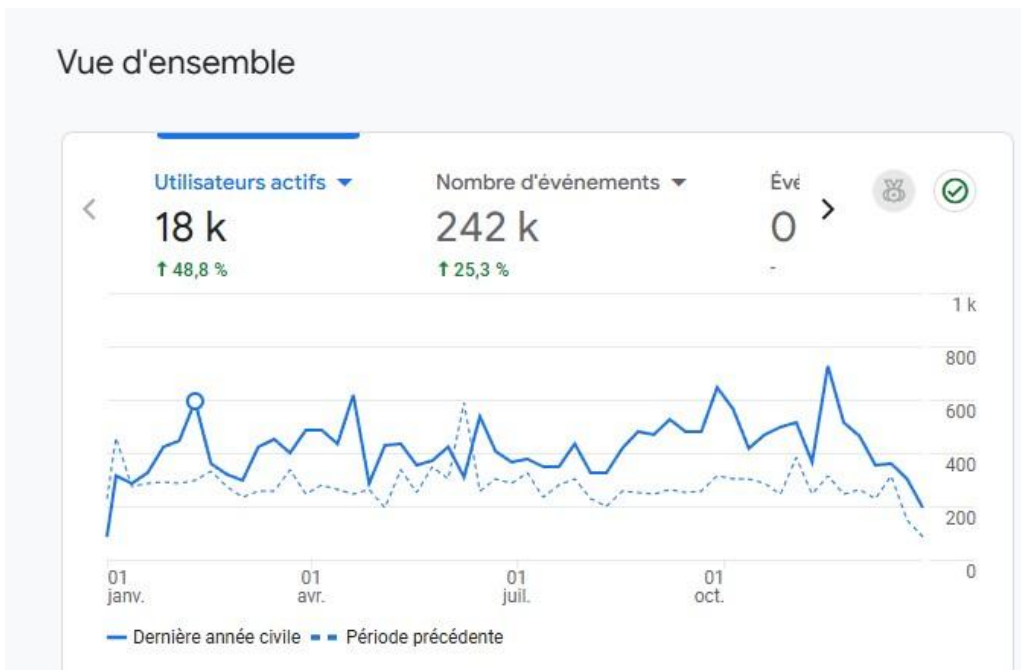
Il est important de préciser que plusieurs facteurs influencent les statistiques collectées, notamment l'acceptation des cookies. En effet, seules les visites des utilisateurs ayant accepté les cookies sont comptabilisées. Les chiffres observés sont donc susceptibles d'être inférieurs à la réalité et doivent être interprétés en tenant compte de cette limite.

Rapport du 01/01/2025 au 31/12/2025



Un évènement est une action spécifique d'un utilisateur sur le site, comme cliquer sur un bouton, lancer une vidéo ou soumettre un formulaire.

Nombre d'utilisateurs en 2025 comparaison avec l'année 2024



Autres supports de communication externe

- Rapport d'activités 2024.
- Déclaration environnementale du Service Exploitation des eaux usées 2024-2026.
- Calendriers scolaires 2025-2026 (en collaboration avec Aquawal).
- Visuels pour les réseaux sociaux.
- Campagne graphique pour le Job Day
 - Affiches
 - Habillage des camionnettes avec une partie permanente pour le recrutement
- Actualisation des vidéos présentant les services de l'INASEP.
- Réalisation de vidéos pour différents supports (réseaux sociaux...).
- Carte de vœux.

6.3.3 Communication interne

Journal interne

Le Service Communication a produit en 2025 trois numéros de son journal interne, « Le Bon Tuy'eau » (avril, septembre, décembre).

Intranet

La plateforme interne de l'Intercommunale poursuit son développement. Son contenu est régulièrement mis à jour afin de donner à l'ensemble du personnel toutes les informations nécessaires pour réaliser un travail efficace.

Revue de Presse

Le Service Communication assure une veille quotidienne de la presse nationale et locale, permettant une identification rapide des informations susceptibles d'avoir un impact sur l'Intercommunale. Les articles les plus pertinents sont systématiquement transmis au Comité de Direction, garantissant une circulation fluide et réactive de l'information stratégique.

Parallèlement, la Responsable du Service assure les relations avec les médias et veille à la mise en valeur des projets de l'INASEP. Cela s'est notamment traduit par plusieurs interventions médiatiques, comme la couverture par la télévision locale « Boukè » de la relance du captage de Flavion ou du Job Day. Ces actions contribuent à renforcer la visibilité de l'Intercommunale et à favoriser une communication externe cohérente et professionnelle.

Campagne de sécurité et bien-être au travail du SIPP

Consciente de la nécessité d'intensifier ses actions en matière de sécurité et de santé au travail, notre Intercommunale a décidé de renforcer les moyens consacrés à cette priorité au sein du Service de Production-Distribution d'eau de Philippeville.

Pour accompagner cette démarche, la Direction a fait appel à la société PROLIPSI, en collaboration avec notre Responsable du SIPP. Ensemble, ils ont élaboré une stratégie visant à renforcer durablement la sécurité et le bien-être des agents, en mettant l'accent sur la prévention des risques liés à leurs missions. Cette dynamique se traduit notamment par une

campagne d'affichage mensuelle dans les locaux de Philippeville, destinée à sensibiliser les équipes et à ancrer les bons réflexes. Une goutte-mascotte a ainsi été créée afin de rendre ces messages plus percutants et attractifs.

Autres supports de communication interne

D'autres supports, réalisés en interne, sont transmis aux membres du personnel.

- Mises à jour de documents respectant la charte graphique (offres d'emploi, cartes de visite, signatures mail...).
- Mise à jour du contenu de présentation des métiers de l'INASEP (PWP...).
- Création des différents visuels pour l'Amicale.
- Création d'une goutte-mascotte pour le Service Production et Distribution d'eau (utilisée pour les campagnes du SIPP, pour la campagne de communication du Job Day...).

L'organisation d'évènements internes, tels que la Journée Entreprise ou le Banquet du personnel, constitue également un volet essentiel de la communication interne. Au-delà de leur dimension conviviale, ces rendez-vous renforcent les liens entre les agents, favorisent le sentiment d'appartenance et soutiennent la dynamique collective au sein de l'Intercommunale.

Que ce soit en communication externe ou interne, nous poursuivons activement l'exploration de nouvelles approches pour renforcer, moderniser et dynamiser les échanges au sein de notre Intercommunale.

6.4. Service Informatique

6.4.1 Outils de Gestion

Le logiciel LIMS (Laboratory Information Management System) du Laboratoire a migré de la version 14 vers la version 18. Cette solution, hébergée en SAAS chez Odoo, a nécessité un dédoublement temporaire de l'hébergement dans le cloud de DynApps, durant la phase de tests d'acceptance début 2026.

L'application Gédipro (outil de gestion du Service Production Distribution d'eau) a fait l'objet, fin 2025, d'une mise à jour majeure comprenant un nouveau serveur, une nouvelle version applicative et une nouvelle base de données.

Le Service Informatique a poursuivi sa collaboration avec le Bureau d'études afin d'interfacer le logiciel SuiteProG (outil de gestion des projets du Bureau d'études) avec les bases de données de l'Inasep.

Le renouvellement des licences 3P est assuré via Digit'Eaux depuis fin 2025.

Le logiciel Qualicam, l'application d'élaboration de métrés, a été stabilisé.

Le logiciel Ouvrages sur PC qui est utilisé pour la gestion des activités du Service Exploitation des eaux usées, a continué à être maintenu. Sa déclinaison Ouvrages mobile fait l'objet d'améliorations continues. Elle est utilisée par les agents de terrain afin de réaliser leurs encodages.

6.4.2 Sécurité informatique

En début d'année, la société Digit'Eaux a réalisé un audit de sécurité. Les recommandations issues de cet audit ont commencé à être mises en œuvre.

Dans le cadre de la mise en conformité avec la directive NIS2, ce sont les recommandations du Cyfun qui seront suivies et implémentées en 2026.

Afin de poursuivre le déploiement des points d'accès WiFi sur les ouvrages du Service Exploitation des eaux usées, le Service Informatique a dispensé aux agents concernés une formation à l'utilisation de Zabbix. Ce logiciel sert à configurer, superviser et sécuriser les différents points d'accès Wifi.

6.4.3 Gestion documentaire

À l'issue des tests réalisés en 2025 et après une conclusion positive de la phase d'acceptance, la DMR (Digital Mail Room) de la solution Dynamic Flows qui permet de gérer les flux de courrier entrant passera en phase de production en 2026, sur le site de Philippeville, pour le Service Production Distribution d'eau.

Un site SharePoint a été conçu par le Service Informatique, pour la responsable QSE, afin de faciliter la gestion de la conformité aux normes ISO 9001, 14001, 17025, EMAS et autres référentiels.

6.4.4 Analyse de données

À ce stade, aucun outil d'intelligence artificielle n'a été intégré dans les processus de l'Inasep. Les outils standards d'IA bureautique, de type Copilot, sont restés en phase de test.

6.4.5 Rationalisation des ressources informatiques

La solution de téléphonie IP (VOIP) de l'Inasep sera remplacée par une solution SAAS Cisco. Le marché a été attribué à Proximus via une centrale de marchés publics du SPW, avec une migration prévue au premier semestre 2026.

Les débits des lignes réseau MPLS intersites et Internet ont été augmentés afin de répondre à la croissance continue du trafic.

Dans le cadre du réaménagement du site de Philippeville, le Service Informatique a procédé au remplacement de la majorité des switches réseau et à un recâblage inter-bâtiments afin d'améliorer les performances du LAN.

En salle serveur à Naninne, le châssis des switches a également été remplacé.

À la suite des tests menés en 2024, la solution Digifex a été mise en pause pour des raisons techniques. Elle permettra à terme, de fournir aux ouvriers, les ordres de travaux de manière digitale et géolocalisée, sur tablettes.

Microsoft Intune est désormais largement utilisé pour la gestion à distance des appareils mobiles (MDM) tels que les laptops, smartphones et tablettes. Tous les PC portables sont supervisés, ainsi que les smartphones des sites de Naninne et Philippeville et les tablettes du département Epuration. En 2026, l'objectif sera d'achever l'intégration des smartphones de l'Epuration et les stations de travail.

À la suite d'un changement de technologie pour la virtualisation des serveurs, le Service Informatique a opté pour la solution Proxmox et a réalisé les premières migrations.

Enfin, dans le cadre de la démarche globale de réduction du bilan carbone, le Service Informatique a poursuivi une gestion responsable de son parc informatique.

Chapitre 7. Finances

7.1 Compte de résultats BNB au 31/12/25

7.2 Bilan BNB au 31/12/25

7.3 Rapport de gestion

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2025.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation selon l'article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014, précise que le rapport de gestion doit comporter :

- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet, • les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel.

Les 3 premiers éléments étant déjà inclus dans le rapport annuel, par conséquent seuls les éléments financiers seront repris dans ce rapport.

7.4 Évolution des affaires

Le budget 2025 a été élaboré en septembre 2024 alors qu'un certain nombre d'incertitudes pesaient encore sur certains départements, la démarche de prudence a donc été la ligne de conduite.

Il s'agit notamment de celui de la Production Distribution d'eau pour lequel il a été pris en compte le Coût Vérité de Distribution (CVD) de 2024. Dans le courant de l'année 2025, une augmentation a été sollicitée et accordée pour le prochain exercice.

Lors de la modification budgétaire, une dépense exceptionnelle de plus de 900 K€ avait été intégrée pour corriger un double comptage d'une recette DIHEC dans les comptes 2024, ce qui explique l'importance du déficit initialement envisagé de -1.825 K€. Finalement, en accord avec le réviseur, il a été décidé de corriger les comptes 2024 dans le respect de la loi comptable. Cette dépense exceptionnelle disparaissait dès lors de l'exercice 2025 et réduisait d'autant le résultat négatif envisagé vers un résultat -925 K€.

Grâce à une bonne maîtrise des dépenses courantes et à une belle progression des honoraires des Bureaux d'études, les comptes 2025 se clôturent avec un résultat global bien meilleur que prévu.

Il est important de noter que le cadre financier du Contrat de Service Unique (CSU) avec la SPGE, est en cours de négociation et risque d'être revu à la baisse. Dans une approche prudentielle, il a été décidé de limiter les enveloppes des frais de personnel et des services généraux en lien avec l'exploitation courante à la facturation des acomptes, ce qui représente 96 % du budget prévisionnel.

A la clôture des comptes, l'exercice 2025 enregistre un bénéfice d'exploitation de 2.273.641 € et un bénéfice global de 2.048.365 €.

7.4.1 COMPTE DE RÉSULTATS

LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Il a augmenté de 1.282 K€ à la suite d'une progression de l'ensemble des ventes de 2.458 K€ qui a compensé l'augmentation des coûts d'exploitation de 1.176 K€. Cette variation est influencée par les charges non récurrentes de l'exercice précédent. Sans cet impact, le résultat d'exploitation aurait augmenté de 425 K€.

Ce résultat se décompose comme suit :

	2025	2024	Variation
RESULTAT D'EXPLOITATION	2.273.641	991.394	1.282.247
VENTES ET PRESTATIONS	62.295.111	59.837.092	2.458.019
<i>Chiffres d'affaires</i>	49.137.305	47.396.105	1.741.200
<i>En cours du Bureau Etudes</i>	81.021	-123.972	204.993
<i>Production immobilisée</i>	1.235.881	868.492	367.389
<i>Autres produits d'exploitation</i>	11.809.636	11.696.467	113.169
<i>Produits d'exploitations non récurrents</i>	31.268	0	31.268
COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	60.021.470	58.845.698	1.175.772
<i>Marchandises et sous-traitances</i>	11.965.308	11.444.307	521.001
<i>Services et biens divers</i>	14.248.798	14.020.832	227.966
<i>Coût du personnel</i>	24.603.302	23.452.839	1.150.463
<i>Amortissements</i>	8.757.117	8.683.968	73.149
<i>Réduction de valeur sur créances</i>	115.704	32.300	83.404
<i>Provision pour risques et charges</i>	65.549	90.138	-24.589

Autres charges d'exploitation	253.907	251.487	2.420
Charges d'exploitation non récurrentes	11.785	869.827	-858.042

VENTES ET PRESTATIONS

Le chiffre d'affaires et l'en cours

Ils représentent un montant de 49.218 K€ et le chiffre d'affaires a augmenté de 1.946 K€ par rapport à 2024.

	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires	49.137.305	47.396.105	1.741.200
En cours du Bureau Etudes	81.021	-123.972	204.993
Services supports	1.999.319	2.070.801	-71.482
Laboratoire	1.849.625	1.799.421	50.205
Bureaux d'études	8.806.646	9.459.706	-653.061
Exploitation	18.828.053	17.364.789	1.463.264
Distribution d'eau	17.734.683	16.577.416	1.157.267
Total chiffres d'affaires et en cours	49.218.326	47.272.133	1.946.193

Le chiffre d'affaires des Services Supports correspond au financement du CSU et représente 96 % des acomptes facturés.

L'activité des Bureaux d'études aura été à nouveau très significative, tant du côté du Service Aux Affiliés (SAA) que du côté de l'assainissement. Permettant ainsi de générer un produit de 8.806 K€ bien plus important que les prévisions budgétaires, soit une progression de 2.024 K€. Ce résultat s'explique par l'importante activité du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux ainsi que par les résultats du Service d'études et Réalisations VoirieEgouttage tandis que le Bureau ARTENCO a poursuivi les dossiers PRR. A noter que ce résultat doit être mis en perspective avec également une réduction de la sous-traitance par rapport à 2024.

La production immobilisée

Elle concerne le département de la Production Distribution d'eau et a augmenté de 367 K€.

Les autres produits d'exploitations

Autres produits d'exploitation	11.809.636	11.696.467	113.169
<i>Services supports</i>	3.526.383	3.030.306	496.077
<i>Laboratoire</i>	1.956	1.594	362
<i>Bureaux d'études</i>	586.529	453.803	132.726
<i>Exploitation</i>	6.177.233	6.716.946	-539.713
<i>Distribution d'eau</i>	1.517.535	1.493.818	23.717

Ils représentent un montant de

11.810 K€ et sont en progression de 113 k€. Ils sont de 1.144 K€ supérieurs par rapport au budget.

Sous ce poste sont regroupés essentiellement les subsides, les cotisations statutaires, les récupérations des assurances, des frais de rappel, du précompte sur les prestations intellectuelles, des participations sur les véhicules de fonction, et des points APE et AWIPH.

COUT DES VENTES ET PRESTATIONS

	2025	2024	Variation
COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	1.175.772		
<i>Marchandises et sous-traitances</i>	521.001		
<i>Services et biens divers</i>	227.966		
<i>Coût du personnel</i>	1.150.463		
<i>Amortissements</i>	73.149		
<i>Réduction de valeur sur créances</i>	83.404		

Provision pour risques et charge.	-24.589
--	----------------

Autres charges d'exploitation	2.420
--------------------------------------	--------------

Charges d'exploitation non récu.	-858.042
---	-----------------

Marchandises et sous-traitances

Marchandises et sous-traitances	11.965.307	11.444.306	521.001
Services supports	56.061	8.112	47.949
Laboratoire	352.594	268.850	83.744
Bureaux d'études	113.536	1.326.793	-1.213.257
Exploitation	0	0	0
Distribution d'eau	11.443.116	9.840.551	1.602.565

Ces postes représentent un montant de 11.96 K€ et sont en progression de 521 K€. La sous-traitance des Bureaux d'études a été globalement moins élevée par rapport à l'exercice précédent de 1.213 K€ et par rapport au budget de 191 K€.

En Production Distribution d'eau, ce poste représente 11.443 K€ qui est en hausse de 1.600 K€ dont 153 K€ de marchandises, de 487 K€ d'achat d'eau, de 950 K€ de CVA de 180 K€ de sous-traitance.

Ces achats sont toutefois légèrement inférieurs au budget de 150 K€. **Services**

et biens divers

	2025	2024	Variation
Services et biens divers	14.248.798	14.020.832	227.966
Services supports	936.913	1.004.400	-67.487
Laboratoire	433.020	464.192	-31.172
Bureaux d'études	1.354.842	991.722	363.120
Exploitation	9.034.332	9.075.532	-41.200
Distribution d'eau	2.489.691	2.484.987	4.704

Ce poste est clairement en augmentation au sein du département du Bureau d'études de 363 K€, il s'agit essentiellement des acquisitions d'emprises pour 310 K€ qui sont neutralisés par le chiffre d'affaires du même poste.

Par rapport au budget prévu à 12.173 K€, un dépassement de 1.693 K€ provient essentiellement de l'activité de l'exploitation sur les frais spécifiques de ce département et seront neutralisés par une recette. Il s'agit du contrat d'entretien de 1.081 K€, des traitements des boues de 253 K€ et des prestations internes du Bureau d'études pour la partie GPAA pour 117 K€.

Coût du personnel

		2024	Variation
Coût du personnel	24.603.302	23.452.839	1.150.463
<i>Services supports</i>	3.689.107	3.518.355	170.752
<i>Laboratoire</i>	1.252.191	1.126.093	126.098
<i>Bureaux d'études</i>	6.156.945	5.965.578	191.367
<i>Exploitation</i>	8.707.826	8.397.653	310.173
<i>Distribution d'eau</i>	4.797.234	4.445.160	352.074

Malgré une augmentation de 1.150 k€ par rapport à l'exercice précédent, les charges salariales restent bien maîtrisées et sont inférieures aux prévisions budgétaires à concurrence de 941 K€.

Les mouvements en termes de personnel sont de 28.3 ETP entrés contre 16.9 ETP sortis.

Les amortissements et provisions pour risques et charges

	2025	2024	Variation
Amortissements	8.757.117	8.683.968	73.149
Réduction de valeur sur créances	115.704	32.300	83.404
Provision pour risques et charges	65.549	90.138	-24.589

La dotation aux amortissements est de 8.760 k€.

La réduction de valeur sur les créances de la Distribution d'eau a été augmentée de 23 K€ en application des règles d'évaluation et une provision de 90 K€ a été actée pour des factures litigieuses.

Une provision a également été actée pour 37 K€ concernant un litige du Service d'études et Réalisations Voirie-Egouttage.

Autres charges d'exploitation

	2025	2024	Variation
<i>Autres charges d'exploitation</i>	253.907	251.487	2.420
<i>Charges d'exploitation non récurrentes</i>	11.785	869.827	-858.042

Principalement composées de la mise en irrécouvrables des créances de la Distribution d'eau pour un montant de 213 k€ et de taxes diverses.

Les charges d'exploitation non récurrentes concernent la clôture de dossiers d'emprises.

LE RESULTAT FINANCIER

	2025	2024	Variation
<i>RESULTAT FINANCIERS</i>	-179.958	-200.596	20.638
<i>Produits financiers</i>	5.364.626	5.621.651	-257.025
<i>Charges financières</i>	5.544.584	5.822.247	-277.663

Rien de significatif pour cet exercice. Les remboursements des crédits sont en cours.

EN RESUME

Pour la sixième année consécutive, le résultat enregistré dans les comptes 2025 reste globalement positif, contrairement à ce qui avait été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget. Ce résultat nous permet de mieux gérer les fluctuations de nos activités (en particulier des variations d'année en année des honoraires de nos Bureaux d'études et de l'impact de ces dernières sur le résultat souvent déficitaire du Bureau d'études), de mieux faire face à l'augmentation d'une série de coûts liés aux fournitures, à l'énergie. Des incertitudes pèsent en effet sur l'évolution de l'activité des Bureaux d'études en lien avec la nouvelle méthode de planification de la SPGE pour les études en assainissement, la réforme des subsides régionaux aux communes en matière de voiries et les potentielles conséquences du contexte international actuel. La nouvelle trajectoire pour notre coût vérité de distribution d'eau, approuvée par le Ministre en avril 2026, doit nous permettre de déployer la stratégie opérationnelle du département de la Production Distribution d'eau dans les prochaines années en assurant un équilibre financier de cette activité.

- Les coûts des Services Supports restent également maîtrisés malgré la croissance de la charge de travail de ces services en lien avec les contraintes liées au Contrat de Service Unique avec la SPGE et aux nouvelles obligations (NIS, RGPD, marchés publics...).

- En Production Distribution d'eau, le département enregistre un résultat négatif de -703 K€, moins important que prévu en MB 2025. Ce résultat s'explique par l'évolution des coûts de la Business Unit créée avec la SWDE pour la gestion de l'adduction au départ de Florennes, par une trajectoire CVD non revue. Ce résultat est cependant compensé par les résultats positifs enregistrés les années précédentes en Distribution d'eau.
Les recettes de vente d'eau de 16.675 K€ sont légèrement supérieures par rapport aux prévisions de la MB.
Les achats de matières premières sont légèrement inférieurs aux prévisions tandis que les achats d'eau sont légèrement supérieurs.
Les charges de sous-traitance ont été de 560 K€ contre une prévision en MB 2025 de 1.031 K€.
Les services et biens divers ont représenté une charge de 2.490 K€ contre une prévision MB de 2.639 K€ : les coûts énergétiques estimés lors de la MB 2025 à 567 K€ ont atteint finalement 485 K€. Les frais de véhicules ont représenté une dépense légèrement supérieure aux prévisions.
- Le Laboratoire, malgré les importantes difficultés rencontrées encore en 2025, a pu enregistrer des honoraires à la hauteur des prévisions, avec un chiffre d'affaires dépassant 1.849 K€, légèrement inférieur mais enregistre cependant un résultat négatif plus important en lien avec les dépenses de sous-traitance.
- L'activité du Service d'Exploitation des eaux usées est financée selon les modalités définies par le Contrat de Service Unique conclu fin 2023 qui permettent de maintenir un équilibre financier de ces activités tant que nous restons dans les limites de l'enveloppe de personnel définie selon une trajectoire pluriannuelle et que la part des frais généraux induite par cette activité reste couverte par le forfait pris en charge par la SPGE, ce qui a été le cas en 2025.

7.4.2 BILAN

ACTIF

	2025	2024	Variation
TOTAL DE L'ACTIF	185.829.631	184.530.193	1.299.438
ACTIFS IMMOBILISES	133.682.377	138.872.939	-5.190.562
<i>Immobilisations incorporelles</i>	41.805	71.567	-29.762
<i>Immobilisations corporelles</i>	119.445.810	125.940.702	-6.494.892

Immobilisations financières	14.194.762	12.860.670	1.334.092
ACTIFS CIRCULANTS	52.147.254	45.657.254	6.490.000
Stocks et commandes en cours d'exécution	3.728.476	3.684.476	44.000
Créance à moins d'un an	19.116.304	13.900.731	5.215.573
Placement de trésorerie	3.057.667	3.038.624	19.043
Valeurs disponibles	4.915.180	4.293.285	621.895
Comptes de régularisation	21.329.627	20.740.138	589.489

Les actifs immobilisés

Concerne principalement les investissements faits dans le réseau de la distribution et production d'eau pour un montant de 1.235 K€, dans les panneaux photovoltaïques sur le site de Naninne pour 160 K€ et dans l'aménagement du site de Philippeville pour 130 K€.

Les actifs circulants

Les stocks de la Distribution d'eau s'élèvent à 420 K€ et ceux du Bureau d'études à 3.308 K€.

Les créances à moins d'un an

Le solde des clients de la Distribution d'eau est de 4.390 K€ et la réduction de valeur sur ces créances est de 1.740K€.

La créance des clients des autres activités est de 9.475 K€ dont l'augmentation de 2.665 K€ est due essentiellement des facturations établies en fin d'exercice.

Le solde du décompte de l'épuration financée par la SPGE est de 350 K€. Une facture à établir de 570 K€ a également été actée pour régulariser des prises en charge de droit de tirage de la SPGE.

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles

Le placement effectué en 2024 pour un montant de 3.000 K€ a été maintenu en 2025. La trésorerie à court terme à la fin de l'exercice est de 4.900 K€.

Les comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur de l'exploitation.

PASSIF

	2025	2024	Variation
TOTAL DE PASSIF	185.829.631	184.530.193	1.299.438
CAPITAUX PROPRES	55.223.797	51.882.360	3.341.437
<i>Capital</i>	37.379.830	36.000.547	1.379.283
<i>Plus-values de réévaluation</i>	61.849	61.849	0
<i>Réserves</i>	787.944	787.944	0
<i>Bénéfice ou perte reporté</i>	14.097.854	12.049.489	2.048.365
<i>Subsides en capital</i>	2.896.320	2.982.531	-86.211
PROVISIONS ET IMPOTS	1.342.187	1.276.638	65.549
<i>Provision pour risques et charges</i>	1.342.187	1.276.638	65.549
DETTES	129.263.647	131.371.195	-2.107.548
<i>Dettes à plus d'un an</i>	105.067.103	112.015.079	-6.947.976
<i>Dettes à moins d'un an</i>	19.132.738	15.021.357	4.111.381
<i>Comptes de régularisation</i>	5.063.806	4.334.759	729.047

Capital

Une souscription de 1.153 K€ en part G égouttage a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans dont 1.379 K€ libérés en 2025.

Les réserves

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation proposée.

Les provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer pour 1.185K€, du Fonds Social de l'Eau pour 80 K€ et de trois litiges pour 76 K€.

Dettes à plus d'un an

Aucun nouveau contrat de crédit ou de leasing de station d'épuration n'a été conclu en 2025. Pour rappel, l'essentiel des dettes est constitué par les leasings SPGE qui sont totalement couverts par le mécanisme de financement de la SPGE, il est de 92.665 K€ au 31/12/25. Les autres dettes couvrent les investissements réalisés dans le cadre du remplacement des conduites en plomb et dans le cadre de l'important chantier d'adduction d'eau et le financement des investissements dans le cadre de la Business Unit Berthe en collaboration avec la SWDE.

Dettes à moins d'un an

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings s'élèvent à 7.415 K€ dont 5.870 K€ de leasings SPGE.

La dette fournisseurs est de 8.185 K€ dont 1.580 K€ de notes de crédit à établir vers la SPGE et 1.310 K€ de factures à recevoir pour le solde 2025 du CVA.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation du passif sont composés des abonnements CVD-CVA 2025 facturés en 2026 pour 2.385 K€, des produits à reporter liés aux enveloppes de la SPGE pour 1.815 K€ et des montants d'emprises préfinancés par la SPGE que nous rétrocédons à des tiers au fur et à mesure de l'avancement de chaque dossier pour 825 K€.

7.4.3 RISQUES ET INCERTITUDES

Comme cela a déjà été indiqué dans les rapports de gestion précédents, les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le Service Production Distribution d'eau en lien avec celle de la limitation de l'évolution du Coût Vérité de Distribution d'eau (CVD) à l'inflation ne sont pas sans poser des difficultés au regard de l'évolution des différents coûts du secteur, des besoins d'investissements et de financement d'investissements importants comme la grande adduction depuis Florennes ou encore la gestion des PFAS et des substances émergentes. Une nouvelle trajectoire à 5 ans prévoyant une augmentation du Coût Vérité de Distribution d'eau (CVD) a été décidée par le Bureau exécutif et le Conseil d'administration et a été approuvée récemment par le Ministre. Ces limites continueront à peser sur la rentabilité à moyen terme d'un secteur qui a pourtant besoin de continuer à investir, notamment dans la rénovation de ses ouvrages, dans le remplacement des conduites et dans l'amélioration de son siège d'exploitation. Ces différents éléments ont été intégrés dans toute la mesure du possible dans la nouvelle trajectoire du CVD dans le respect de la limite imposée du rattrapage de l'inflation de ces dernières années. Les nouveaux défis que posent les PFAS et les substances émergentes en particulier entraîneront également des conséquences importantes sur le coût de

production sans oublier les incidences de la dérégulation climatique. L'approbation par le Ministre de notre nouvelle trajectoire du CVD est donc essentielle dans ce contexte.

Dans le domaine de l'assainissement des eaux usées, comme cela a été écrit dans les rapports de gestion relatifs aux comptes 2023 et 2024, tant du côté de l'exploitation que de celui du Bureau d'études, la conclusion du nouveau Contrat de Service Unique suite à d'âpres et longues négociations sur l'organisation et le financement de ce secteur par la SPGE ont abouti en toute fin d'année 2023 à la signature du nouveau CSU (Contrat cadre et contrat d'application) assorti bien entendu d'un ensemble d'engagements mais aussi d'enveloppes fixes de financement pour le personnel d'exploitation, pour les frais généraux résultant de ce domaine d'activité. Ces enveloppes âprement négociées ont permis d'aboutir à un meilleur équilibre et à un complément de financement par la SPGE des frais généraux générés par l'activité d'assainissement. Ce résultat est perceptible en 2025. D'autre part, les mécanismes spécifiques de financement des activités de cadastre des réseaux, de gestion intégrée des égouts et les enveloppes importantes prévues pour les DIHEC ainsi que les honoraires promérités pour les études et la gestion des chantiers d'investissements nécessitent une attention particulière. Il conviendra de rester attentifs dans ce contexte à la maîtrise de la mise en œuvre de ces dispositifs pour assurer le financement nécessaire des activités y liées et donc leur équilibre financier.

Pour ce qui concerne le Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux, si au moment d'établir les nouveaux programmes, les perspectives liées à la finalisation du plan d'investissement 2017-2021 et la réalisation du nouveau plan d'investissement 2023-2027 de la SPGE en province de Namur en matière d'assainissement permettaient d'envisager positivement l'évolution de l'activité du Bureau d'études de l'INASEP, les récentes décisions de la SPGE dans le cadre de l'établissement de ce qu'elle appelle respectivement le « programme d'études » (programme avant-projet et programme projet) et le « programme d'achats », tendent à une certaine prudence en ce que ces décisions limitent, réorientent, replanifient les programmes et déstabilisent l'activité des bureaux d'études en la matière, créant davantage d'incertitudes pour les années à venir. Si l'année 2025 se termine avec un meilleur résultat que prévu pour l'ensemble des Bureaux d'études et un résultat financier positif pour le Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux, les années à venir peuvent être plus difficiles en lien avec le programme d'études et d'achats que validera la SPGE pour l'INASEP. Il convient également de rester attentif aux nombreuses contraintes (contraintes techniques, juridiques, administratives, situation du marché...) rencontrées dans le cadre du suivi de ces plans d'investissements. Tous ces éléments sont susceptibles d'influencer les honoraires perçus par cet important département des Bureaux d'études de l'INASEP et d'influer sur sa stratégie, notamment en matière d'effectifs. Ces effectifs ont d'ailleurs été revus à la baisse en 2024 et 2025 dans le cadre de certains départs naturels.

Le Bureau d'études Service aux Affiliés doit continuer à faire l'objet d'une grande attention au regard du manque de financement structurel de ce service pourtant essentiel pour nos affiliés et l'importance des missions qu'il accomplit pour ces derniers dans la très grande majorité des cas à leur pleine satisfaction. La réforme de la politique régionale de subsidiation des voiries et les difficultés financières des communes incitent à une grande prudence, tant les incertitudes sont importantes. Différentes démarches d'optimisation sont d'ailleurs bien

avancées aujourd’hui pour mieux les maîtriser, comme la mise en place de la solution pour suivre de manière précise et analytique la planification et les prestations de ce département. Les résultats positifs des dernières années permettront incontestablement de temporiser et de permettre une adaptation plus progressive des modes de financement de ces activités.

Enfin, du côté du Laboratoire, la collaboration entamée au sein du Centre de Services Partagés (CSP) Lab’Eaux dans le cadre de la coopération sectorielle « Eaux de Wallonie » permet d’ouvrir certaines perspectives qui seront examinées pour définir une stratégie d’activités permettant un équilibre financier de cette activité.

7.4.4 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L’EXERCICE

En date du 21 avril 2026, le Ministre a approuvé la demande d’augmentation du Coût Vérité Distribution introduite par l’INASEP. L’application du nouveau tarif sera de 3,7414 le m³ et ce, dès la notification.

7.4.5 CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D’AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Néant

7.4.6 ACTIVITÉS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

Le Bureau d’études comporte des activités de ce type comme le développement de services SIG aux communes pour la gestion de leurs réseaux d’égouttage.

7.4.7 SUCCURSALES

L’INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l’article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 EVALUATION EN CONTINUITÉ

Néant

7.4.9 JUSTIFICATION DES RÈGLES COMPTABLES

Les règles d’évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et du plan comptable de l’eau en Région wallonne.

7.4.10 APPROBATION DE L’AFFECTATION DU RÉSULTAT ET DES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d’administration vous demande de bien vouloir approuver l’affectation du résultat 2025 et les comptes arrêtés au 31.12.2025, présentant un total bilan de 185.829.631 € et un résultat de l’exercice de 2.048.365 €.

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 12.049.488 €, le résultat à affecter de 2.048.365 € viendra s’ajouter pour constituer le nouveau bénéfice reporté de 14.097.854 €.

Le Conseil d'administration propose d'affecter un bénéfice à reporter de 14.097.854 €.

7.4.11 DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE-RÉVISEUR

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2025.

7.5. Plan financier 2023-2025. Evaluation à l'issue des comptes 2025

Pour rappel, le plan financier pluriannuel 2023-2025 a été préparé sur base des éléments connus en 2022, présenté en Comité d'audit et approuvé par l'Assemblée générale du 21 décembre 2022.

Les résultats financiers enregistrés sur la période du plan financier ont été très positifs, fruit de la stratégie visant à rationaliser le fonctionnement de l'Intercommunale, de l'évolution de nos activités tant en assainissement qu'en distribution d'eau et au Bureau d'études, du déploiement de nouvelles activités (GRE). L'Intercommunale a donc très bien résisté aux risques posés à la fois par la pandémie, la guerre en Ukraine et aux conséquences des inondations de 2021, sans oublier la réduction du subside provincial passé de 750.000 € en 2020 à 0 € en 2021. Il est rappelé que l'essentiel des optimisations du fonctionnement de l'Intercommunale avait déjà été réalisé en 2020.

Il était devenu dès lors impossible de réduire davantage les charges salariales dès lors que toute réduction de l'effectif en place, très théorique vu le statut, aurait conduit à devoir réduire les activités au bénéfice des communes et sans doute aussi à creuser davantage le déficit de l'activité Bureau d'études. Au contraire, certains engagements étaient nécessaires, notamment pour faire face aux nouvelles obligations mais également au déploiement de nouvelles missions.

Le résultat reporté positif permet toujours de garder une marge pour faire face aux enjeux, d'étudier les solutions à envisager à moyen terme et de les mettre progressivement en œuvre (réflexion sur une optimisation du statut du personnel, évolution des cotisations et de la tarification des prestations d'études, obtention de dossiers d'études plus importants, déploiement d'un outil de contrôle interne pour le Bureau d'études, stratégie de transition énergétique tant au niveau des bâtiments que des véhicules...).

En Production Distribution d'eau, l'introduction d'une nouvelle demande de trajectoire d'évolution de notre coût-vérité de distribution d'eau devrait permettre de ramener le département à un résultat budgétaire équilibré à partir de 2026, tout en relevant un certain nombre de priorités du département (rationalisation et modernisation des ouvrages, amélioration du rendement des réseaux...). Il convient également de noter que le partenariat mis en place avec la SWDE dans le cadre du projet Big Berthe (Adduction Ouest-Est au départ

de Florennes) doit être réévalué au regard de l'évolution des coûts de revient de la production au départ du Ry de Rome.

Le secteur de l'assainissement est depuis 2024 encadré par un nouveau Contrat de Service Unique conclu avec la SPGE et des nouvelles conditions du financement de toute l'activité d'assainissement des eaux usées. Le réel rythme de croisière dans sa mise en œuvre notamment en ce qui concerne la complétude du payroll et le rattrapage de la perte d'efficacité liée au manque de personnel devrait permettre de stabiliser ce département au moins jusqu'en 2027.

La clôture des comptes 2025 aboutit aux constats suivants.

- Le résultat global s'établit à 2.048.365€ contre une prévision budgétaire de -1.825.333,54 €.
- Les honoraires des Bureaux d'études ont atteint 8.806.646 € contre une prévision budgétaire de 6.477.500 € et une hypothèse PF de 6.125.000 €. Ce résultat exceptionnel est en particulier lié à une forte activité du Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux ainsi que le suivi des chantiers en voirie et égouttage. Ce résultat permet évidemment de nettement améliorer le résultat du Bureau d'études et le résultat global de l'Intercommunale en 2025. Il convient cependant de souligner qu'il ne peut être reproduit dans l'état actuel des affaires et des prévisions du « marché ».
- Les produits SEU sont également en progression par rapport aux prévisions du PF même si de profonds changements ont eu lieu (reprise en direct d'une partie des coûts d'exploitation par la SPGE comme les coûts énergétiques et un certain nombre de marchés groupés qui réduisent progressivement le chiffre d'affaires mais également dans la même proportion les coûts du département).
- Les charges salariales sont moins élevées que prévu à la MB 2025 et en deçà des prévisions budgétaires 2024 et des prévisions du plan financier.
- Les résultats de la Production Distribution d'eau, en négatif de -703.388 € restent compensés par les résultats de ce département les années antérieures mais nécessitent pour l'équilibre du Département à moyen terme une révision à court terme du CVD, à l'instar des autres producteurs et distributeurs d'eau, d'où l'introduction d'une nouvelle trajectoire de CVD pour les 5 années à venir.

Il convient de souligner que le résultat une nouvelle fois positif généré en 2025 permet de consolider les capacités de l'Intercommunale à faire face à l'avenir à des résultats plus négatifs en lien avec ce contexte sans devoir solliciter davantage actuellement les communes pour ce qui concerne les prestations effectuées à leur profit de manière déficitaire. Les résultats négatifs enregistrés ces 2 dernières années en distribution d'eau sont quant à eux compensés par les résultats largement positifs de ce département les années antérieures.

L'année 2026 s'annonce plus difficile avec un résultat prévu au budget de – 650.891 €, plus élevé que la prévision du PF 2023-2026 (-447.349 €) qui s'explique par les éléments fournis supra. Si le CVD avait pu être revu en 2025, le résultat 2025 aurait pu approcher l'équilibre. A noter que la date d'entrée retardée du nouveau CVD pourrait avoir un impact négatif supplémentaire sur le résultat 2026.

Si on globalise la période 2023-2026, cependant, les résultats globaux sont nettement positifs.

Le plan financier adopté en décembre 2025 pour la période 2026-2028 repose sur une grande prudence dans les prévisions budgétaires similaires à celles du budget 2026, au regard des incertitudes.

Pour la période 2026-2028, il est important de noter les éléments suivants.

- Une importante incertitude existe quant au carnet de commandes du Bureau d'études Services Aux Affiliés en lien avec une réforme prévue par le Gouvernement wallon pour les investissements communaux et l'impact de cette réforme sur les projets communaux. L'INASEP ne dispose actuellement d'aucune perspective de la part des communes.
- Pour le Bureau d'études Production et Assainissement des eaux, les projets inscrits au programme d'investissements ne manquent pas et devraient permettre d'assurer des honoraires suffisants pour couvrir l'activité. Cependant, la méthode de planification de la SPGE en vigueur (programme avant-projets, programme projets et programme achats selon une trajectoire glissante d'année en année) conduit à une plus grande incertitude année après année et à une forte perte d'autonomie du Bureau d'études dans sa planification, méthode peu adaptée à la réalité du bureau. Cette situation crée donc de l'incertitude et des potentielles variations importantes de recettes en honoraires qu'il est difficile d'estimer.
- Pour ce qui concerne la Production Distribution d'eau, la demande de nouvelle trajectoire pour le coût-vérité de distribution devrait permettre un équilibre à terme de ce département. Il convient de souligner que cette trajectoire a été approuvée par le Ministre en avril 2026.
- Du côté de l'épuration, le premier avenant au Contrat de Service Unique (CSU) fixe les trajectoires de financement du département jusque fin 2028 (trajectoire du personnel et couverture forfaitaire des frais généraux en lien avec cette activité). Un nouvel avenant devra être conclu à l'issue de cette période.

7.6 Rapport du Comité de rémunération



Réf. : SGX-DHE-CR2023P1

RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE REMUNERATION

ANNEE 2026 (période 2025)

(ART. L1523-17 § 2 al 3 du CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur:

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Le présent rapport reprend des données individuelles, et sont communiquées en posant l'exigence de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président ou la Présidente, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres de l'exercice 2024 telle qu'actuellement repris dans le cadre des comptes 2024 publiés sont repris ci-dessous. (Chiffres 2025 pas encore arrêtés au 13 mars 2024)

	Chiffre d'affaires 2024	Personnel en 2024(en ETP)	Capital BNB en 2024
INASEP	48 302 614,43€	267,3	36 000 547,37€ Capitaux propres (53 288 870,24€)

1

2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Le montant de l'indemnité de fonction attribuée au Président – à la Présidente ainsi que les montants des jetons de présence des Vice-présidents, membres du Comité de gestion et administrateurs (trices) ont été fixés par l'Assemblée générale pour la période à partir du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 27 juin 2018 et pour la période à partir du 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 26 juin 2019, par l'AG du 24 juin 2020 de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2020 et par l'AG du 17 décembre 2025 pour la période à partir du 1^{er} janvier 2026. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Il est rappelé que, conformément au Code de la Démocratie locale, la rémunération du président et du vice-président est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles ils sont tenus. Lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de la rémunération est réduit à due concurrence. Cette rémunération est dès lors assimilée depuis le début à une somme globalisant les jetons de présence promérités en cas de participation à l'ensemble des réunions statutaires, preuve en est qu'elle est réduite à due concurrence en cas d'absence à une ou plusieurs de ses réunions. La fonction de président ne s'exerce pas dans le cadre d'un contrat de travail et ne peut donc être assimilée à une activité de salarié. Il s'agit donc d'une rémunération de dirigeant d'entreprise relevant de l'INASTI et non de l'ONSS. Ce point est en discussion actuellement dans le cadre d'un contrôle ONSS et des contacts sont en cours avec la Tutelle régionale.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La direction de l'Intercommunale est composée d'un Directeur général (A8), d'un Directeur général adjoint (A7), d'un Directeur responsable pour le bureau d'études Assainissement et le laboratoire (A7sp), d'un Directeur du Service Exploitation des Eaux usées (A7sp) et d'un Directeur responsable du Service de Distribution d'eau (A6) qui se réunissent en Comité de direction informel avec les Responsables RH et Finances.

Les rémunérations et avantages accordés aux fonctions de direction sont fixés dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Personnel de l'intercommunale (ROIP III) :

- Les rémunérations des membres du Comité de direction respectent les barèmes fixés par la RGB et sont pour cette raison largement inférieures aux plafonds fixés par la circulaire du 11

décembre 2014 visant à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales.

- Les avantages accordés conformément au ROIP sont les suivants : mise à disposition d'un véhicule de fonction conformément à l'annexe I du ROIP II, avantage neutralisé par le remboursement par le membre du personnel à l'INASEP (retrait sur salaire net) de l'équivalent de l'avantage toute nature tel que défini par la réglementation en vigueur, mise à disposition d'un GSM/smartphone à usage professionnel et privé pour les fonction de direction et d'encadrement avec ATN, mise à disposition d'un GSM/smartphone de service pour les autres membres du personnel, bénéficie d'une assurance hospitalisation offerte à l'ensemble du personnel et intervention déclarée dans l'abonnement internet pour les membres du Comité de direction et les fonctions reprises au ROIP.

De même, les rémunérations et avantages accordés au personnel dans son ensemble respectent les barèmes fixés dans la RGB (circulaire de 1994) et les règles reprises dans le Règlement d'ordre intérieur du personnel (ROIP III) adopté par les instances de l'intercommunale. Pas de remarque à formuler.

4. Analyse des notes de frais exposés par le Président ou la Présidente, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président – la Présidente, les Vice-présidents et membres du Comité de direction interne informel et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Ainsi fait à Naninne, le 11 mars 2026

Le Comité de rémunération

Pierre MAUYEN, Président



Philippe CARLIER



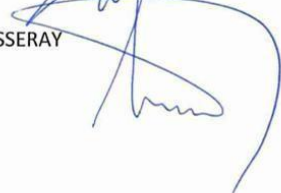
Vincent DETHIER



Aurélien LAFFINEUR



Jean-Luc MOSSERAY



Annexe 1^{ère}. Rapport du Comité de rémunération 2026 – article L1523-17 CDLD

Instructions générales à destination de l'intercommunale

Nom de l'intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2025

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

Plafond barémique¹	36 377,09 € indexé au 1 ^{er} mars 2025
Montant du jeton de présence brut indexé²	260,07€ (à partir du 01/01/2025) , 265,29€ (à partir du 01/03/2025)
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	3
Nombre de réunions du Conseil d'administration	7
Nombre de réunions du Bureau exécutif	21

¹ Plafond applique a l'intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés de président et indexe - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

² Indiquer le montant du jeton de presence brut indexe (rattache a l'indice pivot 138,01)

Nombre de réunions du Comité de rémunération	2
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	2

Commentaire éventuel

Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.

³ Indiquer neant s'il n'existe pas de comite d'audit

Détail des rémunérations des membres des organes de gestion

Nom	Prénom	N° Rég. national	Fonction ⁵	Rémunération annuelle brute ⁶	Détail de la rémunération annuelle brute ⁷	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
DELIRE	Luc	560726137-17	Président (jusqu'au 30/06/2025)	Rémunération effective : 16 131,36€	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence Le Président ne perçoit aucun remboursement de frais de déplacement	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président. Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'ASDE (non rémunéré) Membre du CA de l'ASDE (non rémunéré)
LECOMTE	Valérie	770703152-66	Présidente (depuis le 01/07/2025)	Rémunération effective : 16 237,50€	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence.	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur

⁶ Indiquer le montant de la rémunération indexée. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

					Le Président ne perçoit aucun remboursement de frais de déplacement.	président. Conformément au CDLD	
BULTOT	Simon	881007299-51	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5 279,70€ Remb Frais dépla : 836,94€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 4 754,34€ (jetons) 757,46€ (kms) CA : 525,36€ (jetons) 79,48€ (kms)	Néant
LECOMTE	Valérie	770703152-66	Membre du Bureau exécutif (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 3 433,11€ Remb Frais dépla : 183,69€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE: 2 642,46€ (jetons) 141,3€ (kms) CA 790,65€ (jetons) 42,39€ (kms)	Néant
MOREAU	Frédéric	740615191-82	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 4 754,34€ Remb Frais dépla : 450,93€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE 2 902,53€ (jetons) 264,90€ (kms) CA: 1 851,81€ (jetons) 186,03€ (kms)	Néant
NOIRET	Claudy	620718103-29	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 6 606,15€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE. 4 754,34€ (jetons) 815,19€ (kms) CA.	Néant

				Remb Frais dépla : 1 100,46€		1 851,81€ (Jetons) 285,27€ (kms)	
SPINEUX	Laurie	831107290-59	Membre du Bureau exécutif (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 3 183,48€ Remb Frais dépla : 320,08€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE. 2 122,32€ (jetons) 213,52€ (kms) CA 1 061,16€ (Jetons) 106,56€ (kms)	Néant
CHABOTAUX	André	491128091-78	Membre du Comité d'audit (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 1 055,94€ Remb Frais dépla : 229,60€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 57,4€ (kms) CA 790,65€ (Jetons) 172,20€ (kms)	Néant
COLLARD	Catherine	650417088-19	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 851,81€ Remb Frais dépla : 62,02€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 8,83€ (kms) CA : 1 586,52€ (jetons) 53,19€ (kms)	Néant
COLLIGNON	Stéphane	710525313-75	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 851,81€ Remb Frais dépla :	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 17,66€ (kms) CA : 1 586,52€ (jetons) 106,38€ (kms)	Néant

				124,04€			
MOSSERAY	Jean-Luc	720920247-49	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 2 117,10€ Remb Frais dépla : 41,80€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 5,21€ (kms) CA 1851,81€ (jetons) 36,59€ (kms)	Néant
PLASMAN	Laurence	640804108-08	Membre du Comité d'audit (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla 202,65€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 67,55€ (kms) CA : 523,36€ (jetons) 135,10€ (kms)	Néant
CARLIER	Philippe	590210103-74	Membre du Comité d'audit (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1 326,45€ Remb Frais dépla 151,02€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 30,25€ (kms) CA : 1 061,16€ (jetons) 120,77€ (kms)	Néant
DETHIER	Vincent	690413069-48	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 591,74€ Remb Frais dépla . 127,65€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 21,36€ (kms) CA : 1 326,45€ (jetons) 106,29€ (kms)	Néant

LAFFINEUR	Aurélien	920807397-23	Membre du Comité d'audit (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1 326,45€ Remb Frais dépla 57,76€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 11,57€ (kms) CA . 1 061,16€ (jetons) 46,19€ (kms)	Néant
PREYAT	Nicolas	801019095-18	Membre du Comité d'audit (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1326,45€ Remb Frais dépla 284,31€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 56,95€ (kms) CA : 1 061,16€ (jetons) 227,36€ (kms)	Néant
DAFFE	Carine	690619128-17	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla 59,61€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA . 790,65€ (jetons) 59,61€ (kms)	Néant
DUBUISSON	Bernard	740222149-80	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla . 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA . 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant

DURY	Jean-François	770130217-22	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla : 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant
LAMOTTE	Pierre	730529111-05	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 530,58€ Remb Frais dépla 114,80€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 530,58€ (jetons) 114,80€ (kms)	Néant
METENS	Isabelle	610713142-22	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla . 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant
PAULET	José	510219127-97	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla : 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant

PIRSON	Anne	770202146-67	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 525,36€ Remb Frais dépla : 49,44€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 525,36€ (jetons) 49,44€ (kms)	Néant
RONDIAT	Pierre	700401097-13	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla : 56,94€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA 790,65€ (jetons) 56,94€ (kms)	Néant
TORY	Khalid	661212355-76	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla : 63,57€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 790,65€ (jetons) 63,57€ (kms)	Néant
BELLOT	FRANCOIS	540208115-17	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1 061,16€ Remb Frais dépla : 177,62€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1 061,16€ (jetons) 177,62€ (kms)	Néant

DELESTINNE – VANDY	Isabelle	690524156-26	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 795,87€ Remb Frais dépla : 82,53€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA 795,87€ (jetons) 82,53€ (kms)	Néant
GRAVY	Olivier	751005203-31	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 795,87€ Remb Frais dépla : 26,63€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 795,87€ (jetons) 26,63€ (kms)	Néant
LIESSENS	Matthieu	841214089-85	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 795,87€ Remb Frais dépla : 62,57€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 795,87€ (jetons) 62,57€ (kms)	Néant
MAQUILLE	Arnaud	731102187-05	Administrateur	Jetons de présence : 1851,81€ Remb Frais dépla : 155,07€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1851,81€ (jetons) 155,07€ (kms)	Néant

MAUYEN	Pierre	660315113-68	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 795,87€ Remb Frais dépla : 53,26€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 795,87€ (jetons) 53,26€ (kms)	Néant
MUKARUGINIZA BWANDINGA	Tessa	800510466-76	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 525,36€ Remb Frais dépla : 13,24€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 525,36€ (jetons) 13,24€ (kms)	Néant
MULLENS	Xavier	880110143-54	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1 061,16€ Remb Frais dépla : 39,08€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1 061,16€ (jetons) 39,08€ (kms)	Néant
ROLLAND Benoit		740118195-50		Jetons de présence du 25/06/2025 : 265,29€ Remb Frais dépla : 41,5€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA 265,29€ (jetons) 41,5€ (kms)	Néant

ROLLAND-Benoit		740118195-50		Depuis le 1/07/2025. Rémunération effective Vice-Président°: 7609,56€	Comme Vice-Président°: Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence. ¶	
----------------	--	--------------	--	--	---	--

¶

Total-général	¤	¤	¤	Rémunération du Président°: ¶ 32.369,00€ ¶ Rémunération du Vice-Président°: ¶ 7609,56€ ¶ ¶ Jetons de présence°: ¶ 47.871,33€ ¶ Frais de déplacement°: ¶ 5.289,81€ ¤	¤ BE°: ¶ 17.175,99€ (jetons) ¶ 2.192,37€ (kms) ¶ ¶ Comité d'audit°: ¶ 2.387,61€ (jetons) ¶ 276,78€ (kms) ¶ ¶ CA°: ¶ 28.307,73€ (jetons) ¶ 2.699,66€ (kms) ¤	¤
----------------------	---	---	---	--	--	---

Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

P S · Données personnelles confidentielles données uniquement aux fins du contrôles et pour lesquelles les agents demandent le strict respect de la loi sur la vie privée aux détenteurs de l'information donnée par ce biais

Fonction ⁹	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Directeur Général (N1)	151 986,09€	Rémunération brute 150 873,07€ Titres repas part patronale 1 113,02€	Vice-Président à l'asbl AQUAWAL (non rémunéré) Administrateur de la SC Digit'eaux (non rémunéré) Membre du Comité de coordination de la SPGE (non rémunéré) Membre du Comité d'assainissement de la SPGE (non rémunéré)
Directeur Général Adjoint 1 (BE SAA)	129 337,97€	Rémunération brute 128 241,48€ Titres repas part patronale 1 096,49€	Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur DE		Rémunération brute	

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code)

	101 867,08€	100 660,39€ Titres repas part patronale 1 206,69€	
Directeur BE ASS et Labo	118 059,68€	Rémunération brute 116 952,17€ Titres repas part patronale 1 107,51€	Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur SEU	121 342,12€	Rémunération brute 120 455,01€ Titres repas part patronale 887,11€	Néant
Total rémunérations	622 592,94€	Rémunération brute : 617 182,12€ Titres repas part patronale 5 410,82	

Avantages

Les membres de la Direction bénéficient d'un véhicule de fonction, avantage remboursé par chaque agent à l'Intercommunale (retrait sur salaire net de l'équivalent de l'Avantage en nature ATN), de chèques repas (valeur 6,60€ dont 1,09€ quote-part personnelle), d'un Smartphone et d'une connexion Internet à domicile (ATN appliqué équivalent à 144€/an).

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local

Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **NON**

Président : Luc DELIRE		
Fin du mandat le 31/06/2025		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
janvier-25	2653,20€ brut	Présence à 100%
février-25	2653,20€ brut	Présence à 100%
mars-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
avril-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
mai-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
juin-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
juillet-25	/	
août-25	/	
septembre-25	/	
octobre-25	/	
novembre-25	/	
décembre-25	/	

Présidente : Valérie LECOMTE		
Début du mandat le 01/07/2025		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
janvier-25	/	
février-25	/	
mars-25	/	
avril-25	/	
mai-25	/	
juin-25	/	
juillet-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
août-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
septembre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
octobre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
novembre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
décembre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%

Vice-Président : Benoit ROLLAND		
Début du mandat le 01/07/2025		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
janvier-25	/	
février-25	/	
mars-25	/	
avril-25	/	
mai-25	/	
juin-25	/	
juillet-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
août-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
septembre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
octobre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
novembre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
décembre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%

Tableau annuel de présences BEX 2025 (rémunéré)

	Date début ou renouvel. mandat	Date fin mandat	Bureau																				Total Absences	Total Excusés	Total Présences	Total Général	Nombre total de réunions
			B.E.P.	B.E.V.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.	B.E.P.					
DELRE Luc	25-06-19	25-06-25	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		0	0	12	12	100,00%	
MOREAU Frédéric	25-06-19	25-06-25	E	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		0	1	11	12	91,67%	
QUATOT Simon	25-06-25		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	E	P	P	P	P	P	0	1	20	21	95,24%	
LECOMTE Valérie	25-06-25		E	P	P	E	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	0	2	20	21	90,48%	
NORRET Claudy	25-06-25		P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	0	0	21	21	100,00%	
ROLLAND Benoît	25-06-25														P	P	P	P	P	P	P	0	0	9	9	100,00%	
SPINELUX Laurie	25-06-25														P	P	P	P	P	P	P	0	1	8	9	88,89%	
Total des absences			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des absences			2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des présences			3	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5	4	0	0	0

Renouvellement Intégral BEX CA 25/06/25

Légende

- Ascent(e) A
 - Excusé(e) E
 - Présent(e) P
- NB : la présence à la réunion donne droit au paiement d'un jeton de présence

- Bureau exécutif visio. BEV
- Bureau exécutif présentiel BEP

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.R. année 2025 non rémunéré

	Date début ou renouvel. mandat	Date fin mandat	15-04-25	24-09-25										Total Absences	Total excusés	Total Présences	Total Général	Nombre total de réunions
			C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R							
CHABOTAUX André	26-06-19	25-06-25	P											0	0	1	1	100,00%
COLLIGNON Stéphane	26-06-19	25-06-25	P											0	0	1	1	100,00%
LAMOTTE Pierre	25-09-19	25-06-25	E											0	1	0	1	0,00%
TORY Khalid	26-06-19	25-06-25	P											0	0	1	1	100,00%
CARLIER Philippe	25-06-25			E										0	1	0	1	0,00%
DETHIER Vincent	25-06-25			P										0	0	1	1	100,00%
LAFFINEUR Aurélien	25-06-25			P										0	0	1	1	100,00%
MAUYEN Pierre	25-06-25			E										0	1	0	1	0,00%
MOSSERAY Jean-Luc	25-06-25		P	P										0	0	2	2	100,00%
Total des absences			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Total des excusés			1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3			10	
Total des présences			4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7				

Renouvellement Comité de rémunération CA 25/06/25

Légende

Asbent(e) A
 Excusé(e) E
 Présent(e) P

7.7 Rapport du réviseur



DGST & Partners

Réviseurs d'entreprises

Bureaux principaux à Bruxelles, Namur et Verviers
Avenue E. Van Becelaere 28A/71 - 1170 Bruxelles
Courriel : wb2@dgst.be - Tél. 02.374.91.01 - Fax 02.374.92.96
Internet : www.dgst.be – RPM BRUXELLES/TVA: BE 0458 736 952

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS (INASEP)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**
RUE DES VIAUX, 1B – 5100 JAMBES
RPM LIÈGE (DIVISION NAMUR) – BE 0218.735.790

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société **Intercommunale Namuroise de Services Publics** (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels corrigés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2025, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandations du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2027.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels corrigés de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 185.829.631 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 2.048.365 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels corrigés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cabinet de Réviseurs d'entreprises

Siège d'exploitation de Namur : Chaussée de Marche 727b, 5100 Namur
Tél. 081.32.64.32 - Fax. 081.32.64.39 - Courriel : pierre.sohet@dgst.be

Membre de GGI – Geneva Group International, a global alliance of independent professional firms.



Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-app 6.20 des comptes annuels qui renvoie au rapport de gestion dans lequel l'Organe d'Administration mentionne les enveloppes budgétaires accordées par la SPGE. A ce jour, les montants exacts alloués à la Société restent soumis à la confirmation du pouvoir subsidiant.

Autre Point

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31/12/2024 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 28 avril 2025, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Néanmoins, à la suite de la découverte de deux erreurs matérielles impactant significativement les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024, et en application de l'article 3:19 du Code des Sociétés et des Associations, nous avons été amenés à ré-auditer les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024. Nous avons émis en date du 19/02/2025 un rapport sans réserve.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

2-

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.



Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:8 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations ;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Namur, le 29/04/2028

La SRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Pierre SOHET
Réviseur d'entreprises

4.-

7.8 Liste des marchés passés en 2025

Objet	Adjudicataire	Montant du marché HTVA	CP et localité	Mode de passation
Aménagement Génie civil et Electromécanique pour un traitement charbon actif à la prise d'eau de Flavion	TEGEC	999.313	4432 Alleur	procédure ouverte
Alimentation en eau de la ZACC Nord de Florennes	HYDROGAZ	329.569	4460 GrâceHolloigne	procédure ouverte
SEU - Aménagement pour l'implantation de panneaux photovoltaïques à la STEP de Godinne	KRINKELS	23.083	5100 Naninne	procédure négociée sans publication préalable
Construction du collecteur de Tienne Saint-Martin, du Houyoux et de Gesves centre	TEGEC	3.525.833	4432 Alleur	procédure ouverte
SEU - Aménagements de 15 véhicules utilitaires	DESSY	99.790	5590 Achêne	procédure négociée sans publication préalable
Laboratoire : accord cadre pour la réalisation d'analyse d'échantillons d'eau	SGS	35.560	2030 Anvers	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Fourniture d'échelles en inox	MAQUINAY	23.797	4100 Seraing	facture acceptée (marché de faible montant)
Entretien des abords 2025-2028 au siège social de Naninne (marché 4 ans)	L'ATELIER	36.709	5100 Naninne	procédure négociée sans publication préalable
OHEY : Remplacement de l'égouttage rue Saint-Mort à Haillot et élimination des eaux claires parasites	DECUBEL	198.672	5660 Mariembourg	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP –	VIDANGEWARZEE	66.666	5363 Emptinne	procédure ouverte

Période 2024-2028 - lot 1				
---------------------------	--	--	--	--

SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 2	VIDANGE WARZEE	49.65 8	5363 Emptinne	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 3	VIDANGE WARZEE	37.89 2	5363 Emptinne	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 4	VIDANGE WARZEE	75.15 1	5363 Emptinne	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 5	VIDANGE WARZEE	6.527	5363 Emptinne	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 6	VIDANGE WARZEE	145.7 15	5363 Emptinne	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 7	VIDANGE WARZEE	5.885	5363 Emptinne	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 8	VIDANGE WARZEE	3.337	5363 Emptinne	procédure ouverte
SEU - Accord-cadre visant les curages périodiques d'ouvrages d'épuration exploités par INASEP – Période 2024-2028 - lot 9	VIDANGE WARZEE	15.12 5	5363 Emptinne	procédure ouverte
EU - Accord-cadre visant la collecte et le transport des boues liquides produites par les stations d'épuration exploitées par INASEP – Période 2024-2028 lot 1	VIDANGE WARZEE	45.60 5	5363 Emptinne	procédure ouverte

EU - Accord-cadre visant la collecte et le transport des boues liquides produites par les stations d'épuration exploitées par INASEP– Période 2024-2028 lot 2	VIDANGE WARZEE	7.885	5363 Emptinne	procédure ouverte
EU - Accord-cadre visant la collecte et le transport des boues liquides produites par les stations d'épuration exploitées par INASEP– Période 2024-2028 lot 3	VIDANGE WARZEE	63.79 5	5363 Emptinne	procédure ouverte

EU - Accord-cadre visant la collecte et le transport des boues liquides produites par les stations d'épuration exploitées par INASEP– Période 2024-2028 lot 4	VIDANGE WARZEE	93.04 0	5363 Emptinne	procédure ouverte
EU - Accord-cadre visant la collecte et le transport des boues liquides produites par les stations d'épuration exploitées par INASEP– Période 2024-2028 lot 5	VIDANGE WARZEE	27.76 0	5363 Emptinne	procédure ouverte
EU - Accord-cadre visant la collecte et le transport des boues liquides produites par les stations d'épuration exploitées par INASEP– Période 2024-2028 lot 6	VIDANGE WARZEE	3.175	5363 Emptinne	procédure ouverte
EU - Accord-cadre visant la collecte et le transport des boues liquides produites par les stations d'épuration exploitées par INASEP– Période 2024-2028 lot 7	VIDANGE WARZEE	26.95 5	5363 Emptinne	procédure ouverte
SDE - Acquisition d'un camion pour le Service distribution d'eau	MAN Truck	165.0 00	6180 Courvelles	procédure négociée sans publication préalable
Achat et maintenance d'une station totale robotisée combinée à un système intelligent augmentant la productivité pour le bureau étude voirie-égouttage	LEICA Géosyste ms	42.67 5	1831 Diegem	procédure négociée sans publication préalable
SI - Renouvellement du traceur Canon A0	CANON	21.00 0	1831 Diegem	facture acceptée (marché de faible montant)

SEU - Fourniture et pose de 3 silencieux pour HV turbo à la STEP de Lives-sur-Meuse	PARDUYN S SA	34.175	7900 Leuze	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement de tableaux électriques - Lot 1 (TGBT S045 - SOREE)	ELEPOWE R	23.184	5030 Gembloux	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement de tableaux électriques - Lot 2 (TGBT S024 DEVANT-LES-BOIS / METTET)	ELEPOWE R	31.401	5030 Gembloux	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement de tableaux électriques - Lot 3 (TGBT P020 - SOREE)	ELEPOWE R	17.184	5030 Gembloux	procédure négociée sans publication préalable

SEU - Aménagement des abords (Emplacement voitures et camion) à la STEP de Florennes - SaintAubin	NONET	44.598	5190 Jemeppesur-Sambre	procédure négociée sans publication préalable
Emptinne : collecteur, station de pompage et refoulement	NONET	2.995.257	5190 Jemeppesur-Sambre	procédure ouverte
SEU - Réaménagement des berges de la STEP de Wavreille	COLLEAU X	45.333	6929 Haut-Fays	procédure négociée sans publication préalable
SEU - achat logiciel géopointage Xéolis	ITOPTICS	39.600	7000 Mons	fournisseur unique
BEAURAING / Travaux d'adduction d'eau à Feschaux	COLLEAU X	1.297.530	6929 Haut-Fays	procédure ouverte
SEU - Mise en conformité de la passerelle d'accès du Pompage P014	MERTENS	27.734	4890 Thimister	facture acceptée (marché de faible montant)
SDE Attribution du marché des travaux d'isolation 2e STP	ACA Rénovation	25.093	6211 Mellet	facture acceptée (marché de faible montant)

Yvoir / Raccordement du réseau d'égouttage d'Evrehailles	NONET	229.269	5190 Jemeppesur-Sambre	procédure ouverte
SEU - Atelier de Ciney - Point d'accès WIFI	ATS BRUSSELS	28.250	9820 Merelbeke	facture acceptée (marché de faible montant)
SEU - Mise en conformité de la passerelle d'accès du Pompage P014	MERTENS PLASTIQUE	27.734	4890 ThimisterClermont	facture acceptée (marché de faible montant)
SEU - Placement des bornes électriques sur l'ensemble des sites de l'Inasep	COLLIGNON ENG	364.645	6997 Erezée	procédure ouverte
SEU - Fourniture de pompes et pièces détachées	COWALCA	72.317	5100 Naninne	procédure négociée sans publication préalable

Attribution du marché des travaux de plafonnage 2e STP à la Distribution d'eau	Plafonnage FRANCOIS	24.241	5600 Philippeville	facture acceptée (marché de faible montant)
SEU - Constitution d'un stock de diffuseurs d'aération à destination de toutes les stations d'épuration	ACH	34.557	4040 Herstal	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Déviation ECP (eaux claires parasites) Collecteur Bioul	SOGEPLANT	25.701	4041 Herstal	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Réaménagement berges STEP Gelbressée	COLLEAUX	57.239	6929 Haut-Fays	procédure négociée sans publication préalable
SI - prolongation des licences Cisco pour notre solution de téléphonie - 1 an	WIN	29.687	5100 Namur	facture acceptée (marché de faible montant)
GRE - Renouvellement des services de maintenances sur la licence ArcGIS Enterprise	ESRI BeLux	31.866	1780 Wemmel	opérateur économique unique

SEU - Constitution d'un stock de diffuseurs d'aération à destination de toutes les stations d'épuration	ACH	34.55 7	4040 Herstal	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Marché de services pour la réalisation de prélèvements représentatifs de boues épaissies de stations d'épuration périphériques et la caractérisation analytique de celles-ci	CELABOR	39.26 8	4650 Chainieux	procédure négociée sans publication préalable
PHILIPPEVILLE - Construction du collecteur d'eaux usées de Samart, Philippeville et Neuville-leChaudron	TRBA	4.980 .013	7600 Péruwelz	procédure ouverte
SOMME-LEUZE/ Hogne / station d'épuration et collecteur de Hogne	S.M. SOCOGET RA- EXELIO	2.974 .168	6900 Marcheen- Famenne	procédure ouverte
SGX - Surveillance du siège d'INASEP à Naninne	HIGH SECURITY	79.46 0	1457 Walhain	procédure ouverte
SGX - Fourniture de matériel de bureau	LYRECO	56.58 5	4041 Vottem	procédure négociée sans publication préalable

FOSESSE-LA-VILLE - Construction du collecteur de Sart-Eustache - Le Roux	NONET	2.663 .449	5190 Jemeppesur- Sambre	procédure ouverte
Walcourt / station d'épuration de Berzée	AM SOCOGET RA- EXELIO	5.555 .155	6900 Marcheen- Famenne	procédure ouverte
SGX - Fourniture de machines à filtration et de café pour les différents sièges	CAFES LIEGEOIS	38.44 0	4651 Battice	procédure négociée sans publication préalable
SGX - Désignation d'une entreprise de consultance spécialisée dans plusieurs domaines du bien-être au travail	PROLIPSI	1.100	4218 Couthuin	procédure négociée sans publication préalable

SEU - Entretien et réparation des compresseurs à vis	MECA-FI	88.71 1	4671 Barchon	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement du biorotor à la STEP de Gedinne	VANDEZANDE	180.9 67	8600 Diksmuide	procédure ouverte
SDE / réaménagement du parking de Philippeville	ATELIER DE TROMCOURT	27.38 7	5660 Couvin	facture acceptée (marché de faible montant)
SEU - Remplacement de tableaux électriques P002 Han-sur-Lesse	AgiNtech	17.51 5	5190 Hamsur-Sambre	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement de tableaux électriques P159 Lesves	AgiNtech	27.31 0	5190 Hamsur-Sambre	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement de tableaux électriques P025 Vezin	ELEPOWE R	23.88 2	5030 Gembloux	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement de tableaux électriques P036 Bambois	AgiNtech	20.09 3	5190 Hamsur-Sambre	procédure négociée sans publication préalable
SEU - STEP Rochefort - Entretien des centrifugeuses	PARDUYN S SA	28.49 0	5100 Naninne	facture acceptée (marché de faible montant)

SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 1	DAELMAN Frans	2.835	9300 Aalst	procédure négociée sans publication préalable
SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 2	DAELMAN Frans	5.006	9300 Aalst	procédure négociée sans publication préalable
SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 3	DAELMAN Frans	2.656	9300 Aalst	procédure négociée sans publication préalable
SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 4	DAELMAN Frans	3.070	9300 Aalst	procédure négociée sans publication préalable

SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 5	DAELMA N Frans	2.892	9300 Aalst	procédure négociée sans publication préalable
SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 6	DAELMA N Frans	2.333	9300 Aalst	procédure négociée sans publication préalable
SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 7	VANDEPU TTE Safety Experts	1.818	6040 Jumet	procédure négociée sans publication préalable
SEU - fournitures de vêtements de travail, période 2025-2028, lot 8	DAELMA N Frans	1.802	9300 Aalst	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Remplacement du dégrilleur pour le prétraitement des gadoues et des boues à la station de Mariembourg	EXELIO	1092 47	4140 Sprimont	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Réalisation de pièces pour broyeurs	TILDONK CONSTRU CT COMPAN Y EUROPE	28.99 0	5060 Falisolle	facture acceptée (marché de faible montant)
SDE - Achat de 50 appareils de télérelève compteurs réseaux	EVODIS	26.06 0	4651 Battice	facture acceptée (marché de faible montant)
Marché de services relatif à la récupération du précompte professionnel, lot 1 (Récupération partielle de précompte professionnel dans le cadre de	FORECAS T CONSULTI NG	pourc entag e annu el de	1170 Bruxelles	procédure négociée sans publication préalable
recherche et de développement de projets innovants)		4,38 %		
Marché de services relatif à la récupération du précompte professionnel, lot 2 Obtention de la dispense partielle de versement de précompte professionnel pour des travaux immobiliers en équipe de chantiers)	FORECAS T CONSULTI NG	pourc entag e annu el de 4,38 %	1170 Bruxelles	procédure négociée sans publication préalable

SEU - Upgrades de deux centrifugeuses situées sur les STEP d'Andenne et de Floreffe	ANDRITZ SAS	39.08 2	36002 Châteauro ux	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Marché de services relatif aux audits internes de différents services d'INASEP selon les référentiels EMAS, ISO 140012015, ISO 9001 et ISO 17025 - Période 2026 à 2028	COMASE	125.8 75	6001 Charleroi	procédure négociée sans publication préalable
SEU - Réfection du chemin d'accès à la STEP "Les Isnes"	VAL TERRA	27.20 9	1370 Jodoigne	facture acceptée (marché de faible montant)